

Cours de civilisation française contemporaine

Intitulé : *La France et les Français*

Elaboré par :

Abderrazak SAYADI

De l'université de Manouba

Bibliographie sélective:

1. Geneviève ZARATE, *Enseigner une culture étrangère*, Paris hachette, 1986
2. Alain KIMMEL, *Vous avez dit France ?* Paris, hachette CIEP, 1992
3. Annie MONNERIE, *La France aux cent visages*, Paris, Didier, 1996
4. Annie MONNERIE, *La France aux cent visages*, Paris, Didier, 1996
5. Catherine CARLO et Mariella CAUSA, *Civilisation progressive du Français*, CLE international, 2003
6. Roselyne ROESCH et Rosalba ROLLE-HAROLD, *La France au quotidien*, Presses universitaires de Grenoble, 2004
7. Jacques BONNIOT DE RUISSEL, Emmanuel CAQUET et Pierre MOLIMARD, *Culture générale Thèmes de société*, éd. La documentation française/ CNED, 2007

Sommaire :

1. Thème 1 : Présentation générale. P. 5

I Synthèse : p. 5

II Activités : p. 11

III Témoignages et Documents : p. 19

2. Thème 2 : Gastronomie française. P. 22

I Synthèse : p. 22

II Activités : p. 25

III Témoignages et Documents : p. 29

3. Thème 3 : Vies économiques. P. 37

I Synthèse : p. 37

II Activités : p. 40

III Témoignages et Documents : p. 42

4. Thème 4 : Vie sociale P. 46

I Synthèse : p. 46

II Activités : p. 49

III Témoignages et Documents : p. 54

5. Thème 5 : La mode et les objets de luxe, une industrie de l'art de vivre. P. 56

I Synthèse : p. 56

II Activités : p. 59

III Témoignages et Documents: p. 63

6. Thème 6 : L'éducation en chantier. P. 65

I Synthèse : p. 65

II Activités : p. 69

III Synthèse : p. 77

7. Thème 7 : Que lit-on en France ? La littérature P. 78

I Synthèse : p. 78

II Activités : p. 82

III Témoignages et Documents : p. 83

8. Thème 8 : La Francophonie P. 85

I Synthèse : p. 85

II Activités : p. 90

III Témoignages et Documents : p. 92

9. Lexique : P. 91

Chapitre 1 :

Présentation générale

I. Synthèse

Les premières traces de vie en France apparaissent il y a 400 000 ans avec l'homme de Tautavel du nom d'une grotte dans les Pyrénées atlantiques. Mais, la première civilisation apparaît au paléolithique, il y a 30 000 ans et durera jusqu'à 9 000 ans avant J.C. Vers 18 000 apparaissent les peintures rupestres des Eyzies et de Lascaux. Au Néolithique les hommes dressent des menhirs ou les disposent sous forme de tables, ce sont les dolmens. Vers l'an 1000 les celtes s'installent dans leur terre qui sera la Gaule.

Les Gaulois sont battus par les Romains qui les considéraient comme des barbares, à Alésia en 52 avant J.C. Leur chef Vercingétorix rend les armes devant César ce qui marque la fin de l'indépendance de la Gaule, désormais province romaine.

Elle est divisée en trois parties : la lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine. La capitale est Lugdunum (Lyon). Narbo Martius, (Narbonne) elle, est la capitale de la Narbonnaise. Des thermes, des théâtres et des amphithéâtres sont construits par les Romains. Au IV e. et au V e. siècles, Les Huns, les Burgondes, les Vandales, les Ostrogoths et les Wisigoths envahissent la Gaule.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident, la Gaule est envahie par les Francs. Clovis, leur chef, est le premier chrétien de la Gaule, puisqu'il a été baptisé en 497. Pépin le bref détrône le dernier roi mérovingien Childéric III et fonde la dynastie carolingienne. C'est le premier roi sacré en 752. Charlemagne devient empereur en 800. C'est le plus prestigieux de cette dynastie : Il prend comme capitale Aix-la-chapelle, et initie une véritable renaissance culturelle, et artistique. Il ordonne la création d'école dans chaque diocèse. Ce sont les rois capétiens, Philippe Auguste et saint Louis, qui font de Paris, la nouvelle capitale du royaume. La vie économique se développe. L'architecture connaît son apogée avec l'art roman et l'art gothique. La société est régie par la féodalité avec trois ordres distincts : le clergé qui prie, la noblesse qui fait la guerre et qui gouverne et le Tiers Etat qui travaille. Le suzerain a des vassaux qui le soutiennent, et le chevalier a des paysans qui dépendent de lui et qu'il protège. Des châteaux forts sont construits pour se protéger des invasions normandes, hongroises et sarrasines. Les croisades permettent de découvrir la civilisation islamique et la vie de cour favorise le développement de la courtoisie et de l'amour courtois en poésie chanté par les trouvères au nord et les troubadours au sud. Au début du XIV une guerre de cent ans se déclenche entre la France et l'Angleterre. Jeanne d'arc devient, pendant cette guerre, le symbole de la lutte pour l'indépendance.

A partir de la fin du XV e. siècle, Charles VII et Louis I mettent progressivement fin à la féodalité et ouvrent la voie à la Renaissance. Celle-ci sera marquée par la redécouverte de l'Antiquité gréco-romaine, la découverte de l'imprimerie qui va favoriser la diffusion des livres, l'émergence de l'esprit critique qui va faire naître l'humanisme, c'est à dire un courant intellectuel qui place l'homme au centre de ses intérêts. Au niveau artistique, plusieurs

nouveautés apparaissent comme la perspective, de nouvelles utilisations des couleurs et surtout le corps humain comme source d'inspiration n'est plus un tabou. De nombreuses découvertes techniques et scientifiques sont faites qui élargissent le champ des connaissances, et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en 1492, bouleverse non seulement la géographie mais aussi l'économie et le commerce mondial. Magellan a fait le tour du monde de 1519 à 1522. On est sûr désormais que la terre est ronde contrairement à ce que raconte la Bible.

Au XVII^e s. c'est le classicisme qui triomphe avec Louis XIII et surtout Louis XIV. Celui-ci fait construire le château de Versailles à l'image de la grandeur du roi soleil. Son règne est marqué par la construction de places fortes, par les guerres et par l'absolutisme aussi bien en France qu'en Europe. Le peuple est épuisé par la politique de prestige et par la guerre de trente ans qu'il mène en Europe. Son règne est marqué par le triomphe de l'ordre représenté par l'art classique.

Avec le XVIII^e e. c'est le triomphe de la rationalité. L'esprit des Lumières est diffusé par les philosophes Montesquieu et Voltaire qui prônent de suivre le modèle de démocratie incarné par la monarchie constitutionnelle britannique, et appellent à la fin de l'obscurantisme fanatique et religieux. La bourgeoisie enrichie grâce à son dynamisme veut désormais avoir le pouvoir politique. Tout cela fait éclater la révolution française. Avec la proclamation de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, la France met fin à l'Ancien régime et s'inscrit dans une perspective universelle. Avec l'exécution de Louis XVI, c'est le début de la Terreur voulue par Robespierre qui lui même finira par être guillotiné, laissant la place à une république bourgeoise qui se terminera par le coup d'état du 18 Brumaire.

C'est alors le règne de Napoléon Bonaparte, enfant de la Révolution, qui fonde le Premier Empire. Son règne est marqué par trois aspects : l'exportation des principes et des idéaux de la révolution française par la guerre dans toute l'Europe, L'installation d'un régime d'ordre et même de dictature en France, et enfin une modernisation et une centralisation de l'appareil administratif.

Au XIX^e e. la France se transforme profondément, et, en faisant sa révolution industrielle, se modernise et rattrape son retard sur l'Angleterre. La machine à vapeur se généralise, remplace la main d'œuvre humaine, permet de produire, plus, mieux et moins cher. Des milliers de nouveaux emplois sont créés, l'agriculture s'industrialise aussi, entraînant un vaste mouvement d'exode rural. Les trains permettent de circuler plus vite et la poste invente le timbre poste. Au niveau artistique le romantisme et le réalisme témoignent de ces mutations économiques et sociales. Pasteur et Claude Bernard font reculer la maladie et témoignent du triomphe de l'esprit scientifique. Les idées sociales de progrès et de justice sociale accompagnent aussi ces évolutions positives. La France émerge comme une grande puissance développée et moderne.

Sous la troisième république, la France est recouverte d'usines. Les expositions universelles sont organisées pour témoigner de l'extraordinaire progrès technique, scientifique et artistique. La Tour Eiffel est la trace de l'exposition universelle de 1889. Mais en 1914 la première guerre mondiale éclate. Elle aura comme résultats : 1,4 millions de morts et un pays ravagé. La gauche gagne les élections en 1936 et le Front populaire met en œuvre une série d'avancées sociales : hausse des salaires, réduction du temps de travail, congés payés. Les Français découvrent les joies des vacances. C'est ce qui restera de toute cette période.

Mais les dangers menacent et avec la deuxième guerre mondiale, la France sort ravagée et amoindrie puis elle relève la tête grâce au général de Gaulle. Mais elle se lance dans des guerres coloniales en Indochine et en Algérie. Celle-ci entraînera la chute de la IV^e e. république. Avec le retour au pouvoir en 58 du général de Gaulle, la France retrouve son

prestige et sa place dans le monde. Mais de Gaulle est contesté par la jeunesse en mai 68. Il choisit de s'en aller avec un certain panache. La crise pétrolière entraîne la fin des trente glorieuses. Désormais, la France compte des millions de chômeurs. Les Français votent pour la gauche et François Mitterrand arrive au pouvoir en mai 81. C'est le premier président de gauche depuis 45 ans. Il fera deux septennats. En 95 Jacques Chirac lui succède. L'alternance au pouvoir se fait dans une démocratie pacifiée et rassérénée.

Quelques repères historiques

La Gaule

Ve.-III e. siècle av. J-C.	Etablissement des celtes en Gaule. Les Druides
IIe. S. av. J.C.	Conquête de la Gaule par les Romains
52 av. J.C.	Victoire de Jules César sur Vercingétorix

De la civilisation gallo-romaine aux invasions barbares

Ier –II e. S.	Unification de la Gaule par les Romains. Pont du Gard, Arène de Nîmes. Vercingétorix
II e. S	Propagation du christianisme. Début des invasions barbares.
395	Division de l'Empire romain
476	Fin de l'Empire romain d'Occident

Le Moyen âge

V e. VI e. siècles	Conquête de la Gaule par les Francs. Fondation de la dynastie mérovingienne
497	Baptême de Clovis, roi des Francs. La France devient chrétienne.
511	Mort de Clovis et partage du royaume
751	Fondation de la dynastie carolingienne par Pépin le Bref
800	Sacre de Charlemagne. Il devient empereur et fait l'unité de l'Europe.
843	Eclatement de l'Empire carolingien
987	Fondation de la dynastie des Capétiens par Hugues Capet, début de l'Etat -Nation. Architecture religieuse (Nombreuses églises romanes, puis gothiques, à partir du XII e siècle). Création de la Sorbonne.
1096-1099	Première croisade
1180-1223	Règne de Philippe Auguste. Renforcement du pouvoir royal.
1270	Huitième et dernière croisade

1337-1453	Guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre.
1431	Jeanne d'Arc est brûlée à Rouen

La Renaissance

1515	Accession de François I ^{er} au trône. Victoire à Marignan, pendant les guerres d'Italie.
1539	L'Ordonnance de Villers-Cotterêts impose le français à la place à la place du latin dans les actes administratifs et les jugements des tribunaux. Le français, langue officielle.
1598	Henri IV rétablit la paix religieuse. L'édit de Nantes marque la fin des guerres de Religion.
1610	Assassinat de Henri IV et fin de l'unité nationale.

La Monarchie absolue : Le Roi -Soleil et Versailles

1618-1648	Guerre de Trente Ans
1624	Richelieu Premier ministre
1648-1649	Fronde du parlement contre le roi
1661- 1715	Règne de Louis XIV

Du siècle des Lumières à la Révolution

1743	Avènement de Louis XIV
1774	Avènement de Louis XVI
14 juillet 1789	Prise de la prison de la Bastille et début de la Révolution française. La cocarde (Bleu/Blanc/rouge). La Déclaration des droits de l'homme. La Marseillaise.
21 janvier 1793	Louis XVI est décapité. La Terreur.

Le Premier Empire

9 novembre 1799	Coup d'Etat dit du 18 Brumaire de l'an VIII. Napoléon consul
1800-1815	Napoléon règne pendant quinze ans. Le code civil. L'Arc de triomphe
2 décembre 1804	Napoléon est sacré empereur par le pape
Avril 1814	Abdication de Napoléon. Retour de la royauté
Juin 1815	Défaite de Waterloo. Deuxième abdication de

	Napoléon.
--	-----------

De la Restauration à l'Empire

1815	Restauration. Début du règne de Louis XVIII
1825	Début du règne de Charles X.
1830	Révolution de Juillet. Avènement de Louis-Philippe
1848	Révolution de Février
2 décembre 1851	Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte (neveu de Napoléon Ier).
2 décembre 1852	Avènement de Napoléon III. Début du Second Empire. Politique d'expansion coloniale (Afrique du Nord, Afrique noire, Indochine). Travaux d'urbanisme : Le préfet de Paris, le baron Haussmann, fait détruire les quartiers anciens et construire de larges avenues.
1870-1871	Guerre de la France à la Prusse. Capitulation de 1871.

La III e. République

1871	La Commune de Paris. C'est la révolte des Parisiens contre la capitulation et contre le gouvernement.
1875- 1940	Début de la III e. République. Les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire. Exposition universelle à Paris : construction de la tour Eiffel.
1897-1899	L'affaire Dreyfus
1914-1918	Première guerre mondiale. La France, l'Angleterre et la Russie (Les Alliés) entrent en guerre contre l'Allemagne et l'Autriche. La guerre, devenue mondiale en 1917, est gagnée par les Alliés en 1918. Création de la SDN (Société des Nations), premier organisme chargé de faire respecter le droit international. Mais ses pouvoirs sont limités.
1936	Le Front populaire (gouvernement de gauche). Loi généralisant les congés payés.
1939	Début de la deuxième guerre mondiale.
1939-1945	Seconde guerre mondiale. L'Allemagne et l'Italie occupent l'Europe. La France et l'Angleterre leur déclarent la guerre. De Gaulle

	mène la Résistance.
1946-1958	Ive République. Début des guerres coloniales (Indochine, Algérie). Droit de vote accordé aux femmes (en 1945). Création de la Sécurité sociale.
1951	Création de la communauté européenne du charbon et de l'Acier (CECA), à la base du marché commun de la CEE (communauté économique européenne)
1958	Ve République. Adoption de l'actuelle Constitution.
1962	Indépendance de l'Algérie
1968	Révolte étudiante et grèves générales. Contestation des valeurs de la société. Slogans politiques poétiques et « assouplissement » de la société.
1981	Arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir. Mitterrand. Suppression de la peine de mort.
2002	Utilisation d'une monnaie unique en Europe. L'Euro.

II. ACTIVITES ¹

1. Lisez le tableau. Quels événements historiques connaissez-vous ?

.....
.....
.....

2. Ces événements sont-ils en rapport avec des événements historiques de la Tunisie ou de manière plus générale du monde arabe ?

.....
.....
.....

3. Classez les traces de l'histoire, présentées dans le tableau suivant.

Personnages	Symboles	Monuments	Règles du droit et institutions

¹ (*Civilisation progressive du Français*, Catherine Carlo et Mariella Causa, CLE international, 2005)

4. Choisissez un événement historique qui a marqué l'histoire de France et présentez le en quelques lignes.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Quelle est, à votre avis, aujourd'hui la place de la France dans le monde ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. A votre avis, en quoi cette place a-t-elle changé depuis 1945 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Texte² :

Premières impressions

Wahida, Algérienne, 30 ans :

« Quand je suis arrivée en France je me sentais agressée par la publicité. Il y en avait partout, on montrait souvent la nudité et je regardais tout ! Puis je me suis mise à faire comme les Français : la publicité, en fait ils ne la voient presque pas ! Ils n’y font plus attention, sauf quand elle est extraordinaire. »

Mamiko, Japonaise, 36 ans :

« Quand je suis arrivée, tout me paraissait vraiment pas cher : le loyer, le téléphone, l’électricité, les transports, la bouffe... Mais peut-être parce que je suis japonaise !!! »

Nino, Italien, 60 ans :

« Les Français ont de bonnes idées pour tout ce qui concerne la nourriture. Par exemple, je trouve l’idée de l’ascenseur pour les cornichons, géniale ! On peut en manger sans se salir les doigts ! Super, non ? »

Adriana, Colombienne, 38 ans :

« Ici beaucoup de choses marchent bien. Quand tu envoies une lettre, tu es sûr qu’elle arrive et qu’elle arrive rapidement. Tu peux vraiment te faire soigner dans un hôpital. Un autre point positif, c’est le système d’aide sociale : moi qui, dans mon pays, n’avais jamais eu droit à une aide financière, j’ai eu droit à une allocation -logement en tant qu’étudiante ».

Daniele, Italien, 36 ans :

« Je trouve très bien qu’on puisse tout payer par Carte Bleue et par chèque, même des petites sommes. En Italie, c’est plutôt pour des sommes importantes. »

Natalya, Ukrainienne, 20 ans :

« Quand j’ai dit à mes amis que je devais partir, tout le monde m’a dit : « Tu as de la chance, Paris est la capitale de la mode, tu verras, tous les gens sont bien habillés, ». Et puis, quand je suis arrivée en France et que j’ai pris pour la première fois le métro, j’ai vu que les filles et les garçons de mon âge étaient habillés de manière assez moche. »

Pamela, Chilienne, 22 ans :

Je trouve que les français manquent de spontanéité, ils sont formels. On ne peut pas les appeler et leur dire de se voir le soir même juste parce qu’on en a envie. Il faut prendre l’agenda, chercher un jour et prendre rendez-vous, parfois même deux semaines plus tard ! Le problème est que souvent le jour où il faut se voir, moi, je n’ai plus envie de sortir. »

² *La France aux cent visages*, cahier d’activités, Anne-Marie Hingue

Juan, Espagnol, 22 ans :

« Ici, les gens de mon âge sortent et se retrouvent surtout par petits groupes de 4 ou 5 fidèles. Il est difficile d'organiser des mégas -sortis à 20 comme en Espagne ! En revanche, à Paris, on peut sortir 365 jours su 365. On a toujours quelque chose à faire ! »

Marie -Louise, Américaine, 36 ans :

« J'adore les cafés ici. C'est bien de pouvoir se donner rendez -vous au café, ou de rester des heures à lire tranquille, ou même là, sans rien faire, à regarder les gens et puis, quand il fait beau, on a tout de suite des tables à l'extérieur, c'est génial ! »

Gaoussou, Guinéen, 42 ans :

« Quand je suis arrivé, c'était bizarre pour moi d'entendre les gens parler de la pluie et du beau temps, de les voir s'intéresser à la température au degré près. Les Français peuvent te dire exactement la température de l'eau de la mer ! 17° ou 18° ! Et tout le monde a un thermomètre sur la fenêtre ! »

Shika, Indienne, 20 ans :

« C'est un peu difficile de savoir comment faire la bise ! Parfois c'est quatre, parfois deux, rarement trois, parfois rien. Il faut du temps pour s'y retrouver... »

Théo, Néerlandais, 25 ans :

« La première chose que j'ai remarquée, c'est le nombre élevé de pharmaciens ! Il y en a plein, à chaque coin de rue. »

Pawana, Thaïlandaise, 28 ans :

« Moi, ce qui m'a frappée le plus, ce sont les manifestations ! Il y a plein de monde dans la rue et on marche dans toute la ville. Paris est bloqué mais tout est très organisé ; on sait à l'avance les quartiers à éviter.»

Antonio, Portugais, 40 ans :

« Ce qui m'a tout de suite épaté, c'est que tous les Français semblent savoir danser le rock, tout au moins ils en connaissent la technique ! »

Mariti, Espagnole, 41 ans

« J'ai fait mes études de français dans une ville de l'est de la France. Une très jolie ville d'ailleurs, sympa dans la journée, vivante, avec beaucoup d'étudiants. Mais le soir, après 19 heures, c'était le désert, surtout en hiver. Pas un chat dans la rue... »

Luan, Chinoise, 24 ans :

« Les Français ne sont jamais contents. Ils se plaignent tout le temps et ne voient que ce qui ne va pas ! C'est triste !!! »

Serena, Italienne, 28 ans :

« Il y a des petites choses qui m'ont frappée dès mon arrivée. Par exemple, la première fois que je

suis sortie avec un garçon, il m'a donné rendez-vous quelque part. En Italie, surtout la première fois, il est évident qu'il passe te chercher chez toi. Ou encore, les traversins, je n'avais jamais vu ça en Italie. Mais je n'ai jamais pu m'habituer à dormir avec, impossible ! »

Maki, Japonaise, 34 ans :

« Ici les animaux sont présents partout et bien acceptés. Au Japon, c'est impensable, surtout dans les appartements. D'autre part, ça fait un peu cliché, mais je trouve qu'il y a beaucoup de crottes de chiens dans la rue. Regarder attentivement par terre en marchant, c'est une des premières choses que j'ai apprises en France !

Questions

1. Quels témoignages vous semblent positifs ? Négatifs ? Ni positifs ni négatifs ?

	Positifs	Négatifs	Ni positifs ni négatifs
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			

.....

6. En français, pour dire que l'on « parle de tout et de rien », on emploie l'expression « parler de la pluie et du beau temps ». est-ce cela que Gaoussou veut dire dans son témoignage ?

.....
.....

7. Relisez le témoignage d'Adriana. Existe –t-il des mesures semblables ailleurs ? Si oui, A qui s'adressent –t-elles ?

.....
.....

8. Maki est étonnée par la place qu'occupent les animaux en France. Qu'en pensez-vous ?

.....
.....

9. L'ensemble des témoignages correspond/ ne correspond pas à l'idée que vous avez de la France et des Français ?

.....
.....

10. Quel est le témoignage qui vous étonne le plus. Pourquoi ?

.....
.....

11. A votre avis, pourquoi les étudiants venant de pays différents ne font-ils pas attention aux mêmes aspects de la vie en France ?

.....
.....

.....

12. Quelle image vous faites-vous de la France / des Français ?

.....
.....

13. Cette image a-t-elle évolué ?

.....
.....

**14. Connaître la culture de l'autre signifie aussi connaître davantage sa propre culture.
Qu'avez vous appris sur votre propre culture ?**

III. Témoignages et Documents

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage
Ou comme celui –là qui conquiert la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !

Quand reverrai-je, hélas ! De mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai –je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palis romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine,

Plus mon Loir gaulois qu le Tibre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Joachim Du Bellay, *Les Regrets*, Sonnet XXXI, 1558

Barbara

Rappelle –toi Barbara
Il pleuvait sans cesse sur Brest ce jour –là
Et tu marchais souriante
Epanouie ravie ruisselante
Sous la pluie
Rappelle –toi Barbara
Il pleuvait sans cesse sur Brest
Et je t'ai croisée rue de Siam
Tu souriais
Et moi je souriais de même
Rappelle –toi Barbara
Toi que je ne connaissais pas
Toi qui ne me connaissais pas
Rappelle-toi
Rappelle-toi quand même ce jour –là
N'oublie pas

Un homme sous un porche s'abritait
Et il a crié ton nom
Barbara
Et tu as couru vers lui sous la pluie
Ruisselante ravie épanouie
Et tu t'es jetée dans ses bras
Rappelle –toi celas Barbara
Et ne m'en veux pas si je te tutoie
Je dis tu à tous ceux que j'aime
Même si je ne les ai vus qu'une seule fois
Je dis tu à tous ceux qui s'aiment
Même si je ne les connais pas
Rappelle –toi Barbara
N'oublie pas
Cette pluie sage et heureuse
Sur ton visage heureux Sur cette ville heureuse
Cette pluie sur la mer
Sur l'arsenal
Sur le bateau d'Ouessant
Oh Barbara
Quelle connerie la guerre
Qu'es tu devenue maintenant
Sous cette pluie de fer
De feu d'acier de sang
Et celui qui te serrait dans ses bras
Amoureusement
Est –il mort disparu ou bien encore vivant
Oh Barbara
Il pleut sans cesse sur Brest
Comme il pleuvait
Mais ce n'est plus pareil et tout est abîmé
C'est une pluie de deuil terrible et désolée
Ce n'est même plus l'orage
De fer d'acier de sang
Tout simplement des nuages
Qui crèvent comme des chiens
Des chiens qui disparaissent
Au fil de l'eau sur Brest
Et vont pourrir au loin
Au loin très loin de Brest
Dont il ne reste rien.

Jacques PREVERT, *Paroles* (1946), éd. Gallimard

Mémoires de guerre- L'Appel, 1940-1942

La preuve

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a en moi d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des français, non au génie de la Patrie ; mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle –même qu'au premier rang : que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui –même ; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur.

Cette foi a grandi en même temps que moi dans le milieu où je suis né. Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. Il m'en a découvert l'Histoire. Ma mère portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse. Mes trois frères, ma sœur, moi –même, avions pour seconde nature une certaine fierté anxieuse au sujet de notre pays. Petit Lillois de Paris, rien ne me frappait davantage que les symboles de nos gloires : nuit descendant sur Notre –Dame, majesté du soir à Versailles, Arc de Triomphe dans le soleil, drapeaux conquis frissonnant à la voûte des Invalides. Rien ne me faisait plus d'effet que la manifestation de nos réussites nationales : enthousiasme du peuple au passage du Tsar de Russie, revue de Longchamp³, merveilles de l'Exposition, premiers vols de nos aviateurs. Rien ne m'attristait plus profondément que nos faiblesses et nos erreurs révélées à mon enfance par les visages et les propos : abandon de Fachoda⁴, affaire Dreyfus, conflits sociaux, discordes religieuses. Rien ne m'émouvait autant que le récit de nos malheurs passés : rappel par mon père de la vaine sortie du Bourget et de Stains, où il avait été blessé ; évocation par ma mère de son désespoir de petite fille à la vue de ses parents en larmes : « Bazaine⁵ a capitulé ! »

³ Revue de Longchamp : revue militaire à Longchamp (champ de courses de chevaux près de Paris).

⁴ L'incident de Fachoda mit face à face, au Soudan, en 1898, les deux puissances coloniales qu'étaient alors la France et le Royaume –Uni. La France dut s'incliner devant les Britanniques.

⁵ La sortie du Bourget et de Stains et la capitulation du maréchal Bazaine à Metz ont lieu fin octobre 1870, pendant la guerre franco –prussienne.

Chapitre 2 :

Gastronomie française

I. Synthèse

La cuisine française, réputée pour être l'une des meilleures au monde, (pour les Français c'est, bien entendu, la meilleure au monde juste avant la cuisine chinoise) est le produit de la rencontre de plusieurs influences et de cultures. Elle est, bien sûr, d'abord l'héritière de la cuisine romaine, dès l'Antiquité, mais elle s'est transformée grâce à l'apport des épices venues d'Orient au Moyen Âge. Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, elle s'est enrichie de produits venus d'Italie comme les asperges, les artichauts, l'oseille, les Betteraves et les petits pois, ainsi que de produits venus d'Amérique comme les tomates, et les haricots. L'art du sucre et la confiserie viennent aussi d'Italie. C'est aussi de ce pays que viennent les sorbets glacés, les saucissons et les pâtes. Le goût de la viande vient d'Angleterre et de Hollande. C'est de là que viennent, en effet le bifteck, et le rumsteck, dont la consommation va se généraliser et se populariser au XX^{ème} siècle. La pomme de terre vient d'Amérique du Nord, dont la consommation s'est répandue au XIX^{ème} siècle. On voit donc que la cuisine française s'est nourrie, pour ainsi dire, de plusieurs apports étrangers.

Le rythme des repas a, quant à lui, profondément changé au moment de la révolution française, même si, *a priori*, il n'y a pas de lien direct entre les deux événements, pour devenir le rythme que nous connaissons aujourd'hui. Le premier repas de la journée : le petit déjeuner s'est d'abord pratiqué à Paris et dans les grandes villes avant d'être adopté à la campagne. Mais sa composition a complètement changé. Au départ il se composait de potager, charcuterie et fromage. Ensuite, sous l'influence du mode de vie bourgeois, il est devenu à peu près ce que nous connaissons aujourd'hui : un café au lait avec des tartines beurrées. Le deuxième repas de la journée s'appelait le dîner. Il était pris le matin, mais à partir du XVII^{ème} siècle, il est pris vers deux heures ou trois heures de l'après-midi. A partir du XVIII^{ème} siècle, le mot dîner désigne le repas du soir, à la place du souper. Celui-ci est plutôt réservé au repas de fin de soirée que l'on prend après le spectacle. Entre le repas du matin et le repas du soir apparaît alors tardivement le repas de la mi-journée, que nous appelons le déjeuner, qui était composé de charcuterie, et de viande froide suivi de fromage et de dessert : un gâteau ou un fruit.

Des trois repas, c'est donc celui du soir qui est entouré du plus grand soin et c'est véritablement de lui que vont naître tout l'art et le raffinement de la gastronomie française. Peu à peu cet art devient représentatif d'un certain mode de vie et même, d'une certaine façon, il représente un aspect important de la civilisation française. Au XIX^{ème} siècle, la cuisine française devient une référence en Europe et ses chefs, comme Grimod de la Reynière et Brillat-Savarin publient des ouvrages de gastronomie qui sont lus et appréciés partout en Europe. Aujourd'hui le guide de gastronomie, qui établit chaque année un classement des meilleurs restaurants, reste le Gault et Millaut des deux célèbres critiques Henri Gault et Christian Millaut. Ceux-ci ont lancé un appel, en 1973, aux chefs pour une nouvelle cuisine française, allégée, authentique et ouverte aux cuisines du monde, sous forme de dix commandements :

- Tu ne cuiras pas trop
- Tu utiliseras des produits frais et de qualité
- Tu allègeras ta carte
- Tu ne seras pas systématiquement moderniste
- Tu rechercheras cependant ce que t'apportent les nouvelles techniques
- Tu éviteras marinades, faisandages, fermentations, etc.
- Tu élimineras sauces brunes et blanches
- Tu n'ignoreras pas la diététique
- Tu seras inventif

Voici maintenant quelques symboles importants de la gastronomie française :

- La pâtisserie :

Lenôtre : Cette marque de pâtisserie de luxe a été créée par un pâtissier exceptionnel, Gaston Lenôtre, en 1957. Au départ, elle ne comptait qu'une douzaine de travailleurs. Aujourd'hui, c'est une entreprise, du groupe Accor, qui compte plus de mille salariés implantée partout dans le monde.

- Les Fromages :

La France est le pays du fromage par excellence. Le général De Gaulle disait:

« Comment voulez-vous gouverner un pays qui a plus de 400 fromages ? ». Les plus célèbres sont :

Le camembert : Ce fromage a été inventé en 1791, par Marie Harel, une habitante du village de Camembert, dans le pays d'Auge. Cette dame a adapté le procédé de fabrication du brie, en utilisant un moule à Livarot. Celui-ci est un fromage fermenté à pâte molle, qui dégage une très forte odeur. Lors de son passage dans la région, Napoléon III goûte et apprécie ce fromage et il décide de faire venir Victor Paynel, son fabricant, à Paris. Exporté en Amérique, il prend alors une renommée internationale. Pendant la guerre de 14-18 il devient la nourriture essentielle des soldats sur le front. Depuis 1950, son procédé de fabrication a évolué et s'est industrialisé, par l'utilisation de la pasteurisation. Cette opération, du nom de Pasteur, consiste à détruire les germes du fromage. Les connaisseurs préfèrent le camembert traditionnel, non -pasteurisé.

Le Roquefort : C'est un fromage particulier à cause de son lieu de fabrication. En effet il est fabriqué à partir du lait de brebis et à la pâte persillée, et il est élevé dans l'ombre des caves, là où se trouve un air frais et humide favorable au développement de la pénicilline.

Les fromages de chèvres : sont eux aussi assez uniques. On peut en citer le cabécou de Rocamadour, le chabichou du Poitou, le sainte-maure de Touraine, le picodon de la drôme, le pèlardon de l' Ardèche, le crottin de Chavignol, le charolais, le tomme, etc.

La vache qui rit :

Autre symbole du fromage français, *la vache qui rit* est une marque vieille de 70 ans, et qui détient 70 % des parts du marché français des fromages fondus. Le procédé de fabrication a beaucoup évolué, avec des usines ultra modernes, des contrôles de la

chaîne de fabrication, extrêmement strictes, et d'énormes moyens consacrés à la Publicité.

- Le Foie gras :

La France est en tête de la production mondiale de Foie gras avec 80% du marché mondial. C'est un produit de luxe consommé surtout au moment des fêtes de fin d'année. Le procédé de fabrication est assez ancien ; Il remonterait aux Egyptiens, qui gavaient des oies avec des figues. Aujourd'hui cela consiste à gaver des oies et des canards avec du maïs dès l'âge de quatre mois pendant une vingtaine de jours. Ensuite ils sont abattus. Leur foie est prélevé puis cuit, le plus souvent en terrine, qui est un récipient de terre assez profond muni d'un couvercle. Le magret de canard, c'est -à -dire le filet, est grillé ou poêlé et les cuisses de canard sont mises à confire dans la graisse, ainsi que le gésier, c'est à dire les entrailles de la volaille. L'oie et le canard peuvent être servis sous forme de carcasse ou aussi sous forme de rillettes, c'est à dire sous forme de charcuterie.

- La baguette et le pain de campagne :

La baguette est une invention parisienne assez tardive ; fin du XIX ème siècle. Les boulangers parisiens l'ont inventée pour concurrencer les gros pains de campagne qui venaient des faubourgs proches de Paris. Aujourd'hui la baguette est devenue quasiment un emblème national, associé souvent à l'image du Français un peu franchouillard, portant un béret et buvant un verre de rouge. C'est surtout un symbole de la vivacité de l'artisanat français, puis que la France compte près de 40 000 boulangers, qui détiennent les trois quarts du marché de la distribution du pain. Mais ces boulangers sont fortement concurrencés par la grande distribution

- Le vin :

Autre symbole important de la gastronomie française, la culture du vin remonte à 5000 ans c'est à dire aux Gaulois, mais avec l'arrivée du christianisme, il acquiert une importance religieuse puisqu'il représente l'une des deux espèces de la communion ; C'est ce qui nous explique que l'Eglise va s'attacher, avec la construction des cathédrales, à la construction des caves. Il existe différentes sortes de cépages, c'est à dire des variétés de plant de vigne cultivée, comme le Pinot noir, le Sauvignon, le Gamay, le Sémillon, le Cabernet sauvignon, l'ugni blanc, le Carignan, le chenin, le syrah ou le chardonnnet.

Les vendanges, ou cueillette du raisin, se font généralement vers la mi-octobre. L'opération comporte quatre étapes : couper le raisin, sortir la grappe de la vigne, transporter le raisin à la cave et le distribuer dans le pressoir pour le vin blanc et dans les cuves pour le vin rouge.

Les vins sont classés en deux grandes catégories : les vins de table, et les vins de qualité produits dans des régions déterminées (VQPRD). Parmi ceux-ci, on trouve deux catégories : les vins de qualité supérieure (VDQS) et les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC). L'étiquette renseigne le consommateur sur la dénomination du vin, le taux d'alcool, le volume de la bouteille, et le nom et adresse du fabricant.

Tous les vins de qualité portent sur l'étiquette leur année de fabrication, c'est ce qui s'appelle le millésime. L'année 1961 fut une année exceptionnelle. Les vins millésimés de cette année restent donc les plus chers.

Le champagne est le vin français le plus célèbre au monde, il est toujours associé au luxe et à la fête. Mais aujourd'hui il est confronté à des difficultés liées à l'augmentation des volumes produits, à la banalisation de ce vin, et la présence sur le marché de vins mousseux, beaucoup moins chers et qui concurrencent fortement le champagne.

Enfin, les deux régions en France les plus connues pour la qualité

de leur vin sont Bordeaux et la Bourgogne.

II. Activités ⁶

Texte :

Les Piliers de la gastronomie

Sans eux, la cuisine française ne serait pas ce qu'elle est. De la baguette parisienne au foie gras landais, du poulet de Bresse au beurre d'Echiré, de la pomme de terre au camembert, le tour de France de ces produits qu'on nous envie.

Beurre et crème

Seuls les Méditerranéens peuvent envisager la cuisine sans crème ni beurre, et encore... Tous deux tirés du lait de vache, le beurre et la crème sont l'expression même de la cuisine normande mais aussi charentaise, poitevine, berrichonne, tourangelle, bressane, dauphinoise...

Nombreuses sont les régions productrices de crème, mais deux seulement ont jusqu'ici mérité des appellations d'origine contrôlée : Charente -Poitou, dont les beurres sont célèbres depuis longtemps, et Isigny, dans le Cotentin, qui étend cette appellation à sa crème. Mais attention : l'AOC ne demande pas que les beurres ou crèmes qui la portent soient au lait cru. Au contraire, ils sont presque tous pasteurisés ! Bien entendu, les beurres crus ont plus de parfum, parce qu'ils sont obligatoirement vendus jeunes (après, ils deviennent rances), et c'est donc la date de fabrication qu'il faut surveiller. Pour la crème, préférez-la toujours crue : elle seule a encore du goût et, aujourd'hui, la plupart des bons fromagers en vendent. Côté calories, une cuillerée de crème apporte près de trois fois moins de matière grasse qu'une cuillerée de beurre ! Parmi les marques distribuées, citons Isigny Sainte- Mère pour le beurre cru, le Paysan Breton pour son beurre de baratte⁷, Lescure pour son beurre salé au sel de Marennes –Oléron et le célèbre Echiré. (...)

Elisabeth DE Meurville
Maison française, février 1994

1. Questions sur le texte

1. Dans quelle région française n'utilise-t-on ni beurre ni crème dans la cuisine ?
2. Quelles régions ont obtenu des appellations d'origine contrôlée ?
3. Pourquoi les beurres crus ont-ils plus de parfum ? Où peut-on acheter de la crème crue ?
4. Le beurre et la crème ont-ils le même nombre de calories ?

2. Lexique

⁶ Source : *La France aux cent visages*, Cahier d'activités, Anne Marie Hingue.

⁷ Battu de façon artisanale

1. Donnez le sens des mots suivants :

- a. appellation :
- b. pasteurisé :
- c. rances :
- d. cuillerée :

2. Donnez le sens des expressions suivantes, construites à partir du mot « beurre » :

- a. mettre du beurre dans les épinards :
- b. faire son beurre :
- c. cela compte pour du beurre :
- d. avoir un œil au beurre noir :

3. Production écrite

- 1. D'après-vous, se nourrir de façon saine et équilibrée est-il compatible avec la vie moderne ?
- 2. « On creuse sa tombe avec ses dents. » (proverbe chinois). Commentez ce proverbe et donnez votre avis.

Texte⁸

PUB : La baguette magique

Une minuscule société réussit à faire du pain quotidien un support.

Elle en voit de toutes les couleurs, la baguette de pain. Des logos, des voitures, des filles superbes viennent protéger ses flancs croustillants. La baguette n'est plus en prise directe avec la main du consommateur, car elle est désormais entourée d'un sachet aux propriétés hygiéniques et... publicitaires.

Une jeune société, Actifrance, a repris à son compte l'idée de véhiculer des messages promotionnels sur les sachets de pain. Afin d'éviter les écueils où d'autres avaient déjà échoué, elle a étudié pendant plus d'un an le projet avant de s'engager dans cette aventure en contrôlant tout le processus de bout en bout. En Avril 1992, Actifrance lance Actibag et réalise sur l'année 1,5 million de francs de chiffre d'affaires. Ce qui représente 30% du chiffre d'affaires total de cette jeune société ! L'idée est simple. La baguette est un produit de grande consommation et son achat est quotidien. Un support publicitaire attaché à la remise du pain permet ainsi de toucher dans leur intimité et à répétition la grande majorité des foyers.

A la grande différence des mailings, ce support a une utilité intrinsèque. Une enquête révèle que 70% des consommateurs conservent le pain dans le sachet Actibag et que 65% le mettent directement sur la table au moment des repas. Bref, il ne reste plus qu'à convaincre les boulangers et, surtout, les annonceurs.

Actibag s'est constitué un réseau de 7000 boulangers, sur 37 000 artisans recensés en France. Les sachets de pain sont distribués gratuitement aux boulangers. Des courriers leur sont envoyés pour les informer de la campagne, puis pour les remercier de leur participation. (...)

Le Nouvel Economiste, n° 891, 23 Avril 1993

⁸ Source : *La France aux cent visages*

1. Questions sur le texte

- a. Sur quel support sont véhiculés les messages publicitaires ?
- b. Pourquoi a-t-on choisi la baguette ?
- c. Quelle différence y a-t-il entre les envois en nombre et cette forme de publicité ?
- d. Quelle est l'utilité de ce sachet pour le consommateur ?
- e. Combien les boulangers doivent-ils payer pour recevoir ces sachets ?

2. Lexique

1. Donnez le sens des mots suivants :

- a. croustillants :
- b. promotionnels :
- c. échoué :
- d. foyers :
- e. intrinsèque :
- f. recensé :

2. Donnez le sens des expressions suivantes, formées à partir du mot « pain » :

- a. avoir du pain sur la planche :
- b. manger son pain blanc le premier :
- c. avoir quelque chose pour une bouchée de pain :
- d. ne pas manger de ce pain-là :
- e. ôter à quelqu'un le pain de la bouche :

3. Compréhension écrite

Après lecture du texte, dites si ces affirmations sont vraies ou fausses :

- a. La baguette de pain va changer de couleur.
.....
- b. L'idée de la société Actifrance n'est pas nouvelle.
.....
- c. D'autres sociétés ont réussi à faire la même chose qu'Actifrance.
.....
- d. Actifrance réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires avec Actibag
.....
- e. Le sachet est conservé par les consommateurs.
.....
- f. Des ouvriers sont envoyés aux boulangers avant et après la campagne publicitaire.
.....

III. Témoignages et documents

Invité par surprise

Vraiment, ce n'était pas prévu. On avait encore du travail à faire pour le lendemain. On était juste passé pour un renseignement, et puis voilà.

-Tu dînes avec nous ? Mais alors simplement, à la fortune du pot !

Les quelques secondes où l'on sent que la proposition va venir sont délicieuses. C'est l'idée de prolonger un bon moment, bien sûr, mais celle aussi de bousculer le temps. La journée avait déjà été si prévisible ; la soirée s'annonçait si sûre et programmée. Et puis voilà, en deux secondes, c'est un grand coup de jeune : on peut changer le cours des choses au débotté. Bien sûr on va se laisser faire.

Dans ces cas –là, rien de gourmé : on ne va pas vous cantonner dans un fauteuil côté salon pour un apéritif en règle. Non, la conversation va se mitonner dans la cuisine –tiens, si tu veux m'aider à éplucher les pommes de terre ! Un épluche –légumes à la main, on se dit des choses plus profondes et naturelles. On croque un radis en passant. Invité par surprise, on est presque de la famille, presque de la maison. Les déplacements ne sont plus limités. On accède aux recoins, aux placards. Tu la mets où ta moutarde ? Il y a des parfums d'échalote et de persil qui semblent venir d'autrefois, d'une convivialité lointaine peut-être celle des soirs où l'on faisait ses devoirs sur la table de la cuisine ?

Les paroles s'espacent. Plus besoin de tous ces mots qui coulent sans arrêt ; Le meilleur, à présent, ce sont ces plages douces, entre les mots. Aucune gêne. On feuillette un bouquin au hasard de la bibliothèque. Une voix dit « Je crois que tout est prêt » et on refusera l'apéritif – bien vrai. Avant de dîner, on s'assoira pour bavarder autour de la table mise, les pieds sur le barreau un peu haut de la chaise paillée. Invité par surprise on se sent bien, tout libre, tout léger. Le chat noir de la maison lové sur les genoux, on se sent adopté. La vie ne bouge plus –elle s'est laissé inviter par surprise.

Philippe Delerm, *La Première Gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*, éd. Gallimard.

Georges BRASSENS

(1921-1981)

(Auteur, compositeur et interprète)

Le bistrot

Dans un coin pourri
Du pauvre Paris
Sur un' place
L'est un vieux bistrot
Tenu pas un gros
Dégueulasse
Si t'as le bec fin
S'il te faut du vin
D'premier' classe
Va boire à Passy
Le nectar d'ici
Te dépasse
Mais si t'as l'gosier
Qu'une armur' d'acier
Matelasse
Goûte à ce velours
Ce petit bleu lourd
De menaces
Tu trouveras là
La fin 'fleur de la Populace
Tous les marmiteux
Les calamiteux
De la place
Qui viennent en rang
Comme les harengs
Voir en face
La bell' du bistrot
La femme à ce gros
Dégueulasse
Que je boive à fond
L'eau de tout' s les fon -tain's wallace
Si, dès aujourd'hui
Tu n'es pas séduit Par la grâce
De cett' jolie fée
Qui, d'un bouge, a fait
Un palace Avec ses appas
Du haut jusqu'en bas Bien en place
Ces trésors exquis
Qui les embrass', qui

Les enlace ? Vraiment, c'en est trop
Tout ça pour ce gros
Dégueulasse C'est injuste et fou
Mais que voulez –vous Qu'on y fasse ?
L'amour se fait vieux
Il a plus les yeux Bien en face
Si tu fais ta cour
Tâch' que tes discours
Ne l'agacent Sois poli, mon gars
Pas de geste ou ga-re à la casse
Car sa main qui claqu' Punit d'un flic –flac
Les audaces Certes, il n'est pas né
Qui mettra le nez Dans sa tasse
Pas né, le chanceux
Qui dégel'ra ce Bloc de glace
Qui fera dans l'dos
Les corn's à ce gros Dégueulasse
Dans un coin pourri
Du pauvre Paris Sur un' place
Une espèc' de fée
D'un vieux bouge, a fait
Un palace

**Jeanne
(Brassens)**

Chez Jeanne, la Jeanne
Son auberge est ouverte aux gens sans feu ni lieu
On pourrait l'appeler l'auberge de Bon Dieu
S'il n'en existait déjà une
La dernière où l'on peut entrer
Sans frapper, sans montrer patte blanche

Chez Jeanne, la Jeanne
On est n'importe qui, on vient n'importe quand
Et, comme par miracle, par enchantement
On fait partie de la famille
Dans son cœur, en s'poussant un peu
Reste encore une petite place

La Jeanne, la Jeanne
Elle est pauvre et sa table est souvent mal servie
Mais le peu qu'on y trouve assouvit pour la vie
Par la façon qu'elle le donne
Son pain ressemble à du gâteau
Et son eau à du vin comme deux gouttes d'eau

La Jeanne, la Jeanne
On la paie quand on peut des prix mirobolants
Un baiser sur son front ou sur ses cheveux blancs
Un semblant d'accord de guitare
L'adresse d'un chat échaudé
Ou d'un chien tout crotté comm' pourboire

La Jeanne, la Jeanne
Dans ses ros's et ses choux n'a pas trouvé d'enfant
Qu'on aime et qu'on défend contre les quatre vents
Et qu'on accroche à son corsage
Et qu'on arrose avec son lait
D'autres qu'elle en seraient tout' s chagrines

Mais Jeanne, la Jeanne
Ne s'en soucie pas plus que de colin –tampon
Etre mère de trois pouliquets, à quoi bon
Quand elle est mère universelle
Quand tous les enfants de la terre
De la mer et du ciel sont à elle

CHANSON POUR L'AUVERGNAT

Elle est à toi cette chanson, Toi l'Auvergnat qui sans façon
M'as donné quatre bouts de bois, Quand dans ma vie il faisait froid
Toi qui m'as donné du feu quand, Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés, M'avaient fermé la porte au nez
Ce n'était rien qu'un feu de bois, Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore, À la manière d'un feu de joie
Toi l'Auvergnat quand tu mourras, Quand le croque-mort

t'emportera

Qu'il te conduise à travers ciel, Au père éternel

Elle est à toi cette chanson, Toi l'hôtesse qui sans façon
M'as donné quatre bouts de pain, Quand dans ma vie il faisait faim
Toi qui m'ouvris ta huche quand, Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés, S'amusaient à me voir jeûner
Ce n'était rien qu'un peu de pain, Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore, À la manière d'un grand festin
Toi l'hôtesse quand tu mourras, Quand tu mourras, Quand le

croque-mort t'emportera

Qu'il te conduise à travers ciel, Au père éternel

Elle est à toi cette chanson, Toi l'étranger qui sans façon
D'un air malheureux m'as souri, Lorsque les gendarmes m'ont pris
Toi qui n'as pas applaudi quand, Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés, Riaient de me voir emmener
Ce n'était rien qu'un peu de miel, Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore, À la manière d'un grand soleil
Toi l'étranger quand tu mourras, Quand le croque -mort

t'emportera

Qu'il te conduise à travers ciel, Au père éternel.

Emile ZOLA
(1840-1902)

Source : L'assommoir

La fête de Gervaise

Gervaise, énorme, tassée sur les coudes, mangeant de gros morceaux de blanc, ne parlant pas, de peur de perdre une bouchée ; et elle était seulement un peu honteuse devant Goujet, ennuyée de se montrer ainsi, gloutonne comme une chatte. Goujet, d'ailleurs, s'emplissait trop lui-même, à la voir toute rose de nourriture. Puis, dans sa gourmandise, elle restait si gentille et si bonne ! Elle ne parlait pas, mais elle se dérangeait à chaque instant, pour soigner le père Bru et lui passer quelque chose de délicat sur son assiette. C'était même touchant de regarder cette gourmande s'enlever un bout d'ail de la bouche, pour le donner au vieux, qui ne semblait pas connaisseur et qui avalait tout, la tête basse, abêti de tant bâfrer, lui dont le gésier avait perdu le goût du pain. Les Lorilleux passaient leur rage sur le rôti ; ils en prenaient pour trois jours, ils auraient englouti le plat, la table et la boutique, afin de ruiner la banban du coup. Toutes les dames avaient voulu de la carcasse ; la carcasse, c'est le morceau des dames. Mme Lerat, Mme Boche, Mme Putois grattaient des os, tandis que maman Coupeau, qui adorait le cou, en arrachait la viande avec deux dernières dents. Virginie, elle, aimait la peau, quand elle était rissolée, et chaque convive lui passait sa peau, par galanterie ; si bien que Poisson jetait à sa femme des regards sévères, en lui ordonnant de s'arrêter, parce qu'elle en avait assez comme ça : une fois déjà, pour avoir trop mangé d'oie rôtie, elle était restée quinze jours au lit, le ventre enflé. Mais Coupeau se fâcha et servit un haut de cuisse à Virginie, criant que, tonnerre de Dieu ! Si elle ne le décrottait pas, elle n'était pas une femme. Est-ce que l'oie avait jamais fait du mal à quelqu'un ? Au contraire, l'oie guérissait les maladies de rate. On croquait ça sans pain, comme un dessert. Lui, en aurait bouffé toute la nuit, sans être incommodé ; et, pour crâner, il s'enfonçait un pilon entier dans la bouche. Cependant, Clémence achevait son croupion, le suçait avec un gloussement des lèvres, en se tordant de rire sur sa chaise, à cause de Boche qui lui disait tout bas des indécentes. Ah ! Nom de Dieu ! Oui, on s'en flanqua une bosse ! Quand on y est, on y est, n'est-ce pas ? Et si l'on ne se paie qu'un gueuleton par –ci, par-là, on serait joliment godiche de ne pas s'en fourrer jusqu'aux oreilles. Vrai, on voyait les bedons se gonfler à mesure. Les dames étaient grosses. Ils pétaient dans leur peau, les sacrés goinfres ! La bouche ouverte, le menton barbouillé de graisse, ils avaient des faces pareilles à des derrières, et si rouges, qu'on aurait dit de gens riches, crevant de prospérité.

LA MADELEINE DE PROUST

Il y avait déjà bien des années que, de Combray, tout ce qui n'était pas le théâtre et le drame de mon coucher, n'existait plus pour moi, quand un jour d'hiver, comme je rentrais à la maison, ma mère, voyant que j'avais froid, me proposa de me faire prendre, contre mon habitude, un peu de thé. Je refusai d'abord et, je ne sais pourquoi, me ravisai. Elle envoya chercher un de ces gâteaux courts et dodus appelés Petites Madeleines qui semblent avoir été moulés dans la valve rainurée d'une coquille de Saint-Jacques. Et bientôt, machinalement, accablé par la morne journée et la perspective d'un triste lendemain, je portai à mes lèvres une cuillerée du thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais à l'instant même où la gorgée mêlée des miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi ; Un plaisir délicieux m'avait envahi, isolé, sans la notion de sa cause. Il m'avait aussitôt rendu les vicissitudes de la vie indifférentes, ses désastres inoffensifs, sa brièveté illusoire, de la même façon qu'opère l'amour, en me remplissant d'une essence précieuse : ou plutôt cette essence n'était pas en moi, elle était moi. J'avais cessé de me sentir médiocre, contingent, mortel. D'où avait pu me venir cette puissante joie ? Je sentais qu'elle était liée au goût du thé et du gâteau, mais qu'elle le dépassait infiniment, ne devait pas être de même nature. D'où venait-elle ? Que signifiait-elle ? Où l'appréhender ? Je bois une seconde gorgée où je ne trouve rien de plus que dans première, une troisième qui m'apporte un peu moins que la seconde. Il est temps que je m'arrête, la vertu du breuvage semble diminuer. Il est clair que la vérité que je cherche n'est pas en lui, mais en moi. (...) Je pose la tasse et me tourne vers mon esprit. C'est à lui de trouver la vérité. Mais comment ? Grave incertitude, toutes les fois que l'esprit se sent dépassé par lui-même ; quand lui, le chercheur, est tout ensemble le pays obscur où il doit chercher et où tout son bagage ne lui sera de rien. Chercher ? Pas seulement : créer. IL est en face de quelque chose qui n'est pas encore et que seul il peut réaliser, puis faire entrer dans sa lumière. Et je recommence à me demander quel pouvait être cet état inconnu, qui n'apportait aucune preuve logique, mais l'évidence, de sa félicité, de sa réalité devant laquelle les autres s'évanouissaient. Je veux essayer de le faire réapparaître. Je rétrograde par la pensée au moment où je pris la première cuillerée de thé. Je retrouve le même état, sans une clarté nouvelle. Je demande à mon esprit un effort de plus, de ramener encore une fois la sensation qui s'enfuit. Et, pour que rien ne brise l'élan dont il va tâcher de la ressaisir, j'écarte tout obstacle, toute idée étrangère, j'abrite mes oreilles et mon attention contre les bruits de la chambre voisine. Mais sentant mon esprit qui se fatigue sans réussir, je le force au contraire à prendre cette distraction que je lui refusais, à penser à autre chose, à se refaire avant une tentative suprême. Puis une deuxième fois, je fais le vide devant lui, je remets en face de lui la saveur encore récente de cette première gorgée et je sens tressaillir en moi quelque chose qui se déplace, voudrait s'élever, quelque chose qu'on aurait désancré, à une grande profondeur ; je ne sais ce que c'est, mais cela monte lentement ; j'éprouve la résistance et j'entends la rumeur des distances traversées. Certes, ce qui palpète ainsi au fond de moi, ce doit être l'image, le souvenir visuel, qui, lié à cette saveur, tente de la suivre jusqu'à moi. Mais il se débat trop loin, trop confusément ; à peine si je perçois le reflet neutre où se confond l'insaisissable tourbillon des couleurs remuées ; mais je ne peux distinguer la forme, lui demander, comme au seul interprète possible, de me traduire le témoignage de sa contemporaine, de son inséparable compagne, la saveur, lui demander de m'apprendre de quelle circonstance particulière, de quelle époque du passé il s'agit. Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi ? Je ne sais. Maintenant je sens plus rien, il est arrêté, redescendu peut-être ; qui sait s'il remontera jamais de sa nuit ? Dix fois il me faut

recommencer, me pencher vers lui. Et chaque fois la lâcheté qui nous détourne de toute tâche difficile, de toute œuvre importante, m'a conseillé de laisser cela, de boire mon thé en pensant simplement à mes ennuis d'aujourd'hui, à mes désirs de demain qui se laissent remâcher sans peine. Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui de petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour –là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul. La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je n'y eusse goûté ; peut-être parce que, en ayant souvent aperçu depuis, sans en manger, sur les tablettes des pâtisseries, leur image avait quitté ces jours de Combray pour se lier à d'autres plus récents ; peut-être parce que, de ces souvenirs abandonnés si longtemps hors de la mémoire, rien ne survivait, tout s'était désagrégé ; les formes –et celle aussi du petit coquillage de pâtisserie, si grassement sensuel sous son plissage sévère et dévot –s'étaient abolies, ou, ensommeillées, avaient perdu la force d'expansion qui leur eût permis de rejoindre la conscience. Mais, quand, d'un passé ancien rien ne subsiste, après la mort des êtres, après la destruction des choses, seules, plus frêles mais plus vivaces, plus immatérielles, plus persistantes, plus fidèles, l'odeur et la saveur restent encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer, sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir.

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, 1913.

Chapitre 3 :

Vies économiques.

I. Synthèse

Il existe un véritable paradoxe français, qu'un étranger peut avoir du mal à comprendre. La France est un pays riche. Elle fait partie du club assez fermé des sept, devenus huit avec l'arrivée relativement récente de la Russie, pays les plus riches de la planète. Pourtant des millions de Français sont pauvres. Avec plus de deux millions et demi de chômeurs, (9 à 10 % de la population active) et près de deux millions de travailleurs précaires et de Rmistes (Revenu minimum d'insertion mis en place fin des années 80 pour faire face à la crise économique), les économistes ont dû inventer un mot : *le quart-monde* pour désigner cette frange de la population pauvre dans un pays riche. Comment expliquer ce paradoxe ? La question du pouvoir d'achat est en train de devenir en ce moment même une question centrale dans les débats qui animent la vie politique française. La popularité du président Sarkozy et de son gouvernement est mesurée à l'aune des réponses qu'ils apporteront à cette question. Il s'agit de savoir si, oui ou non, il y a une baisse du pouvoir d'achat. Les syndicats affirment que oui et s'appuient sur des chiffres qui prouvent qu'un fonctionnaire qui occupe aujourd'hui le même poste qu'il y a sept ans a perdu 6 % de pouvoir d'achat⁹. Le gouvernement, lui, répond, au contraire qu'il y a une progression du pouvoir d'achat. Il s'appuie sur l'évolution salariale observée entre 2006 et 2007. Cela signifie qu'il ne comptabilise que les fonctionnaires qui ont travaillé pendant ces deux années, sans tenir compte de ceux qui sont partis à la retraite, ni ceux qui viennent d'être recrutés. Or, un fonctionnaire qui a été embauché en 2007 gagne moins qu'un fonctionnaire qui a été embauché en 2006¹⁰. Notre propos n'est pas d'apporter une réponse technique à cette question. Nous allons simplement essayer de broser un tableau le plus objectif possible sur la situation économique des ménages, en France, aujourd'hui ce qui nous permettrait d'avoir une idée sur le niveau de vie en France. Nous allons examiner deux points : le premier est celui de l'argent : les revenus, le pouvoir d'achat et le budget des ménages, et le second est celui du logement : les logements sociaux, le confort et le budget.

La grande nouveauté, au niveau de l'argent au début de cette décennie, aura été pour la France, la disparition du Franc (qui avait cours depuis 1795) et le passage à l'Euro, la monnaie commune européenne, à partir du 1er janvier 2002. Ce passage a été rendu possible depuis l'adoption du traité de Maastricht en 1992.

Contrairement aux Etats-Unis, en France le rapport à l'argent est assez réservé. Il est par exemple considéré comme assez grossier, voire vulgaire, de parler d'argent, d'étaler sa richesse ou de dire son salaire. Les énormes salaires des gens du spectacle ou des patrons des grandes entreprises, que la presse révèle périodiquement, provoquent toujours des réactions d'indignation, alors qu'aux Etats-Unis les mêmes révélations, provoqueraient sinon de l'admiration, du moins de l'approbation. Les scandales récents, révélés par la presse au sujet de la corruption, qui a éclaboussé certains hommes politiques. , Mais aussi au sujet de golden

⁹ L'express.fr, mardi 20 novembre 2007

¹⁰ Idem

parachutes et d'autres avantages indus, dans le cas d'entreprises conduites à la faillite, touchés par des patrons qui, en quittant leur entreprise, empochent d'énormes sommes d'argent, ont aggravé le sentiment d'injustice, par rapport à tous ceux qui n'ont que leurs revenus pour vivre.

Mais alors qu'est ce qu'un revenu ? Un revenu est constitué du salaire que l'on touche pour son travail, mais aussi de ce que peut rapporter un patrimoine et de l'ensemble des prestations sociales dont on bénéficie, comme les allocations familiales, de logement ou de chômage. Il faut retirer de toutes ces sommes touchées, l'impôt sur le revenu payé à l'Etat pour calculer le revenu net d'impôt gagné par chaque individu. Pourtant, il faut savoir qu'en France la moitié des salariés est exonérée de l'impôt sur le revenu, à cause de la faiblesse de leurs revenus. Mais personne n'échappe à la T.V.A (Taxe sur la Valeur Ajoutée) qui est un impôt direct que l'Etat perçoit sur les services et les produits et qui est de l'ordre de 19,6%.

La question du pouvoir d'achat des Français, se pose dans l'actualité, avec acuité, mais pour la comprendre il faut remonter quelques années en arrière. Il faut savoir qu'entre la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 et le premier choc pétrolier en 1974, le pouvoir d'achat des Français a augmenté plus que pendant tout le dix-neuvième siècle, et qu'entre 1970 et 1990, il a continué d'augmenter de 60 %. ¹¹ Cette croissance s'est depuis, nettement ralentie. Surtout elle n'a pas empêché de creuser les écarts entre les plus riches et les plus pauvres. En effet 12% de la population française est considérée comme pauvre¹². Les familles monoparentales sont, elles, les plus pauvres.

Les ménages consacrent une part importante de leur budget au logement, en deuxième lieu vient l'alimentation, ensuite le transport et la communication, en quatrième lieu la santé qui absorbe 10 % du budget et enfin l'habillement. Cette répartition n'est cependant pas la même selon les catégories sociales. Un ouvrier par exemple consacre une plus grande partie de son budget à l'alimentation qu'un salarié de la classe moyenne. De même, un célibataire dépense plus d'argent pour les loisirs, la culture et les vêtements qu'un homme marié. Un Parisien dépense deux fois plus pour ses sorties qu'un provincial, les salaires étant plus importants à Paris qu'en province.

On voit donc que la France n'échappe pas aux conséquences brutales de l'ultralibéralisme, qui est de règle, depuis l'arrivée de la mondialisation, qui génère inévitablement, et quels que soient les gouvernements en place, des inégalités croissantes et une érosion du pouvoir d'achat.

Ces inégalités sont encore plus marquées au niveau du second point que nous allons aborder, qui est celui du logement. Mais là aussi un rappel historique est nécessaire.

La France est un pays qui a une forte tradition rurale et campagnarde. Or, cette tradition a commencé à décliner à partir de la seconde moitié du XIX e siècle. Si au XIX e siècle 80% des Français habitaient en campagne, aujourd'hui la proportion est totalement inversée.

L'exode rural s'est accentué après la deuxième guerre mondiale. Avec l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie, et des travailleurs immigrés, Paris et les grandes villes sont entourées de gigantesques banlieues sous forme de cités H.L.M (Habitat à loyer modéré). Assez mal conçues, dès le départ, ces cités dortoirs engendrent un sentiment de mal être, chez la population qui y habite, qui aboutit régulièrement à des flambées de violence.

¹¹ *La France au quotidien*, Presses universitaires de Grenoble, 2004, p. 63

¹² *Idem*. P.. 63

Aujourd'hui la tendance est à privilégier la construction de quartiers pavillonnaires, et l'on observe depuis quelques années un mouvement d'exode vers les campagnes. Ce mouvement est rendu possible, grâce à la politique de décentralisation, grâce au développement des moyens de transport ultra rapides comme le T.G.V. et surtout à cause de la flambée des prix de l'immobilier à Paris et dans les grandes villes. En effet il est devenu, aujourd'hui, quasiment hors de portée pour un salarié d'acheter un appartement à Paris ou dans les grandes villes. Cela pose aussi le problème du pouvoir d'achat et de la politique urbaine. En revanche, plus de 50% des ménages sont propriétaires de leur logement et la moitié d'entre eux ont accédé à la propriété grâce à un emprunt. Beaucoup, parmi eux, disposent aussi, d'une résidence secondaire, située souvent en campagne.

15 millions de personnes, souvent des ouvriers, des employés ou des retraités, occupent des logements sociaux, qui leur sont attribués en fonction de leurs revenus, par les mairies ou par les organismes H.L.M. Le confort à l'intérieur des maisons et des appartements, s'est nettement amélioré. La plupart sont pourvues de salle de bain assez confortable avec eau chaude, et chauffage central, et d'une cuisine qui a tendance à être de plus en plus spacieuse.

Le confort apparaît aussi dans les équipements électro ménagers : réfrigérateurs, cuisinière et lave -linge, et moins fréquemment, lave -vaisselle et sèche linge. Au niveau des meubles, les Français préfèrent le style rustique et le parquet plutôt que la moquette. En somme, le logement absorbe le tiers du revenu dans le budget d'un ménage. La Taxe d'habitation est payée par chaque occupant d'un appartement, et la taxe foncière, par chaque propriétaire de logement. Certains frais de logement peuvent être pris en charge par des organismes sociaux.

Ainsi, après avoir passé en revue ces différents aspects relatifs d'une part à l'argent, aux revenus, et au pouvoir d'achat, et d'autre part aux problèmes de l'immobilier, du confort et des équipements, on peut affirmer que le niveau de vie des Français n'a cessé d'augmenter dans l'ensemble, et de manière globale. Cependant, ce niveau de vie n'augmente pas à la même vitesse et dans les mêmes proportions pour toutes les couches sociales. Selon que l'on est en haut de l'échelle sociale ou en bas, on ne profite pas, à égalité des bienfaits de la mondialisation et de l'ouverture sur le marché mondial. La France est-elle en train de devenir une société à deux vitesses ?

II. Activités¹³

Texte :

Faut-il ouvrir les magasins le dimanche ?

25 % des Français au travail le dimanche ?

**Y a-t-il vraiment 25 % des Français actifs qui travaillent à l'heure où tous les autres ont choisi la grasse matinée et le croissant au beurre dominical ?
Mais oui...**

Depuis 1987, le recours au travail du dimanche s'est accru et un Français sur quatre est aujourd'hui concerné par cette situation. Chaque dimanche, un million et demi de salariés viennent rejoindre le million d'indépendants et de petits patrons dans leur activité dominicale. Ce travail reste cependant occasionnel et ne dépasse pas un dimanche par mois. Mais qui sont donc ces Français qui continuent de s'activer, alors que leurs concitoyens se reposent de leurs efforts hebdomadaires ? Il s'agit tout d'abord des commerces tels que les pâtisseries, les boulangeries, les hôtels, les restaurants, les cafés qui sollicitent à chaque fin de semaine de nombreux employés. Tous les métiers liés aux transports sont également concernés et permettent à la société de vivre normalement. D'autres encore, responsables de notre sécurité et de notre santé, veillent tout au long du 7^e jour de la semaine : forces de l'ordre et personnel pénitentiaire (30% des effectifs), équipes médicales (23%) sont de garde le dimanche. Les grosses entreprises de l'industrie lourde poursuivent elles aussi leur activité ce jour-là. Le résultat pour les salariés concernés est variable : dans les grandes entreprises industrielles, leur activité dominicale réduit leur temps de travail hebdomadaire, alors que ce n'est pas le cas dans les P.M.E.

Le dimanche ne serait –il plus le jour du Seigneur ?

« Tu travailleras 6 jours et le 7^e tu te reposeras ». C'est écrit dans la Bible. Aujourd'hui, 62% des Français sont prêts à travailler le dimanche.

Il aura fallu que la grande distribution, en l'occurrence Virgin Mégastore (sur les Champs –Elysées à Paris), ouvre son empire tard dans la soirée, ainsi que le dimanche et les jours de fête, pour que la polémique sur le travail du dimanche reprenne. Du coup, et comme en France on aime cela, un sondage a été effectué. C'est BVA¹⁴, pour notre confrère Paris –Match¹⁵, qui s'est lancé dans l'aventure.

Que constate-t-on ? Tout simplement que 62% des Français sont favorables au travail le 7^e jour, que 4 personnes sur 10 estiment qu'elles iraient régulièrement effectuer leurs achats le dimanche et qu'il n'y a pas de distingo entre les magasins de biens culturels et les autres (alimentation, meubles, vêtements). Qui doit régler le problème ? 21 % répondent l'Etat, les autres que c'est aux patrons et à leurs salariés de décider. Quoi qu'il en soit, ils sont encore tout de même 19 % à dire non, même avec une compensation financière.

¹³ *La France aux cent visages*

¹⁴ Institut d'études de marché et de sondages d'opinion.

¹⁵ Hebdomadaire français.

Exercices

1. Questions sur le texte

1. Combien de Français sont concernés par le travail du dimanche ?
2. Avec quelle fréquence s'exerce le travail dominical ?
3. dans quels secteurs d'activité travaille –t-on souvent le dimanche,
4. Quel effet ce travail dominical – t-il sur le temps de travail des salariés ?

2. Lexique

1. Donnez le sens des mots et expressions suivants :

a. faire la grasse matinée :

.....

b. S'est accru :

.....

c. sollicitent :

.....

d. veillent :

.....

e. personnel pénitentiaire :

.....

2. Complétez les phrases suivantes à l'aide de mots pris dans le texte :

a. Je ne pouvais pas faire les travaux moi-même, j'ai eu.....à une entreprise spécialisée.

b. Nous ne voyons pas souvent, nous avons des rendez –vous.....

c. La petite délinquance est surtout un problème urbain, qui met en péril lades citoyens.

d. cette entreprise est prospère, elle a doublé sesen dix ans.

e. La bonne marche d'une entreprise dépend également de l'.....économique de tout le pays.

3. Essai :

Vous rédigerez un essai en articulant votre plan autour des trois questions suivantes :

1. Dans de grandes villes où les magasins sont ouverts tard dans la soirée, l'ouverture dominicale vous paraît –elle nécessaire ?
2. A votre avis, les petites entreprises sont –elles défavorisées par rapport aux plus grandes lorsqu'on autorise le travail dominical ? Justifiez votre réponse.
3. *Je hais dimanches* est le titre d'une chanson. Et vous, éprouvez –vous ce sentiment ? Avez-vous des habitudes dominicales,

III. Témoignages et Documents

Le moral des ménages

Détrompe –toi, dis –je à Selma. Ma mère, elle est comme ça. J’ai quitté la maison familiale à dix –huit ans. Ecoute –moi bien. En dix –huit ans, mes parents ne sont pas allés une seule fois au restaurant. En dix –huit ans, mes parents ne sont pas allés une seule fois au cinéma. En dix –huit ans, c’est stupéfiant, j’ai même du mal à croire qu’une chose pareille soit possible, je n’ai jamais vu mes parents sortir en amoureux, nous dire demain soir nous sortons une baby –sitter viendra vous garder, pas une seule fois, absolument jamais. Et ces résolutions se sont maintenues à l’identique après mon départ, ce qui veut dire que tu peux remplacer dix –huit par quarante. Là, ça devient vertigineux. L’endurance de cette austérité confine au martyr. Une telle ascèse économique, une telle rigueur existentielle, un refus si total des plaisirs de la vie, un jansénisme aussi radical, même Pascal, même mère Angélique, l’abbesse de Port –Royal, ne les ont pas assumés avec un tel respect des résolutions les plus rigoristes, sans entorse d’aucune sorte. Pour ma mère et ses voisines, le principe de plaisir n’existe tout simplement pas. Elles ne mesurent pas leur bonheur à la fréquence ou l’intensité des plaisirs qu’elles s’octroient. A l’instar de l’indicateur du moral des ménages concocté par l’INSEE, leur moral est conditionné par un ensemble de données strictement matérielles, économiques et conjoncturelles. Naturellement, la terminologie « moral des ménages » employée par l’INSEE est abusive. Il ne s’agit pas d’évaluer à proprement parler le moral des personnes qu’on interroge, mais d’étudier leur appréciation du contexte économique et leur comportement en matière de consommation et d’épargne. On peut supposer que le moral de la plupart des sondés n’est pas intégralement déterminé par ces seules considérations d’ordre économique. Pour toutes sortes de raisons liées au contexte affectif, sexuel ou familial du sondé, celui-ci peut avoir le moral et envisager la vie avec ferveur tout en étant confronté à des problèmes conjoncturels préoccupants (difficultés à finir le mois, perspective de licenciement, chômage longue durée, recul du pouvoir d’achat, etc. Il est heureux qu’il en aille ainsi. En revanche, le moral de ma mère (à proprement parler et au sens plein du terme) ne peut mieux être appréhendé et quantifié qu’à travers cette enquête de l’INSEE.

Quelle est votre situation financière actuelle : vous arrivez à mettre pas mal d’argent de côté ; vous arrivez à mettre un peu d’argent de côté ; vous bouclez juste votre budget ; vous tirez un peu sur vos réserves; vous êtes en train de vous endetter ; ne sait pas.

Depuis six mois, votre situation financière : s’est nettement améliorée ; s’est un peu améliorée ; est restée stationnaire ; s’est un peu dégradée ; s’est nettement dégradée ; ne sait pas.

Croyez-vous que, dans les mois qui viennent, votre situation financière va : s’améliorer nettement ; s’améliorer un peu ; rester stationnaire ; se dégrader nettement ; ne sait pas.

Pensez-vous réussir à mettre de l’argent de côté dans les mois qui viennent : oui, certainement ; oui, peut –être ; non, probablement pas ; non, certainement pas ; ne sait pas.

Pensez –vous que les gens aient intérêt à faire, actuellement, des achats importants (meubles, machines à laver, télévision, etc.) : oui, le moment est plutôt favorable ; le moment n’est ni favorable ni défavorable ; non, le moment est plutôt défavorable ; ne sait pas.

Dans la situation économique actuelle, pensez –vous qu’il soit

raisonnable d'épargner : oui, certainement ; oui, peut-être ; non, probablement ; non, certainement ; ne sait pas.

Pensez –vous que, dans les mois qui viennent, le nombre de chômeurs : augmentera nettement ; augmentera peu à peu ; restera stationnaire ; diminuera un peu ; diminuera nettement ; ne sait pas.

Pensez –vous que, depuis six mois, les prix ont : beaucoup augmenté ; moyennement augmenté ; un peu augmenté ; peu varié ; légèrement diminué ; ne sait pas.

Par rapport à ce qui se passe actuellement, pensez vous que dans les mois qui viennent : il y aura une hausse des prix plus rapide ; il y aura une hausse des prix plus rapide ; il y aura une hausse des prix aussi rapide ; il y aura une hausse des prix moins rapides ; les prix resteront stationnaires ; les prix vont légèrement diminuer ; ne sait pas.

Ces questions, les seules qui l'ont toujours préoccupée, constituent la structure et la grille de lecture du moral de ma mère, cette République aride qui préside à sa vie. Il serait instructif, pour mesurer d'une manière plus complète les états d'âme de la population française, que l'INSEE concocte un autre indicateur résumé d'opinion. On pourrait l'appeler l'indicateur de satisfaction narcissique. Ou bien l'indicateur du moral des jouisseurs. On ne pourrait mieux appréhender le moral de son fils qu'à travers cet outil.

Quelle est l'opinion que vous pouvez avoir de vous –même actuellement : vous arrivez à avoir une très bonne opinion de vous –même ; vous arrivez à avoir une assez bonne opinion de vous –même ; vous arrivez tout juste à avoir une petite opinion de vous –même ; vous avez beaucoup de mal à avoir une bonne opinion de vous –même ; vous avez une mauvaise opinion de vous –même ; ne sait pas.

Depuis six mois, la qualité de votre vie intérieure (sentiments amoureux, réceptivité aux manifestations du monde sensible, prédisposition au désir, facultés spéculatives et imaginatives, fréquence et intensité des fantasmes, etc.) : s'est nettement améliorée ; s'est un peu améliorée ; est restée stationnaire ; s'est un peu dégradée ; s'est nettement dégradée ; ne sait pas.

Pensez –vous réussir, dans les mois qui viennent, à vivre un événement d'une beauté incroyable (épiphanie, pâmoison, coup de foudre, extase totale, intuition géniale, éblouissement d'ordre esthétique ou sexuel, etc.) : oui, certainement ; oui, peut-être ; non, probablement pas ; non, certainement pas ; ne sait pas.

Mais enfin ! Répondrait ma mère à l'enquêtrice de l'INSEE. Vous en avez de bonnes ! Epiphanie ! Eblouissement d'ordre esthétique ou sexuel ! Comme si j'avais le loisir de penser à ce genre de choses ! On voit bien que vous n'avez pas à gérer un ménage !

Pensez –vous que les gens aient intérêt à s'accomplir, actuellement, à travers des actions hédonistes (tomber amoureux, faire des promenades en barque, s'attirer les sourires des jeunes personnes croisées dans la rue, mettre sa plus belle robe (veste de costume) pour aller travailler, regarder la nuit tomber au bord d'un lac, (re)lire Nadja ou la Princesse de Clèves, s'émerveiller des splendeurs de l'automne, se raser les poils pubiens pour surprendre son conjoint, se promettre un voyage à Naples avec l'inconnue que l'on croise tous les matins dans le RER, emprunter un chemin différent tous les soirs pour rentrer chez soi, examiner avec attention son environnement familial pour s'en émouvoir et le trouver beau –toutes choses qui, vous l'aurez observé, sont gratuites) : oui, le moment est plutôt favorable ; le moment n'est ni favorable ni défavorable ; non, le moment est plutôt défavorable ; ne sait pas.

Vous avez de ces questions ! Répondrait madame Bonnemaire. On

se demande où vous allez chercher tout ça !

Dans la situation idéologique et morale actuelle, pensez –vous qu’il soit raisonnable de se contraindre à ne pas prendre de plaisir et ne pas vivre ses inclinations les plus profondes : oui, certainement ; oui, peut –être ; non, probablement ; non, certainement ; ne sait pas.

Du plaisir ! Du plaisir ! Répondrait madame Félix. Tout dépend de ce qu’on appelle le plaisir ! Moi, du moment que le congélateur est plein !

Pensez –vous que, dans les mois qui viennent, le nombre de tristes sires, pingres, rabat –joie, peine –à –jouir et puritains en tous genres : augmentera nettement ; augmentera peu à peu ; restera stationnaire ; diminuera un peu ; diminuera nettement ; ne sait pas.

Tu vois, dis –je à Triskelle, un truc que personne n’ose dire, c’est que les ménagères de la middle class nous ont foutus dans la merde. Les ménagères de la middle class, on n’en parle absolument jamais. La progression exponentielle du taux d’épargne des ménagères de la middle class, les navets bouillis, les salades d’endives, les Babybel et les vins de table que j’avalais chez les voisines de mes parents, les expéditions d’André Bonnemaire, un samedi dur deux, chez les grossistes qui fournissent les cantines d’entreprises et les self –services des cafétérias, André Bonnemaire remplissant sa Ford escort de porc chop suey, de daurades, de blanquettes surgelées ou d’escargots de Bourgogne, et ce à des tarifs défiant toute concurrence, et ce grâce à une carte qu’un camarade à lui qui travaille dans la « grande distrib’ » lui a fournie, André Bonnemaire organisant un trafic de nourriture surgelée, réalisant sur chaque transaction une petite marge destinée à « payer les frais d’essence », on n’en parle absolument jamais. Ces gens –là qui pourrissent l’atmosphère, qui entraînent la société tout entière dans leur misérabilisme de pacotille, qui considèrent le paramètre consommation comme un piège à cons qu’ils sont assez malins pour éviter, on n’en parle absolument jamais. On parle des prolétaires, des chômeurs, des sans –abri, des drogués, du quart-monde, des banlieues, on parle du Rmi, du Smic, des fonds de pension, des financiers, des paradis fiscaux, du blanchiment d’argent, on envisage de surtaxer les revenus du capital, de prélever une d^me sur les transactions boursières, de relever l’impôt sur les grandes fortunes, on entend ça à longueur de débats télévisés, mais les ménagères de la middle class et l’accentuation sournoise de leur taux d’épargne : absolument jamais ; Aucun homme politique n’osera jamais contrarier ce colossal réservoir de suffrages. Il faudrait pourtant leur dire, aux ménagères de la middle class, qu’elles ont figé l’économie du pays. La spontanéité, l’insouciance, la glisse, le plaisir, le bonheur et l’ivresse sont des rhumatoïdes. Est –il raisonnable de les laisser peser sur l’économie sans les contraindre ? Infléchir la conjoncture sans les canaliser ? Je repose la question. Et j’apporte la réponse : droguons –les : droguons les ménagères. Il faudrait leur distribuer des anxiolytiques, leur prescrire des gélules de Lexomil, on les verrait claquer leur fric frénétiquement, écluser leurs comptes d’épargne, partir en d’hilarantes coliques consuméristes, ma mère remplirait des Caddie rabelaisiens chez Carrefour en dansant sous les néons blafards, en glissant sur les dalles des grandes surfaces comme une patineuse artistique. Si j’étais dans la politique, j’inscrirais cette mesure à mon programme. Car c’est quand même scandaleux : perclus de crédits, martyrisés par leur agence bancaire, poursuivis par les huissiers, fichés par la commission du surendettement (loi Neiertz du 31 décembre 1989), les prolétaires s’achètent des télévisions, des magnétoscopes, des caméscopes, des antennes paraboliques, des appareils photo, des robots ménagers, des hachoirs, des scies égoïnes, des encyclopédies, des baromètres, ils dévalisent les étalages des foires à la farfouille, déjeunent le dimanche dans les cafétérias des zones marchandes, vont voir des films d’action dans les nouveaux multiplexes, tandis qu’à l’opposé, orgueilleuses des efforts qu’elles produisent, satisfaites des sacrifices qu’elles s’imposent, érigeant leur résistance à la

consommation en idéal de vie (ce sont des Saintes), les ménagères de la middle class font fructifier leurs économies, ouvrent des comptes d'épargne -logement, achètent des portefeuilles de Sicav. Ce que ma mère n'a jamais compris, c'est qu'en dépensant plus, elle aurait gagné davantage. Ce délicieux paradoxe, son cerveau cimenté n'est jamais parvenu à en saisir toute la justesse : plus tu dépenses, plus tu es riche –surtout quand on s'y met à plusieurs, c'est –à –dire quelques millions. Car au lieu d'enrichir la clientèle de mon père, qui lui aurait passé commande d'ordinateurs, qui auraient rapporté à ma mère des commissions substantielles, qu'elle aurait dilapidées dans les boutiques, elle plaçait son argent sur des comptes de Sicav, enrayant l'économie du pays. Et si ma mère mourait, j'hériterais une belle somme d'argent (elle aurait dit rondelette), au bas mot trois cent mille francs, pactole accumulé au fil des ans en rationnant mon père, en s'achetant chaque année une demi -paire de chaussures, en récupérant les robes que madame Bonnemaire ne voulait plus porter, en faisant claquer son ongle sur le verre de sa montre.

Eric Reinhart, *Le moral des ménages*, éd. stock.

Chapitre 4 :

Vie sociale

I. Synthèse

Pour celui qui observe la vie sociale en France à travers les media ou les journaux, la France ne manque pas d'étonner. Ce pays semble être constamment en grève. Les sujets de mécontentement ne manquent jamais. Si ce n'est pas les conducteurs de bus, ce sont les cheminots, et si ce n'est pas les enseignants, ce sont les fonctionnaires qui se mettent en grève ou qui menacent, par un préavis de grève, d'arrêter de travailler. Pourtant c'est le pays industrialisé, où le taux de syndicalisme est le plus faible, et où les syndicats ont un vrai problème de représentativité. Parallèlement à cela, la France est de tous les pays développés, celui qui consomme le plus de tranquillisants, d'anxiolytiques, et d'antidépresseurs. Pourtant c'est le pays qui a le système de couverture sociale le plus large et le plus coûteux. Une désaffection pour les syndicats d'une part et une propension aux luttes sociales de l'autre. Un mal de vivre et une crise de confiance en l'avenir d'un côté et un pays où il fait plutôt bon vivre, de l'autre. Comment expliquer ce paradoxe français ? Quelle est la réalité de la vie sociale en France ? Quelles sont les causes du malaise social français ?

La vie sociale en France se caractérise avant tout par une profonde mutation. La durée du temps de travail n'a pas cessé de baisser depuis deux siècles. Ce mouvement semble aller dans le sens de L'Histoire, puisque l'homme invente progressivement des outils de travail de plus en plus perfectionnés qui lui permettent de produire toujours plus, tout en remplaçant la main d'œuvre ouvrière par la machine. L'ouvrier en France arrive aujourd'hui à 35 heures de travail par semaine alors que l'ouvrier du XIX e siècle travaillait largement le double. Les 25 millions d'actifs, qui représentent 43% de la population, disposent donc de beaucoup plus de temps de loisir que leurs parents ou grands parents. Mais cette tendance est contestée par les adversaires de la réduction du temps de travail qui estiment que l'humanité n'a pas vocation à aller vers moins de travail, et que la France travaille déjà moins que les autres pays industrialisés. Certains, parmi les ultra-libéraux, ont même appelé à la suppression de la loi sur les trente-cinq heures. Cette question a été au cœur de la dernière campagne présidentielle en France de 2007 et elle a profondément divisé l'opinion publique française. Ne voulant pas toucher à cet acquis social, l'actuel président français a choisi plutôt comme slogan de campagne « travailler plus pour gagner plus », cela passe par une exonération des charges sociales sur les heures supplémentaires, ce qui revient de fait à la fin des trente-cinq heures pour ceux qui le souhaitent.

L'autre aspect important de cette mutation est la lente, et probablement inexorable, érosion de la classe ouvrière. Il existe en effet de moins en moins d'ouvriers, de commerçants et d'artisans, remplacés par des employés essentiellement dans le secteur tertiaire ou des services, ce qui s'accompagne de l'augmentation du nombre des fonctionnaires (plus de 5 millions). Nous avons là un premier élément d'explication à la crise du syndicalisme en France (7% le taux le plus faible de l'Union européenne), et de la tension permanente qui régit les rapports sociaux.

Ceux-ci obéissent à un code extrêmement strict et précis. Il s'agit du code du travail, fruit de plusieurs siècles de luttes et de conquêtes sociales, qui régit le monde du travail. Chaque salarié doit avoir un contrat de travail qui fixe les conditions du travail et du salaire. Pour un travail à durée illimitée, c'est un C.D.I. qui est signé et pour un contrat à durée limitée, c'est un C.D.D. Tout licenciement doit être motivé et accompagné de ce qui est appelé un plan social prévoyant soit de recaser les ouvriers sur un autre site soit de leur accorder des indemnités de licenciement. En cas de conflit, l'ouvrier peut avoir recours au conseil des prud'hommes.

Chaque travailleur doit bénéficier du S.M.I.C (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) qui existe depuis 1950 et qui est systématiquement réévalué en fonction de l'inflation et du coût de la vie. Depuis le 1^{er} Juillet 2004 le S.M.I.C est 1286 € brut et le salaire moyen des salariés est de 2300 bruts.

Enfin le troisième aspect de la mutation de la vie sociale en France est bien celle qui touche les différentes catégories socio- professionnelles. On assiste en effet au quasi -disparition de la classe ouvrière, la classe paysanne (3,2 % de la population active) et les petits commerçants balayés par la grande distribution. Avec l'arrivée de la société des services, suivie de la société du savoir, c'est désormais la catégorie des cadres, des employés, et des techniciens, qui est la plus importante (30% de la population active), juste après la catégorie des employés des services (68 % des actifs). Mais c'est la fonction publique qui reste en France le plus grand pourvoyeur d'emplois avec 4 700 000 fonctionnaires (1 Français sur 4) dans l'éducation nationale, la santé, etc.)

Alors peut-on penser que les crispations régulières qui marquent les rapports sociaux, sont causées par ces mutations que nous avons observées dans le monde du travail et au niveau des catégories sociales ? C'est sans doute vrai, mais ce n'est pas la seule explication. Le facteur qui pèse le plus sur la vie sociale en France et qui entraîne une série de phénomènes sociaux majeurs est bien le chômage qui s'est bien ancré dans la réalité sociale française de façon durable, sans doute plus que dans d'autres pays à niveau égal de développement comme les Etats unis ou l'Angleterre.

Malgré toutes les mesures prises par les différents gouvernements de gauche comme de droite, le chômage n'a cessé de croître depuis les années 70, depuis la fin des fameuses trente glorieuses. Actuellement le nombre des chômeurs avoisine les 2 400 000 (9,3 % des actifs). Mais la spécificité française reste le chômage des jeunes et des femmes.

En effet le chômage touche un jeune de moins de 25 ans sur 4. Ce sont bien sûr les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification et sans diplôme qui sont les plus touchés. L'un des paradoxes d'ailleurs de cette situation est que près de 250 000 emplois dans le bâtiment et dans la restauration, entre autres ne sont pas pourvus. Les entreprises ne trouvent pas de preneurs à leurs offres d'emplois dans ces secteurs d'activités. Ce qui montre bien qu'il existe un grand déficit de formation des jeunes à certains métiers. Cependant la tendance actuelle est à la baisse du chômage des jeunes. Ce qui est probablement le résultat de nombreuses initiatives fiscales, prises ces dernières années pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes.

Les femmes, elles, ont depuis 68 investi le monde du travail et pris pleinement place à côté des hommes. Seules 3 millions de femmes restent encore au foyer. Pourtant elles sont encore victimes de discriminations au niveau des salaires. À travail égal, elles touchent souvent un salaire inférieur à celui de l'homme. Pays latin, la France semble encore marquée par le machisme méditerranéen. Les femmes sont orientées vers certains métiers et pas vers d'autres, réputés réservés aux hommes. Le travail à temps partiel est largement réservé aux

femmes (28% de femmes contre 4,6% d'hommes) alors qu'un million de femmes vivent seules et qu'elles n'ont pas forcément choisi le travail à temps partiel. Dans 60 % des cas les stages de formation sont proposés plutôt aux hommes). La vie politique française est elle aussi assez sexiste, et les femmes sont très peu représentées dans les différentes institutions politiques, contrairement à l'Europe du nord par exemple. Il y a bien eu une loi sur la parité qui a été votée mais elle n'est pas encore suivie par les partis politiques qui rechignent à l'appliquer. Nous avons là aussi sans doute une des raisons de la crise de confiance et du malaise français.

Enfin une dernière catégorie fragile de la population qui est touchée de plein fouet par le chômage, c'est la catégorie des plus de 50 ans. Si, dans d'autres cultures les seniors sont synonymes de maturité et d'expérience, en France ils sont, dans le monde du travail, synonymes de manque de productivité et de manque d'adaptabilité. Dans un monde professionnel qui évolue et qui change à tous les instants, les entreprises préfèrent recruter des jeunes capables de réagir très vite aux mutations et qui, de surcroît, coûtent moins cher, grâce aux différentes mesures d'incitations fiscales que nous avons plus haut. À 55ans, un employé est souvent orienté vers la préretraite.

Impuissant à juguler le chômage, l'Etat français a pourtant multiplié les prises en charge des chômeurs comme la mise en place du régime d'assurance -chômage financé par des cotisations, ou aussi le régime de solidarité financé par l'Etat. Grâce à ce système, des allocations de chômage sont ainsi accordées au chômeur pour une durée limitée en fonction de son dernier salaire. Après cette période et s'il n'a toujours pas réussi à retrouver un emploi, ce dernier perçoit, alors, un revenu minimum d'insertion (R.M.I.). Aujourd'hui 900 000 foyers bénéficient du R.M.I., ce qui représente 1,8 million de personnes.

Alors que retenir de cette situation ? On peut affirmer que la France reste encore un pays où le système de couverture sociale et d'assistance aux chômeurs et aux déshérités est parmi les plus efficaces et les plus généreux au monde. Cependant, ce système montre ses limites quand il s'agit de trouver des solutions durables à un problème chronique comme celui du chômage. Certains, se référant au modèle anglo -saxon, reprochent aussi à ce système extrêmement coûteux de favoriser une forme d'assistanat et c'est ce qui expliquerait, selon eux, l'absence de motivation chez certains chômeurs à vouloir retrouver très vite du travail. Il encouragerait plutôt, le travail au noir et d'autres formes frauduleuses de travail, dont les médias français font régulièrement écho. Pourtant ce modèle français a permis à la France d'éviter de véritables explosions sociales, que d'autres pays ont connues, ce qui n'est pas le moindre de ses mérites.

II. Activités

Texte¹⁶

Conditions de Travail : des hauts et des bas

Depuis une dizaine d'années, les conditions de travail ont évolué de manière disparate et sont marqués par « l'explosion du travail sur écran ».

Selon l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), il y avait environ deux millions de postes de travail avec écran en 1980. Ce chiffre a quadruplé en 1990 et on estime qu'en l'an 2000, plus de la moitié de la population active en France passeront plusieurs heures par jour devant un clavier et un écran.

Mais cette évolution n'a pas ou peu touché de nombreuses professions où les conditions de travail ont peu progressé. Infirmières hospitalières, chauffeurs – routiers, ouvriers du bâtiment, caissières d'hypermarchés, nettoyeurs, notamment, ont même vu leur situation se dégrader. Le directeur général de l'ANACT relève à ce propos deux éléments négatifs pour lesquels de gros efforts s'imposent : le bruit –« qui reste une nuisance très forte »– et la station debout. Un facteur s'est même amplifié, notamment en raison de l'informatique : la charge mentale et la tension nerveuse, conséquences du travail de surveillance ou de contrôle. Ainsi, les besoins de mémorisation n'ont pas diminué avec le développement de l'informatique et « l'évolution n'est pas du tout nette dans le sens de l'amélioration », estime –t –il.

La chaîne reste une réalité :

Globalement, le travail à la chaîne et les tâches répétitives n'ont pas diminué : s'ils sont moins nombreux chez les ouvriers et dans les secteurs traditionnels (automobile, alimentation), ils ont augmenté dans le secteur tertiaire, dans les domaines semi-artisanaux (textile, cuir, parachimie, papier) et dans les PME¹⁷.

Pourtant, note l'ANACT, le « taylorisme », c'est –à –dire la répartition du travail en tâches parcellisées et bien précises, est fortement remis en cause. Des entreprises ont fait des efforts d'organisation, ces dernières années, pour atténuer cette organisation répétitive, rendue responsable de la crise économique et sociale des années 75-85. Mais beaucoup est à faire, le travail à la chaîne restant une réalité.

Le rapport de l'ANACT montre aussi que depuis sept ou huit ans, les salariés insistent moins sur la diminution du temps de travail mais privilégient les améliorations qualitatives de ce temps de travail. Enfin, le vieillissement de la population pose une question : dans un monde toujours plus performant, efficace, compétitif, les salariés âgés continuent d'être victimes de préjugés. C'est pourquoi des efforts d'adaptation des conditions de travail doivent accompagner les efforts pour les plus de 40 ans, dont la part dans la population active passera de 42% à 50% dans les vingt prochaines années.

La revue des professions

Infirmières hospitalières : dans la plupart des cas, leurs conditions de travail se sont dégradés en raison d'un renforcement de leurs contraintes : la volonté de réduire les dépenses médicales et l'amélioration des techniques les obligent à dispenser « *un maximum de soins dans un minimum de temps* », souligne le rapport qui met également en évidence

¹⁶ Source : *La France aux cent visages*

¹⁷ Petites et moyennes entreprises

l'apparition d'une « activité mentale intense », avec nécessité de mémorisation permanente et d'interruptions fréquentes de leur travail.

Nettoyeurs : leur profession a évolué et les entreprises de sous-traitance se sont multipliées. Mais « *la route, qui peut conduire à l'amélioration des conditions de travail dans cette profession, risque d'être longue* ».

Caissières : elles subissent encore trop les inconvénients des emplois du temps flexibles. L'arrivée de l'électronique a limité leurs manutentions (code barre), la charge physique a baissé (machines plus performantes), les facteurs psychologiques (craintes d'erreurs) ont diminué. Mais leur travail reste très répétitif, dans des conditions souvent pénibles (fond musical quasi permanent, annonces publicitaires bruyantes, lumières crues, parfois clignotantes).

Bâtiment : Les travailleurs du bâtiment « *sont plus nombreux qu'ailleurs à estimer devoir supporter des efforts physiques, le bruit, des conditions de température difficiles, d'hygiène et de sécurité dégradées (saleté, humidité, courants d'air, poussières, etc.),* » note le rapport.

Chauffeurs routiers : leur obsession (et celle de leurs patrons) est le temps. Un quart d'entre eux travaillent plus de 12 heures d'affilée malgré « *de sensibles améliorations ces dernières années* ». Avec la reprise de l'activité dans ce secteur et la concurrence, « une dégradation semble à nouveau se dessiner ».

Cadres et ingénieurs : apparemment plus favorisés, ils connaissent également des contraintes : longue durée du travail, stress de la compétition, peur de ne pas réussir, fatigue, vie de famille souvent difficile. Mais « ces conditions de travail sont généralement bien acceptées par les cadres et les ingénieurs qui les vivent » note le rapport.

Roland THIRY, *Le Républicain lorrain*, 26 novembre 1990.

1. Questions sur le texte

1. Quelles professions n'ont pas été touchées par l'amélioration des conditions de travail ?
2. Quels sont les éléments négatifs les plus fréquemment remarqués en ce qui concerne les conditions de travail ?
3. Quel facteur s'est même aggravé ? Pour quelles raisons ?
4. Comment se sont redistribués les travaux répétitifs ?
5. Quel problème se pose avec le vieillissement de la population ?

2. Lexique

Donnez le sens des mots suivants :

A. se dégrader :

.....
B. tension :

.....
C. tâches parcellisées :

.....
D. performant :

.....
E. préjugés :

Texte

Déçues du temps partiel !

Souvent, on ne choisit pas le temps partiel, on le prend faute de mieux. « L'appellation « temps partiel » est un attrape-tout, une fausse catégorie », explique Margaret Maruani, chercheuse au CNRS, qui a étudié de près le phénomène. « Entre une fonctionnaire ayant son mercredi libre et une caissière à mi-temps dans un supermarché, il y a un abîme. Dans le commerce, par exemple, où l'on trouve l'une des plus grosses proportions de femmes à temps partiel, le plus souvent, elles ne choisissent pas cette formule. On la leur impose à l'embauche. Dans toutes les grandes surfaces, il y a des listes d'attente de salariées demandant à passer à temps plein. »

Elle s'appelle Nathalie, elle a vingt-deux ans, elle est caissière dans un Carrefour¹⁸ de la banlieue parisienne. Pas le genre à geindre : Nathalie, c'est la bonne humeur incarnée. N'empêche, elle en a assez de toucher 4500 F par mois. « J'aimerais bien être à plein temps pour gagner un salaire correct. J'ai commencé par un mi-temps, il y a quatre ans, et maintenant je travaille sur une base de 28 heures par semaine. Mais les horaires varient d'une semaine sur l'autre. Cela dépend des besoins. »

(...) La lame de fond qui devait bouleverser le monde du travail s'est brisée sur des récifs qui ont pour nom carrière, argent, crise économique. La carrière ? Là encore, les chiffres sont trompeurs. Ils indiquent qu'une femme sur cinq à temps partiel est cadre. Mais, excepté les « faux cadres » (professeurs par exemple), on trouve bien peu de femmes cadres, *stricto sensu*, qui travaillent à temps partiel. L'argent ? De plus en plus de femmes travaillent, c'est vrai. Les ménages avec deux salaires sont beaucoup plus nombreux qu'il y a quinze ans, sans aucun doute. Mais entre temps, il y a eu la crise, le chômage. Un salaire et demi, ça peut devenir dangereux lorsque l'un des deux piliers du couple se retrouve brusquement à l'ANPE... Au bout du compte, personne n'est capable de dire si le temps partiel des femmes a atteint sa limite. Il a progressé pendant les

¹⁸ Nom d'un hypermarché

années 60, comme s'il avait été un passage obligé durant les années de pain noir.¹⁹ (...) Le futur du temps partiel ? Il dépendra avant tout de l'organisation du travail, de la mentalité des gens, de l'équipement en crèches, des structures familiales, des ambitions de chacun... Plus d'argent, ou plus de temps libre ? La question reste d'actualité. Il y en a une autre, d'importance : les hommes vont-ils s'y mettre ?

Philippe VALLON, Marie-France, Octobre 1989

1. Questions sur le texte

1. Que demandent en priorité les fonctionnaires qui travaillent à temps partiel ?
2. À quelle époque le temps partiel a-t-il beaucoup progressé ?
3. Les cadres sont-ils nombreux à travailler à temps partiel ?
4. dans le secteur privé, le temps partiel est-il considéré comme un privilège ?
5. De quels paramètres dépendra la progression du temps partiel dans l'avenir ?

2. Lexique

1. Donnez le sens des mots suivants :

- a. embauche :
- b. geindre :
- c. cadre :
- d. mentalité :

2. Donnez une définition des mots suivants :

- a. salarié :
- b. travailleur :
- c. ouvrier :
- d. Manœuvre :
- e. artisan :
- f. employé :

¹⁹ Période difficile

3. Essai

Vous traiterez au choix l'un des trois sujets suivants

1. Le travail à temps partiel est-il, à votre avis, une bonne solution pour lutter contre le chômage ?
2. Seriez –vous prêt à travailler à temps partiel, en gagnant moins d'argent mais en ayant plus de temps libre ? Donnez vos raisons.
3. Ecrivez une lettre de candidature au chef du personnel d'une grande entreprise dans laquelle vous exposerez vos motivations et mettez en valeur votre expérience professionnelle.

III Témoignages et Documents

On vous rappellera

Préface

Je m'appelle Sophie Talneau, j'ai 28 ans, je suis diplômée de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes. J'ai travaillé quelques mois en 2001 et depuis je suis au chômage. Pas génial comme début mais tant pis, pour une fois je ne rédige pas une lettre de motivation...

Au printemps 2001, j'ai quitté mon poste d'assistante chef de produits dans le service marketing d'un laboratoire. J'avais 24 ans et aucune inquiétude : munie de mon diplôme d'école de commerce et d'une certaine naïveté, j'étais sûre de retrouver un travail rapidement. Puis, le 11 septembre 2001 est arrivé et a tout laminé sur son passage, y compris Christophe Paviot, le malicieux illustrateur de ce journal. Directeur artistique dans la publicité, il est comme moi au chômage depuis trois ans.

Après des semaines à attendre que le téléphone se décide à sonner, j'ai commencé à broyer du noir. D'autant que la petite voix de la culpabilité ne cessait de me répéter : « c'est de ta faute ! Tu ne cherches pas assez ! Tu ne montres pas suffisamment ta motivation ! » Pour tromper l'ennui, j'ai commencé à me renseigner sur le chômage des jeunes. Juste comme ça, pour voir avec le secret espoir de me sentir moins seule. Bingo ! Alors qu'en 2004 le taux de chômage est de 9,9% pour l'ensemble de la population active, il explose à 21,7% pour les jeunes de moins de 25 ans²⁰. Plus grave, les jeunes diplômés ont, depuis 2001, chaque année moins de chances de trouver un travail.²¹

Et vous savez pourquoi ? Parce que le jeune, par définition, n'a pas d'ex-pé-ri-ence. La diablesse. Elle ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval mais c'est elle qui fait souvent défaut face aux recruteurs qui recherchent des « jeunes diplômés avec expérience ». Ça veut dire quoi au juste ? Qu'ils souhaitent le mouton à cinq pattes. Une tête bien pleine, un bon niveau de culture générale, cela ne suffit plus. Ceux qui intéressent les entreprises sont les « vieux jeunes » : déjà expérimentés mais encore malléables. Car dans l'entreprise, mademoiselle, on ne récite pas ses cours. On se coltine la (dure) réalité.

Bref, pas besoin de vous faire un dessein : sans expérience, pas d'embauche. Et sans embauche, pas d'expérience. Le cercle vicieux démarre et avec lui, la fameuse question : « Depuis combien de temps cherchez-vous du travail ? » depuis un temps qui s'allonge, si l'on en croit les statistiques.²² Dans ces conditions, le jeune, sous peine de sombrer

²⁰ Chiffres INSEE, 2004

²¹ Alors que le taux d'emploi ne cessait de progresser depuis 1994, allant jusqu'à 70% en 2001, il n'est plus que de 54% en 2004. Source : douzième enquête de la conférence des grandes écoles (CGE) sur l'insertion des jeunes diplômés, réalisés au premier trimestre 2004 dans 133 écoles d'ingénieurs et de commerce.

²² En 2004, seulement 68 % des diplômés en activité professionnelle déclarent avoir obtenu leur emploi moins de deux mois après la sortie de l'école. Ils étaient 80% en 2002 et 86% en 2001.

dans la déprime, la folie ou l'assistanat à perpétuité, doit remonter ses manches. Il est dynamique et maîtrise souvent une ou deux langues étrangères. Pourquoi ne pas chercher sa première expérience professionnelle à l'étranger ?²³ Pour les autres, ceux qui préfèrent commencer près de chez eux, préparez –vous à certaines désillusions. Les contrats précaires augmentent.²⁴ Les salaires d'embauche baissent.²⁵ Et évidemment, la situation est encore moins rose si vous n'avez pas la pomme d'Adam proéminente.²⁶ Une réalité d'autant plus cruelle qu'elle est à l'opposé des discours entendus tout au long de notre prestigieuse scolarité : « vous êtes la future élite de la nation », « votre avenir est assuré », « les entreprises vous veulent ». Vous n'auriez pas eu envie d'y croire, vous ? Bien sûr que si, comme tout le monde. Et puis une fois sur le marché du travail, on se rend compte que les chiffres d'embauches et le niveau des rémunérations semblent quelque peu surévalués par rapport aux classements de *Capital*, *Challenges* ou *L'Entreprise*. On s'étonne, on enrage, on se dit qu'on est le mouton noir de la promo. Puis on réalise qu'on n'est pas le seul dans ce cas. Alors on se renseigne. Et finalement on comprend : ce sont les écoles elles –mêmes qui communiquent ces données...

Bref, la vie d'un chômeur diplômé commence toujours par un deuil : celui de ses illusions. Ensuite seulement vient l'heure des choix ; Pour ceux que l'inactivité rebute, rien de mieux que de rempiler pour une ou deux années d'études supplémentaires²⁷, voire pour une reconversion.²⁸ Pour les autres, le meilleur moyen, pour ne pas risquer de venir grossir les chiffres du chômage, est d'avoir de la chance ou de solides relations.

J'entends déjà les commentaires à la lecture de cette préface : « Mais enfin les jeunes, vous manquez totalement d'ambition ! Et monter sa boîte, personne n'y pense ? » Si, si quelques uns, mais le grand saut n'attire visiblement pas les foules. Sans doute parce qu'on en revient au point de départ : comment être crédible auprès des banques et des futurs clients quand on a 25 ans et... aucune expérience ?

Ce journal est né de tout cela. De ces déceptions, frustrations, colères, humiliations, désillusions que connaissent celles et ceux qui recherchent un emploi. C'est un portrait, malheureusement, fidèle, des recruteurs que j'ai rencontrés. C'est aussi un témoignage d'espoir. Car lui, au moins, il fait vivre.

Sophie Talneau, *On vous rappellera*, Hachette Littératures

Chapitre 5 :

Source : idem.

²³ 12% des jeunes diplômés en 2003 ont démarré leur carrière à l'étranger

²⁴ Les CDD sont passés de 12 à 21 % entre 2002 et 2004, ce qui signifie que les jeunes signent de moins en moins de contrats à durée indéterminée à la fin de leurs études (ils étaient 85% en 2002 et seulement 75% en 2004). Source : idem

²⁵ Entre 2000 et 2004, les salaires des jeunes diplômés ont diminué de 6,6 %. Source : idem.

²⁶ 91% des jeunes diplômés d'écoles d'ingénieurs hommes sont embauchés avec un statut de cadre, contre 83% pour les femmes ; Source : idem

²⁷ 18% des jeunes diplômés en 2003. Source : idem.

²⁸ Parmi les jeunes diplômés qui poursuivent leurs études, seuls 6% choisissent de se réorienter. Source : idem

La mode et les objets de luxe, Une industrie de l'art de vivre.

La civilisation française est souvent associée à l'idée de luxe. Paris reste toujours malgré les vicissitudes de l'histoire et malgré la concurrence d'autres villes au monde, la capitale de la haute couture. Tout cela n'est pas sans poser des problèmes d'image de cette civilisation, toujours associée au luxe, dans l'esprit d'un public étranger.²⁹ Mais ce n'est pas cet aspect des choses que nous avons choisi de traiter. Il s'agit, pour nous, plus tôt, de comprendre la spécificité de la tradition française en matière de modes, de luxe et de l'industrie de l'art de vivre généralement. Comment cette tradition s'est elle progressivement affirmée, jusqu'à devenir un signe de distinction de la civilisation française dans le monde ?

Mais d'abord, faisons un point d'histoire³⁰. C'est un Anglais, Frédéric Worth, qui a créé la tradition, aujourd'hui bien française, de la haute couture. En effet, en 1863, ce couturier anglais, qui eut l'idée de s'installer à Paris, rue de la paix, proposa ses créations à deux clientes distinguées, la princesse Metternich et l'impératrice Eugénie. Pour cela il utilisa pour la première fois des mannequins en chair et en os. C'est ainsi que naquit le défilé de mode, devenu aujourd'hui inséparable de la haute couture. C'est ce qui nous explique les règles en vigueur encore aujourd'hui, et qui s'inspirent directement de Worth, qui sont :

- Avoir au moins Vingt salariés qui produisent dans leurs ateliers
- Présenter deux fois par an deux collections printemps -été et automne -hiver, qui comportent pas moins de soixante quinze modèles et qui doivent être présentées à Paris
- Présenter la collection aux clients sur trois mannequins vivants au moins quarante -cinq fois par an

Dans les années 1900, deux couturiers Paul Doucet et Paul Poiret inventent la silhouette de la femme moderne : une robe droite ajustée au corps, ornée d'un lien sous la poitrine. C'est grâce à eux que le vêtement féminin souple et taillé près du corps, est né. Deux décennies après, aux lendemains de la guerre, la mode de *la garçonne* suscite l'émoi chez le public. La nouvelle femme des années folles a les cheveux courts, porte un chapeau cloche qui couvre la tête jusqu'aux yeux, ne cherche pas à affiner sa taille et porte une cravate et un imperméable. Scandale chez les conservateurs ! La femme enfreint encore un interdit religieux.

²⁹ J'ai réalisé une enquête, pour un séminaire d'enseignement de civilisation française organisé en 1995, dans une classe de langue française auprès d'un public de jeunes étudiants tunisiens, à qui j'ai demandé d'associer à la France cinq mots qui viennent immédiatement à l'esprit. La majorité a choisi « la mode et le luxe ». Cette image stéréotypée pose des problèmes pédagogiques importants. Il est évident que dans l'esprit de notre public, la culture française semble aussi fascinante qu'inaccessible. Pour beaucoup de nos élèves, c'est une culture pour des gens riches et pour des nantis. Cette image peut constituer un obstacle à l'acquisition de la langue et de la culture françaises et, par conséquent, elle peut être une cause d'échec scolaire. Il faut donc travailler, préalablement, sur cette image avant de se lancer dans l'apprentissage du Français.

³⁰ Voir pour plus de détails, *la France aux cent visages*, Paris, Hatier/Didier, 1996, p. 38

Puisque la Bible interdit à la femme, sous peine de malédiction, de porter des vêtements d'hommes et à l'homme de porter des vêtements de femme. De plus, en s'habillant en homme, la femme s'empare du pouvoir social réservé aux hommes. Alors, les hommes paniquent.

Mais, retour à l'ordre dans les années trente, la garçonne cède la place à la mère de famille avec une jupe longue. De grands noms apparaissent dans le vêtement de sport et de tourisme : Madeleine Vionnet, Jeanne Lanvin, Coco Chanel, et plus tard Grès, Schiaparelli, et Carven.

Avec la seconde guerre mondiale le tissu devient rare et cher, on invente alors la robe courte et ample. Les Nazis décident que Paris ne doit plus détenir cette place si prestigieuse de capitale de la mode. La France a perdu la guerre, Paris doit aussi perdre son prestige au profit de Vienne ou de Berlin. C'est le couturier Lucien Lelong, alors président de la chambre syndicale qui sauvera la place de Paris, en persuadant Goebells, que ce concept français ne peut avoir lieu qu'à Paris. A la fin de la guerre, Christian Dior allonge de nouveau les jupes jusqu'à la cheville, avec une taille marquée qui épouse la forme des hanches et il utilise les épaulettes qui élargissent la carrure. Les talons aiguilles affinent la silhouette. C'est un nouveau scandale dans cette période de disette et de rationnement, les jupes longues sont considérées comme un signe d'opulence. On crie au retour à l'ordre bourgeois. En parallèle à cela, une nouvelle génération de couturiers met en valeur l'accessoire : gants, écharpes, souliers et parfums. Deux grands noms s'illustrent dans cette tendance : Jacques Fath et Pierre Balmain.

À partir des années soixante, deux tendances vont apparaître dans l'habillement : d'un côté la haute couture qui s'adresse à une clientèle fortunée, et de l'autre le prêt à porter qui s'adresse à une clientèle beaucoup plus large, et qui cible plutôt le sport et les loisirs. Deux noms s'y distinguent Daniel Hechter et Emmanuelle Khanh, tandis que Courrèges, lui, lance la mode du mini -jupes, combinaisons, ensembles –pantalons et autres blousons aux couleurs vives.

Dans les années Soixante -dix la mode est aux shorts, aux longs manteaux, et aux bottes. C'est aussi la période où le jean, venu des Etats unis se généralise. Aujourd'hui la mode semble être dans le fait d'échapper à la Mode. La notion de mode est plutôt remplacée par la notion de look.

En plus de la mode, la France est aussi le pays de l'industrie du luxe comme le parfum, l'orfèvrerie, la verrerie, le cuir, etc. Voici quelques grandes marques mondialement connues.

1. Lancel : Créée en 1876, cette marque est aujourd'hui la plus célèbre dans le secteur de la maroquinerie et des sacs de prestige. Un million de sacs vendus chaque année, dont les deux tiers à l'exportation. Dès 1930, Lancel s'installe dans son célèbre immeuble de la place de l'Opéra. Aujourd'hui ce magasin est devenu un symbole fort non seulement de cette marque mais aussi d'un certain luxe français.

2. Alexandre : Célèbre coiffeur, dont le salon se trouve sur les jardins de Matignon, avec 40 employés. Il a, d'abord, coiffé les têtes couronnées de la famille royale d'Angleterre, puis les grandes stars du cinéma et du show business. Il a ouvert une galerie de coiffure et un musée de la coiffure à Saint –Tropez.

3. Louis Vuitton : Symbole des sacs de luxe, célèbre par sa griffe en L glissé dans le V. Il a commencé en 1854 dans la fabrication des malles de voyage. Le secret de sa force, un siècle après, c'est que chaque ouvrier fabrique le sac de bout en bout. Un vrai travail d'orfèvre : le moindre défaut, la moindre imperfection, et le sac est immédiatement détruit. Cette perfection a un prix, bien entendu...

4. Lacoste : Le célèbre joueur de Tennis, René Lacoste était surnommé par la presse américaine,

le « crocodile ». En 1933, il lance sa propre ligne de vêtements de sport avec son emblème dessus. Très vite le polo en coton avec le crocodile quitte le terrain de sport pour devenir la tenue de ville des gens chic et sport. Aujourd'hui 35 millions d'articles sont vendus chaque année dans plus de 80 pays.

5. Hermès : Cette maison fut fondée en 1837, d'abord dans le domaine de la sellerie et des accessoires de cheval, puis dans celui des vêtements de cuir. Suivant la mode du foulard, la maison lance le fameux carré, « l'étendard de soie ». Viennent ensuite les cravates et les gilets, ainsi que d'autres accessoires en rapport avec le hippisme.

6. Guerlain : cette occupe le première place en parfumerie féminine. Elle occupe à elle seule 11% du marché de la parfumerie. Le secret de la réussite, c'est la sortie de dix nouveaux produits chaque année et 10 % du chiffre d'affaires consacré à la recherche. Samsara lancé en 1989 a représentée un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. C'est aussi un réseau de distribution très sélectif, et un nez exceptionnel, celui de Jean Paul Guerlain.

7. S.T. Dupont : c'est une grande marque, symbole de la maroquinerie de luxe. La fabrication des mallettes de luxe s'éteint en 1939 à cause de la guerre. Mais, la marque renaît au lendemain de la guerre grâce au célèbre briquet S.T. Dupont, petit accessoire en or, un véritable bijou.

Aujourd'hui la marque fabrique toutes sortes d'accessoires de luxe : stylos, horlogerie, textile, etc. célèbres dans le monde entier.

8. Christofle : C'est la plus grande marque dans tout ce qui concerne les arts de la table, et des meubles. Grâce à son architecte Reiber, qui a dirigé le bureau de la création de 1866 à 1873, la marque se distingue dans l'orfèvrerie, et les meubles en émail. Aujourd'hui elle est associée aux couverts, à l'orfèvrerie, et à tout ce qui compose une liste de mariage.

9. Lalique : La marque est née avec René Lalique (1860-1945), le célèbre joaillier de la belle époque. Celui-ci eut l'idée ingénieuse de se lancer dans la verrerie. Grand bien lui a pris. En effet il devint très vite le plus célèbre en art déco. On lui doit d'avoir inventé la technique de conditionnement du parfum, encore utilisée aujourd'hui. C'est aussi lui qui a décoré plusieurs wagons pour la Compagnie internationale des wagons –lits et la salle à manger de première classe du paquebot « Normandie », ainsi que d'autres merveilles des années folles. Avec son fils qui lui succède en 1945, c'est le triomphe de l'art du cristal. Ses créations en cristal sont de véritables pièces de musées, que les collectionneurs s'arrachent à prix d'or. Aujourd'hui, c'est la petite fille du fondateur, Marie Claude, qui préside à la destinée de la marque en tant que créatrice et P.D.G. Elle a fait de la marque Lalique un véritable leader mondial grâce au mariage réussi entre tradition et nouveauté.

Ce qui ressort de ce tour d'horizon de l'univers de la mode et des objets du luxe, c'est que la France a su développer à travers l'histoire contemporaine un véritable art de vivre. Cet art de vivre, elle a su le préserver malgré les différentes guerres qui ont failli l'emporter. Elle a su, aussi le développer grâce à son ouverture sur le génie des peuples étrangers. Nous avons vu que Worth était anglais, aujourd'hui ce sont des couturiers du monde entier qui nourrissent de leur talent cet art français : des japonais, des italiens, des allemands et des tunisiens à l'instar du célèbre couturier Azedin Aleya. Pourtant cet art est menacé par un nouveau et véritable danger mortel, qui coûte à cette industrie des milliards de perte chaque année, c'est celui de la contrefaçon. Il s'agit là d'un véritable fléau. Des produits fabriqués essentiellement en chine, mais aussi ailleurs, inondent le marché mondial. L'art pourra t-il triompher de sa contrefaçon ? Espérons que oui !

II. Activités³¹

³¹ Source : La France aux cent visages, Cahier d'activités, p. 12

Texte :
La mode et les objets de luxe

C'est sous le second Empire que la couture, au sens moderne du terme, fait son apparition avec les couturières en titre de l'impératrice, Madame Palmyre et Madame Vigon, qui jouissent d'une sorte de privilège. En 1863, la princesse de Metternich introduit aux Tuileries Charles Frédéric Worth qui, installé rue de la Paix, utilise pour la première fois en France les mannequins vivants et abandonne les traditionnelles crinolines. Dans les années 1900, Jacques Doucet et Paul Poiret créent la silhouette de la femme moderne : robes droites ajustées, inspirées de la mode du Directoire, ornées d'un lien sous la poitrine. Si leurs maisons de couture ferment après la guerre de 1914-1918, ils resteront les promoteurs des vêtements souples, taillés près du corps.

En 1922, le titre d'un roman de Victor Margueritte qui fit scandale, *La Garçonne*, a baptisé la femme des Années folles : elle ne cherche plus à affiner sa taille ; la ceinture descend sur les hanches ; les cheveux sont courts, coupés en casque avec des guiches ; un chapeau cloche est enfoncé jusqu'aux yeux : elle emprunte aux hommes leur cravate et leur imperméable. Vers 1930, la garçonne devient mère de famille. On rallonge les jupes. Madeleine Vionnet, Jeanne Lanvin, Coco Chanel, bientôt rejointes par Grès, Schiaparelli, Carven dessinent des formes adaptées au tourisme et au sport. Avec la seconde guerre mondiale, la pénurie s'installe : les robes sont courtes, mais amples. Les chaussures ont de hautes semelles compensées de bois ou de liège. L'après-guerre marque la fin du fonctionnel : Christian Dior allonge les jupes jusqu'à la cheville. La taille marquée souligne les hanches, les épaulettes élargissent la carrure et les talons aiguilles allègent la silhouette. On s'intéresse aux accessoires : gants, écharpes, souliers et aux parfums. De jeunes couturiers, comme Jacques Fath et Pierre Balmain, s'inscrivent dans ce mouvement. Dans les années soixante, la profession s'oriente vers deux types de production : la haute couture, réservée à une élite fortunée, et le prêt-à-porter où s'exerce le talent de créateurs d'un nouveau genre, les stylistes, tels que Daniel Hechter ou Emmauelle Khanh. Les vêtements s'adaptent au sport, aux loisirs, à la vie quotidienne. Dans le même temps, la silhouette évolue sous l'influence de Courrèges : mini-jupes, combinaisons, ensembles -pantalons, blousons aux couleurs vives envahissent les rues. Les shorts, les manteaux « maxi » et les bottes font leur apparition dans les années soixante-dix. C'est aussi la consécration du jean venu des Etats-Unis. Mais les tentatives de rationaliser ou de canaliser les goûts des femmes en matière de vêtements se heurtent toujours à leur désir de se singulariser, tout en étant à la page : du folklore à la fripe, en passant par le rétro, leurs engouements cessent aussitôt qu'ils se vulgarisent. Le mot d'ordre pourrait être aujourd'hui : à chacun sa mode. Pays de la mode, la France est aussi celui des industries de luxe qui l'accompagnent : accessoires, parfums, arts de la table sont autant de domaines où l'industrie française revendique l'excellence. Baccarat, Daum, Lalique, Christofle, Dupont, Vuitton, pour ne citer qu'eux, ont atteint une renommée internationale.

Questions sur le texte

1. Quand a-t-on utilisé pour la première fois des mannequins vivants ?

2. Quelle était la silhouette créée par Poiret et Doucet ?
3. Quels changements ont eu lieu dans la mode des années 20 ?
4. À partir années 60, quelle différence fait –on entre le prêt –à –porter et la haute couture ?
5. Pourquoi la mode n’est –elle pas uniforme de nos jours ?

Lexique

1. Donnez le sens des mots suivants :

a. ornées :.....

b. pénurie :.....

c. amples :.....

d. carrure :.....

Canaliser :.....

Engouement :.....

2. Complétez chacune des expressions suivantes avec une partie du corps, puis donnez le sens de ces expressions :

a. avoir une de guêpe :.....

b. avoir lesplus gros que le ventre :.....

c. avoir le.....long :.....

d. se faire tirer l’ :.....

e. ne pas y aller demorte :.....

f. mettre lesdans le plat :.....

3. Questions- Réflexion

1. La mode peut –elle convenir à des femmes de n’importe quel âge ?

2. Y –a –t –il, à votre avis, des modes ridicules ? Citez des exemples.
3. La mode est –elle faite pour embellir les femmes ou seulement pour des raisons commerciales ?
4. Les hommes doivent –ils également suivre la mode ?

4. Production écrite

1. Pensez –vous qu’il soit possible, de nos jours, de ne pas tenir compte de la mode ? Justifiez votre réponse.
2. Trouvez –vous normal qu’on dépense de telles sommes d’argent pour s’habiller chez un grand couturier ? Donnez vos raisons.
3. L’image de la femme, imposée par la mode, n’est –elle pas trop éloignée de la réalité ?

Texte 2 :

Alexandre

Bienheureux Alexandre ! Les têtes les plus prestigieuses lui ont confié leur chevelure. Il va fêter son jubilé et envisage la création d’une galerie de la coiffure aux environs de Pézenas.

Dernier élève du célèbre coiffeur Antoine, Alexandre de Paris a rencontré la Bégum et la duchesse de Windsor dans les années 50. Rencontre bénéfique puisqu’elle lui ouvrit les portes de toutes les familles royales qui s’en remirent à lui pour discipliner leurs mèches rebelles et friser les chignons. « Ce périple dans les familles royales m’a certes apporté la consécration, mais il m’a surtout procuré des instants de bonheur intense. J’y ai rencontré des gens formidables, d’immense classe et de grande culture ». Il a connu la princesse Grâce de Monaco alors qu’elle était encore Grâce Kelly et resta son coiffeur attitré durant un quart de siècle. Il a modelé et parfois métamorphosé Liz Taylor, Ava Gardner, Greta Garbo, Michèle Morgan, Brigitte Bardot, Sofia Loren et Romy Schneider, à qui il rendit un ultime hommage en la coiffant sur son lit de mort. Plus récemment, Alexandre a ouvert son jardin à Arielle Dombasle, Catherine Deneuve, Régine Crespin.

Le « d’Artagnan de la coiffure », comme l’a surnommé l’exubérante américaine Elsa Maxwell, tient salon, avec l’aide de 40 employés, sur les jardins de Matignon. Il est le coiffeur –visagiste d’une quinzaine de grands couturiers. Au gré des présentations de collections, il a rencontré les plus belles femmes du monde. Alexandre, outre la création d’une galerie de coiffure et d’un musée de la coiffure à Saint –Tropez, son village natal, envisage d’écrire un grand livre –hommage sur les femmes. A suivre...

1. Questions sur le texte

1. Comment Alexandre est-il devenu le coiffeur des têtes prestigieuses ?

2. Quelles impressions Alexandre garde-t-il de sa rencontre avec les familles royales ?
3. Alexandre travaille-t-il seul dans son salon ?
4. Alexandre coiffe-t-il encore des actrices aujourd'hui ?
5. Quelles sont les autres activités d'Alexandre ?

2. Lexique

1. Donnez le sens des mots et expressions suivants :

- a. jubilé :
- b. rebelles :
- c. hommage :
- d. exubérance :
- e. Coiffeur –visagiste :
- Au gré de :

2. Donnez le sens des expressions suivantes, formées à partir du mot « cheveu » :

- a. avoir un cheveu sur la langue :
- b. couper les cheveux en quatre :
- c. arriver comme un cheveu sur la soupe :
- d. se faire des cheveux :
- e. à un cheveu près :
- f. avoir mal aux cheveux :

3. Production écrite :

1. Aimez-vous changer de coiffure, de couleur de cheveux ? Pourquoi ?
2. La coiffure vous paraît-elle un élément important dans l'apparence d'une personne ? Une coiffure différente peut-elle transformer la personnalité, Justifiez votre réponse.

III. Témoignages et Documents

« Huit heures sonnaient à Saint –Roch, il n'y avait sur les trottoirs

que le Paris matinal, les employés filant à leurs bureaux et les ménagères courant les boutiques. Devant la porte, deux commis, montés sur une échelle double, finissaient de pendre des lainages, tandis que, dans une vitrine de la rue Neuve –Saint –Augustin, un autre commis, agenouillé et le dos tourné, plissait délicatement une pièce de soie bleue. Le magasin, vide encore de clients, et où le personnel arrivait à peine, bourdonnait à l'intérieur comme une ruche qui s'éveille.

-Fichtre ! dit Jean. Ça enfonce Valognes...Le tien n'était pas si beau.

Denise hocha la tête. Elle avait passé deux ans là-bas, chez Cornaille, le premier marchand de nouveautés de la ville; et ce magasin rencontré brusquement, cette maison énorme pour elle, lui gonflait le cœur, la retenait, émue, intéressée, oublieuse du reste. Dans le pan coupé donnant sur la place Gaillon, la haute porte, toute en glace, montait jusqu'à l'entresol, au milieu d'une complication d'ornements, chargés de dorures. Deux figures allégoriques, deux femmes riantes, la gorge nue et renversée, déroulaient l'enseigne : *Au Bonheur des Dames*, Puis, les vitrines s'enfonçaient, longeaient la rue de la Michodière, et la rue Neuve –Saint –Augustin, où elles occupaient, outre la maison d'angle, quatre autres maisons, deux à gauche, deux à droite, achetées et aménagées récemment. C'était un développement qui lui semblait sans fin, dans la fuite de la perspective, avec les étalages du rez –de –chaussée et les glaces sans tain de l'entresol, derrière lesquelles on voyait toute la vie intérieure des comptoirs. En haut, une demoiselle, habillée de soie, taillait un crayon, pendant que, près d'elle, deux autres déplaient des manteaux de velours.

-*Au Bonheur des dames*, lut Jean avec son rire tendre de bel adolescent, qui avait eu déjà une histoire de femme à Valognes. Hein ? C'est gentil, c'est ça qui doit faire courir le monde !

Mais Denise demeurait absorbée, devant l'étalage de la porte centrale, il y avait là, au plein air de la rue, sur le trottoir même, un éboulement de marchandises à bon marché, la tentation de la porte, les occasions qui arrêtaient les clientes au passage. Cela partait de haut, des pièces de lainage et de draperie, mérinos, cheviottes, molletons, tombaient de l'entresol, flottantes comme des drapeaux, et dont les tons neutres, gris ardoise, bleu marine, vert olive, étaient coupés par les pancartes blanches des étiquettes. A côté, encadrant le seuil, pendaient également des lanières de fourrure, des bandes étroites pour garnitures de robe, la cendre fine des dos de petit-gris, la neige pure des ventres de cygne, les poils de lapin de la fausse hermine et de la fausse martre. Puis, en bas, dans des casiers, sur des tables, au milieu d'un empilement de coupons, débordaient des articles de bonneterie vendus pour rien, gants et fichus de laine tricotés, capelines, gilets, tout un étalage d'hiver aux couleurs bariolées, chinées, rayées, avec des taches saignantes de rouge. Denise vit une tartanelle à quarante-cinq centimes, des bandes de vison d'Amérique à un franc, et des mitaines à cinq sous. C'était un déballage géant de foire, le magasin semblait crever et jeter son trop-plein à la rue.

L'oncle Baudu était oublié. Pépé lui-même, qui ne lâchait pas la main de sa sœur, ouvrait des yeux énormes. Une voiture les força tous trois à quitter le milieu de la place ; et, machinalement, ils prirent la rue Neuve –Saint –Augustin, ils suivirent les vitrines, s'arrêtant de nouveau devant chaque étalage. D'abord, ils furent séduits par un arrangement compliqué : en haut, des parapluies, posés obliquement, semblaient mettre un toit de cabane rustique ; dessous, des bas de soie, pendus à des tringles, montraient des profils arrondis de mollets, les uns semés de bouquets de roses, les autres de toutes nuances, les noirs à jour, les rouges à coins brodés, les chair dont le grain satiné avait la douceur d'une peau de blonde ; enfin, sur le drap de l'étagère, des gants étaient jetés symétriquement, avec leurs doigts allongés, leur paume étroite de vierge byzantine, cette grâce raidie et comme adolescente des chiffons de

femme qui n'ont pas été portés. Mais la dernière vitrine surtout les retint. Une exposition de soies, de satins et de velours, y épanouissait, dans une gamme souple et vibrante, les tons les plus délicats des fleurs : au sommet, les velours, d'un noir profond, d'un blanc de lait caillé ; plus bas, les satins, les roses, les bleus, aux cassures vives, se décolorant en pâleurs d'une tendresse infinie ; plus bas encore, les soies, toute l'écharpe de l'arc –en –ciel, des pièces retroussées en coques, plissées comme autour d'une taille qui se cambre, devenues vivantes sous les doigts savants des commis ; et, entre chaque motif ; entre chaque phrase colorée de l'étalage, courait un accompagnement discret, un léger cordon bouillonné de foulard crème. C'était là, aux deux bouts, que se trouvaient, -en piles colossales, les deux soies dont la maison avait la propriété exclusive, le Paris Bonheur et le Cuir d'Or, des articles exceptionnels, qui allaient révolutionner le commerce des nouveautés.

-Oh ! Cette faille à cinq francs soixante ! Murmura Denise, étonnée devant les paris Bonheur.

Jean commençait à s'ennuyer. Il arrêta un passant.

-La rue de la Michodière, monsieur ?

Quand on la lui eut indiquée, la première à droite, tous trois revinrent sur leurs pas, en tournant autour du magasin. Mais, comme elle entra dans la rue, Denise fut reprise par une vitrine, où étaient exposées des confections pour dames. Chez Cornaille, à Valognes, elle était spécialement chargée des confections. Et jamais elle n'avait vu cela, une admiration la clouait sur le trottoir. Au fond, une grande écharpe en dentelle de Bruges, d'un prix considérable, élargissait un voile d'autel, deux ailes déployées, d'une blancheur rousse ; des volants de point d'Alençon se trouvaient jetés en guirlandes ; puis, c'était, à pleines mains, un ruissellement de toutes les dentelles, les malines, les valenciennes, les applications de Bruxelles, les points de Venise, comme une tombée de neige. A droite et à gauche, des pièces de drap dressaient des colonnes sombres, qui reculaient encore ce lointain de tabernacle. Et les confections étaient là, dans cette chapelle élevée au culte des grâces de la femme : occupant le centre, un article hors ligne, un manteau de velours, avec des garnitures de renard argenté ; d'un côté, une rotonde de soie, doublée de petit –gris ; de l'autre, un paletot de drap, bordé de plumes de coq ; enfin, des sorties de bal, en cachemire blanc, en matelassé blanc, garnies de cygne ou de chenille. Il y en avait pour tous les caprices, depuis les sorties de bal à vingt –neuf francs jusqu'au manteau de velours affiché dix-huit cents francs. La gorge ronde des mannequins gonflait l'étoffe, les hanches fortes exagéraient la finesse de la taille, la tête absente était remplacée par une grande étiquette, piquée avec une épingle dans le molleton rouge du col ; tandis que les glaces, aux deux côtés de la vitrine, par un jeu calculé, les reflétaient et les multipliaient sans fin, peuplaient la rue de ces belles femmes à vendre, et qui portaient des prix en gros chiffres, à la place des têtes.

- Elles sont fameuses ! Murmura Jean, qui ne trouva rien autre pour dire son émotion. Du coup, il était lui –même redevenu immobile, la bouche ouverte. Tout ce luxe de la femme le rendait rose de plaisir. Il avait la beauté d'une fille, une beauté qu'il semblait avoir volée à sa sœur, la peau éclatante, les cheveux roux et frisés, les lèvres et les yeux mouillés de tendresse.

Zola, Au bonheur des dames, folio classique, p. 30.

Chapitre 6 :

L'éducation en chantier.

L'école française est parmi les plus performantes au monde. Elle est le produit d'une Histoire prestigieuse qui remonte de manière quelque peu mythique à Charlemagne mais qui surtout a été nourrie par la réflexion de nombreux philosophes et humanistes. C'est le produit de la pensée de Rabelais affirmant qu'« *un enfant n'est pas une tête qu'on remplit mais un feu qu'on allume* ». Elle est aussi le fruit de la réflexion de Montaigne et de sa formule célèbre « *mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine* ». Enfin, car les citations seraient trop nombreuses, elle s'est nourrie des idées de Rousseau, déclarant dans *l'Emile* « *Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme ou faire un citoyen : car l'on ne peut faire l'un et l'autre* ». Aujourd'hui encore, l'école est au cœur d'une réflexion de philosophes, d'intellectuels et de pédagogues, qui est l'une des plus fécondes et des plus riches, concernant les méthodes d'apprentissage, le rythme scolaire, et les moyens techniques et financiers dont l'école a besoin pour continuer à exercer sa mission convenablement. C'est là que les problèmes commencent : Quelle école pour demain ? Faut-il plus de moyens ? Comment rétablir l'autorité des professeurs ? Les deux manifestations les plus importantes dans l'histoire de la cinquième république, et qui ont à chaque fois fait descendre dans la rue plus d'un million de personnes dans la rue, avaient comme cause l'école : (défense de l'école privée, en 1984, et défense de l'école laïque en 1994). L'école fait l'objet de nombreuses interrogations et d'une véritable inquiétude. En ce moment même, il existe un mouvement de grève chez les lycéens, en France, qui semble aller en s'amplifiant. De nombreux ministres ont essayé de réformer le système éducatif, devenu, au fil du temps entravé par une série de problèmes. Il est trop lourd, accaparant le cinquième du budget de l'Etat, (il faut dégraisser le mammoth, disait un ancien ministre de l'éducation, Claude Allègre). Il n'est pas assez adapté au marché de l'emploi (déficit de formation et de qualification à certains métiers, et un grand pourcentage d'élèves entre en sixième ne sachant ni lire ni écrire). Il est trop important en nombre de professeurs et de fonctionnaires. Avec ses 900 000 fonctionnaires, l'école est considérée comme une véritable usine à gaz selon ses détracteurs. Il est trop coûteux, Chaque enfant scolarisé coûte 76 000 euros, dont l'Etat finance 65%, les communes ou régions 20%, les parents 7%, et les entreprises 6%. Quelle est la réalité de la situation ? Faisons d'abord le point sur le fonctionnement actuel de l'école française, et ensuite observons vers quelle direction celle-ci évolue sous l'effet des différentes réformes accumulées.

L'histoire de l'école française est organiquement liée à l'histoire de la République. En effet, c'est sous la Révolution de 1789 que le principe d'une instruction commune à tous les citoyens a été adopté, avec un enseignement à trois niveaux (primaire, secondaire et supérieur). Il s'agissait à l'époque de former un citoyen suivant les principes des lumières, c'est -à -dire un citoyen doté d'une raison et capable de l'exercer librement, et de se libérer ainsi de toutes les forces de l'obscurantisme et de la tyrannie.

Sous Napoléon, l'école devient monopole de l'Etat. Celui-ci veut en faire un instrument pour former les serviteurs du régime, et pour inculquer aux élèves les valeurs de citoyenneté, de République, puis d'Empire et de respect de la loi. Les grandes écoles sont créées. Une organisation hiérarchisée, centralisée et de type militaire y est imposée.

Sous la troisième république, l'école devient l'enjeu capital. Pour les Républicains, dont le plus célèbre ministre de l'éducation Jules Ferry, l'école doit permettre le triomphe des valeurs et des principes de la République. Elle a une mission clairement citoyenne

et éminemment politique. Les ennemis royalistes et catholiques de la République sont encore nombreux, ils disposent de nombreux outils redoutables pour combattre la République qualifiée de « la gueuse » au sein de l'Armée, au sein de l'Eglise et au sein de l'Assemblée nationale. Pour faire face à toutes ces forces, la République dispose d'une armée d'instituteurs. Ce sont « les hussards noirs de la République », du nom des soldats de la Grande armée napoléonienne. C'est donc grâce à l'école que la République a triomphé de ses ennemis, et qu'elle devint irréversible, après de nombreux échecs, tout au long du dix-neuvième siècle. L'école laïque et républicaine est née dans ce contexte conflictuel et douloureux, et c'est aujourd'hui encore, considéré comme l'un des acquis majeurs de cette période (1881-1882).

C'est à cette période que s'est dessiné le visage de l'école française dont les grands traits peuvent se résumer de la manière suivante :

- Une école laïque, c'est -à -dire une école qui n'est pas hostile aux religions mais qui n'en a aucune. Elle enseigne les religions, mais elle ne dispense pas d'enseignement religieux. Son rôle n'est pas de former de bons croyants ni de bons athées, mais plutôt de former des esprits libres capables de choisir et de réfléchir à leurs croyances en dehors des dogmes, des fanatismes et des idéologies. La classe est considérée, par conséquent, comme un lieu de savoir neutre où les signes d'appartenance religieuse, ethnique ou philosophique doivent s'effacer, (ou du moins ne pas apparaître de façon « ostentatoire ») dans un creuset commun. Une croix chrétienne, une kippa juive ou un voile islamique, sont considérés comme signes d'appartenance particulière, incompatibles avec l'idée de neutralité qui doit caractériser le rapport au savoir, à l'espace public et à l'Autre au sein de l'école.

- Une école capable de jouer le rôle « d'ascenseur social », c'est -à -dire capable de réduire les inégalités. Un jeune doit pouvoir, grâce au diplôme que l'école lui accorde, s'insérer dans la vie sociale et active. Or, ceci est de moins en moins possible. A un moment où la France n'arrive pas à juguler le chômage de manière durable, nous avons là une des clefs pour comprendre la crise de confiance que l'Ecole traverse aux yeux des jeunes.

- Une école capable de donner une culture générale, et de former les citoyens de demain, ceux de la société du savoir, qui est devenue d'ores et déjà une réalité d'aujourd'hui. « Un socle commun de connaissances » a été fixé à la suite d'une vaste réflexion menée sur la Réforme de l'école et son adaptation nécessaire à un monde marqué par l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication et par la mondialisation où l'Anglais joue le rôle de vecteur international incontournable.

Alors concrètement quelle est l'organisation générale des études en France ? Il existe trois degrés :

Un premier, c'est celui de l'école maternelle et de l'école primaire. Il accueille en tout 6,4 millions d'élèves. Il n'est pas obligatoire pour les enfants de la maternelle de 2 à 5 ans, et il est obligatoire pour l'école primaire, à partir de six, et jusqu'à seize ans. Le rôle de ce premier degré est d'apprendre aux élèves à lire, écrire et compter.

Un second degré accueille 5,5 millions d'élèves. C'est celui de l'enseignement général et professionnel. Il se compose de deux cycles : le premier va de la sixième à la troisième, et le second va de la seconde à la terminale.

Le premier cycle va jusqu'au brevet des collèges pour l'enseignement général, et jusqu'au CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou au BEP (brevet d'études professionnelles) pour l'enseignement professionnel.

Le second cycle va jusqu'au baccalauréat général, baccalauréat professionnel ou au brevet de technicien. Au niveau de ce cycle, 65% des élèves arrivent au

niveau du bac et 75% environ le réussissent. Plus qu'un simple diplôme, le bac est une véritable institution. De nombreuses études ont montré qu'il jouait de nombreux rôles, psychologique, comme moyen d'accès à une forme d'affirmation de la personnalité, et d'accès au monde des adultes, mais aussi social, comme le moyen d'assurer une forme d'ascension sociale, et enfin et surtout symbolique. En effet, il semblerait que le bac soit héritier de la cérémonie de l'adoubement du chevalier au moyen âge. C'est probablement, cette dimension -là, qui a permis au bac de survivre à toutes les tentatives de suppression, car il faut bien reconnaître que son utilité comme outil de sélection pour l'accès à l'université n'est plus avérée.

Le troisième degré est celui de l'enseignement supérieur. Il accueille 2,2 millions d'étudiants. Il se compose des universités et des grandes écoles. Pour les universités, l'accès est automatique à partir du bac. En revanche pour les grandes écoles, l'accès est soumis à un concours extrêmement sélectif. Parmi ces grandes écoles, les plus prestigieuses sont : l'ENA (Ecole nationale d'administration) pour l'administration de l'Etat. HEC (Ecole des hautes études commerciales), pour les métiers de la finance. L'Ecole Polytechnique pour les sciences. L'E.N.S (Ecole normale supérieure), pour les métiers de l'éducation. L'école des Ponts et Chaussées pour les travaux publics. L'Ecole des mines pour l'industrie. L'Institut national d'agronomie pour l'agriculture, etc. Ces écoles forment les élites de la nation française et les hauts cadres de l'Etat.

Voilà donc la physionomie générale du système éducatif français, qui accueille en tout 14 millions d'élèves. Il se caractérise par une double exigence. Un enseignement de masse, avec une école obligatoire et ouverte à tous, mais d'un autre côté, un enseignement de qualité, avec un système de sélection de plus en plus élitiste. Cette tension est bien au cœur de la crise que l'école traverse en ce moment en France. Depuis Mai 68 l'école n'a cessé de faire l'objet de critiques incessantes. Elle fut d'abord accusée de ne pas être assez ouverte sur la société, les valeurs qu'elle véhicule ne seraient plus celles des jeunes générations mais plutôt celles de leurs parents. Elle fut accusée de ne pas favoriser et même plutôt de maintenir les clivages sociaux. Un enfant de milieu défavorisé n'a pas les mêmes chances de réussite qu'un enfant de milieu aisé. Le niveau des élèves baisserait. On a alors pensé qu'il fallait prolonger le nombre d'années de formation. Face au chômage, on a aussi pensé qu'il fallait garder plus longtemps les jeunes dans le système scolaire. Mais en même temps on a reproché à l'école d'avoir trop de vacances, des vacances trop longues, et pas assez d'activités sportives et artistiques. Bref, chacun croit posséder la solution miraculeuse pour moderniser l'école et l'améliorer. Chaque ministre de l'éducation se croit obligé de faire sa propre réforme. C'est aussi une réalité que les enseignants sont devenus allergiques au mot même de réforme.

Il ressort de ce débat autour de l'école, que les Français demandent à l'école tout et son contraire. Ils lui demandent de s'ouvrir sur la société et en même temps d'être un sanctuaire du savoir et des connaissances. Ils lui demandent de se démocratiser et en même temps de rester élitiste, d'être un lieu d'épanouissement de l'élève et en même temps de l'exercice de l'autorité du maître. La succession effrénée de réformes a pu même donner aux enseignants l'impression qu'on les tirait à hue et à dia !

Par conséquent l'école en France est bien le réceptacle d'une part importante de l'héritage historique et républicain propre à la civilisation française. Elle fait aujourd'hui figure d'un temple du savoir construit progressivement à travers des siècles de découvertes et de transmissions de savoirs. Son affranchissement de la tutelle de l'Eglise lui a permis de se consacrer à sa mission principale qui est la construction d'esprits libres, ouverts et capables de s'adapter aux évolutions des temps modernes. En même temps nous avons vu qu'elle faisait face à de nouveaux défis liés aux évolutions de la société, auxquelles l'école ne peut pas

rester impénétrable. Cela conduit l'école à se poser de nouveau des questions relatives à la réussite, à l'équilibre entre la quantité d'élèves formés et à la qualité de cette formation. Elle doit aussi redéfinir le rôle du Maître, devenu professeur des écoles, dont l'autorité est, dans certains cas, contestée et dans d'autres, sollicitée pour remplacer une autorité des parents elle même défaillante. Tout cela pose le problème de la place de chacun au sein de l'école. Faut-il placer le maître au cœur du système scolaire, et le réhabiliter en tant qu'acteur majeur du dispositif, sans lequel il ne saurait y avoir d'enseignement ? Ou plutôt l'élève, qui dans certains cas, en informatique par exemple, peut en savoir beaucoup plus que le maître? Ou bien, faut-il placer le savoir au cœur du dispositif, puisque aujourd'hui, avec l'arrivée et la généralisation d'inter net, l'accès au savoir ne souffre plus aucun obstacle de lieu ni de temps. Mais il se peut aussi que l'école ait besoin, comme dans l'amour courtois, d'une relation triangulaire : Maître/ élève/ savoir, et que les trois pôles sont consubstantiellement liés. La réussite de l'école dépendrait, alors, de la relation équilibrée entre ces trois composantes. Chaque fois que cet équilibre est rompu, l'école s'en trouve malade.

II. Activités³²

Vrai ou faux ?

³² Civilisation progressive du Français, p.113

	Vrai	Faux
En France on va à l'école le matin. L'enseignement primaire est gratuit		
L'enseignement supérieur est gratuit		
L'école est obligatoire jusqu'à 14 ans		
La laïcité veut dire que toutes les religions sont présentes à l'école.		
Les écoles privées sont les plus nombreuses.		
Les bourses sont des aides financières		

2. Les études françaises s'organisent en degrés ; Quels sont ces degrés ?

.....
.....
.....
.....

3. Y a-t-il une éducation religieuse dans les écoles en France ?

.....
.....
.....
.....

4. A quel âge les enfants commencent –ils à être scolarisés en France ?

.....
.....
.....
.....

5. Quels sont les diplômes que les élèves obtiennent à la fin du collège et à la fin du lycée ?

.....
.....
.....
.....

6. Que veulent dire les sigles suivants ?

IUT :

DUT :

LMD :

BTS :

7. Quelle est la différence entre un élève et un étudiant ?

.....
.....
.....
.....

8. Quelles sont les différences entre l'université et les grandes écoles ?

Université	Grandes écoles

10. Actuellement, combien de temps les études supérieures durent –elles ?

11. Y a t il un avantage à avoir le même système d'études supérieures dans plusieurs pays ?

TEXTE³³

Faut –il désespérer les lycées ?

Contrairement au contenu d'une chanson de Michel Sardou : « Vous passiez un bac G, un bac à bon marché ...³⁴», deux sociologues bordelais, Olivier Cousin et Jean –Philippe Guillemet, décrivent des établissements qui, pour accueillir parfois des séries G, ne ressemblent pas à des « poubelles ». Depuis 1986, plusieurs d'entre eux (mais pas tous) ont même amélioré leurs

³³ La France aux cent visages, p. 75

³⁴ Un des bacs passé jusqu' 'en 1994, dont la qualité a été contestée par certains.

performances en amenant un nombre croissant d'élèves jusqu'au bac. Or, à l'exception d'un lycée qui accueille l'élite de son académie, ces établissements étudiés recrutent parmi les enfants d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés, soit un public populaire, éloigné de la culture scolaire.

La population de ces lycées « en hausse » n'ayant pas changé, l'amélioration des performances s'explique par d'autres facteurs. Ainsi la façon dont ils sont dirigés a des effets sensibles. L'exemple de « Le vaillant » (pseudonyme d'un lycée polyvalent situé dans une ville moyenne) le souligne. L'arrivée d'un nouveau proviseur en 1985 a transformé radicalement la situation : le bâtiment a été rénové (« Au plan financier, on peut avoir plus si on se bouge un peu », affirme – t-il) ; informatique et audiovisuel ont fait leur apparition ; des rencontres régulières avec les délégués élèves ont été instaurées et les conseils de classe redynamisés.

Ce style de direction, notent les auteurs de l'étude, « entraîne le lycée dans une mobilisation collective ». Ainsi « en offrant des gages aux enseignants par la reprise en main de la discipline, la direction peut leur demander de participer à l'élaboration d'une politique d'ensemble ».

La fierté professionnelle des enseignants engendre une vision positive des élèves

Dans ces lycées, les professeurs se déclarent fiers de leur métier et mettent en avant le plaisir d'enseigner. « Ils n'ont pas le sentiment d'être dévalorisés et méprisés par les parents et la société. Ils parlent de l'utilité de l'école et de sa fonction éducative et pédagogique ».

Leur propre fierté engendre une vision positive des élèves. Leur public, populaire, est de plus en plus hétérogène et les adolescents ont un esprit de plus en plus pratique. Pourtant ces professeurs s'adaptent. Leur objectif, c'est l'accès du plus grand nombre au bac, même si certains lycéens ont besoin de quatre à cinq années pour décrocher leur diplôme. L'un des établissements a réussi à multiplier par deux le nombre d'élèves des sections scientifiques sans que les résultats au bac régressent.

L'étude des deux sociologues couvre aussi des établissements dont les performances ont baissé au cours de la même période. Or il se trouve que leurs équipes de direction sont souvent « de style administratif » : elles ont une définition étroite et traditionnelle de leur rôle et se méfient de toute initiative pédagogique non consignée dans les textes officiels.

Repliés sur leur classe, les professeurs y développent une conscience malheureuse. A leurs yeux, « le métier est déprécié, les familles ne respectent plus l'école et le système s'acharne contre eux ». Tenter de s'adapter au nouveau public lycéen est une cause perdue « puisque les bons élèves seront toujours bons et les mauvais toujours mauvais »...

Le travail d'O. Cousin et de J.P. Guillemet montre ainsi que les performances des élèves progressent dès lors que les chefs d'établissement et les enseignants, plutôt que de le subir, cherchent à accompagner le nouveau tournant vers l'enseignement de masse. Il n'y a pas là matière à désespoir. »

Catherine BEDARIDA, *Le Monde de l'éducation*, juin 1992

1. Questions sur le texte.

1. De quels niveaux sociaux proviennent généralement les élèves qui suivent une série G ?
2. De quels nouveaux équipements dispose le lycée Le Vaillant ?
3. Quelle influence la fierté professionnelle des professeurs a-t-elle sur les élèves ?
4. Quel est l'objectif des professeurs ?
5. Quel rapport a-t-on constaté entre la baisse des performances d'un établissement et l'attitude de l'équipe de direction ?

2. Lexique

Donnez le sens des mots suivants :

- a. performances :.....
- b. redynamiser :.....
- c. hétérogène :.....
- d. fierté :.....
- e. régresser :.....

3. Production écrite :

1. Pensez –vous qu’il est nécessaire, dans une classe, de séparer les meilleurs élèves des moins performants ou, au contraire, trouvez –vous que ce contact est bénéfique pour tous ?
2. Doit –on avoir des matières obligatoires jusqu’en terminale ou serait –il préférable d’avoir, dès les premières années du secondaire, un enseignement « à la carte » ?

Texte 2³⁵

Les diplômes sont –ils utiles ?

Tu seras domestique mon fils !

Atteinte de la maladie du diplôme, la société française croit que, grâce à l’instruction, tout le monde pourra s’élever dans la hiérarchie sociale. Or nous risquons d’avoir davantage

³⁵ Idem, p. 76

besoin de cantonniers³⁶, de serveurs, de livreurs de pizzas ou de baby –sitters... que d’emplois à bac+ 3 !

Ce sont les étudiants d’aujourd’hui qui feront les travailleurs de demain car les emplois du futur seront qualifiés ou ne seront pas. Cette conviction, confortée par les experts, partagée par l’opinion, inspire la politique française depuis un demi –siècle. C’est pourquoi il n’y a jamais eu autant d’étudiants, jamais autant de diplômés...et jamais autant de jeunes au chômage. Mais ce fait n’entame pas nos certitudes. Il demeure entendu que la crise économique en est seule responsable et que le retour de la croissance fournira les emplois attendus à tous ces bacheliers, licenciés ou docteurs qui vont aujourd’hui de petits boulots en séjours à l’ANPE³⁷. Les métiers de l’avenir ne sauraient qu’être « intelligents ».

Cette vision optimiste conduit à peupler la France du XXI ème siècle d’ingénieurs, (...), d’informaticiens, de spécialistes de marketing et de cadres en tous genres travaillant dans les « services ». C’est ce qu’on appelle une « une société post-industrielle ». Mais curieusement, les responsables politiques, sommés de trouver des « gisements » d’emplois pour les jeunes », n’osent plus évoquer ces superbes « professions d’avenir ».(...) dernier exemple en date, celui de Jacques Chirac³⁸ qui, exposant ses remèdes anti –chômage dans le Point³⁹, explique : « Nous n’avons pas su développer comme ils le méritent les services à la personne, qui sont, par nature, les plus créateurs d’emplois...Il suffit de songer aux personnes âgées dépendantes qui doivent être accompagnées dans leur vieillesse, aux jeunes enfants qu’il faut garder parce que leurs parents travaillent, aux nouveaux métiers liés à la protection de l’environnement ou à toutes ces activités de service, notamment dans le domaine du commerce, qui constituent un formidable gisement d’emplois. » Traduisons tout cela en termes « politiquement non corrects » : gouvernantes, femmes de ménage, bonnes à tout faire, baby-sitters, jardiniers, gardiens, cantonniers, pompistes, serveurs et livreurs de pizzas, ce qu’on eût appelé au XIX ème siècle « la domesticité ». Des professions qui devraient être sérieusement réhabilitées pour répondre aux attentes des diplômés.

Il n’importe ! La prolifération annoncée d’emplois à bac -2 ou -3 n’affecte en rien la volonté de pousser 80% des jeunes au bac puis de les enfourner dans l’enseignement supérieur. La contradiction est si lourde de menaces qu’on préfère ne pas la voir. Mieux vaut ignorer que nous sommes en train d’échanger une société gérable contre une autre qui ne le sera pas.

Depuis un siècle, le progrès technique tire le progrès social, une heureuse concordance dont nous n’avons jamais été conscients. Entre 1945 et 1975, la modernisation et l’enrichissement de la France ont fait naître une énorme classe moyenne, résorbant du même coup la coupure dramatique entre la bourgeoisie possédante et le prolétariat. C’est ainsi que ces années devinrent les Trente Glorieuses, dont Jean Fourastié⁴⁰ s’était fait le chantre.

Il suffit d’une fable très simple pour comprendre ce modèle. Il était une fois un patron qui faisait travailler quatre ouvriers. Il acquit une nouvelle machine et utilisa deux d’entre eux, promus techniciens, pour la faire tourner. Mais il licencia les deux autres dont il n’avait plus l’utilité. L’un d’eux trouva une place dans un magasin, l’autre se recycla en informatique et devint

³⁶ Ouvrier qui travaille à l’entretien des routes.

³⁷ Agence nationale pour l’emploi.

³⁸ Maire de Paris à l’époque où l’article a été écrit.

³⁹ Hebdomadaire français

⁴⁰ Economiste français qui a vu dans le progrès technique le facteur essentiel du progrès économique et social.

ingénieur. Tout ce petit monde s'enrichit, consomma davantage et permit des embauches supplémentaires dans d'autres secteurs. Grâce au progrès, les quatre emplois de départ sont devenus cinq et surtout, les tâches robotisées ont été remplacées par des métiers plus intéressants (...).

La France reproduisait à grande échelle cette petite histoire. Les séries statistiques sont éloquentes : les plus basses professions –ouvriers agricoles, ouvriers spécialisés, personnel de maison –ont régressé pendant ces années, tandis que les professions élevées- techniciens, cadres, ingénieurs, commerçants, médecins, professeurs, etc. –n'ont cessé de s'accroître, profitant à tous, sur le plan matériel comme sur le plan intellectuel. Le tout est de savoir si nous pouvons encore compter sur elles.

Un vieux sage (...) Alfred Sauvy⁴¹, se posait la question, il y a cinq ans déjà. Reprenant la parabole du patron et de ses salariés, il estima que la conclusion était trop optimiste car le recyclage vers le haut des deux ouvriers licenciés n'était nullement assuré. Il est plus vraisemblable, m'expliqua –t-il, que le patron enrichi grâce à la machine, a engagé l'un d'entre eux pour garder sa résidence secondaire, à moins que, jugeant cette charge excessive, il n'ait opté pour un système de surveillance automatique, tandis que son ancien ouvrier allait pointer au chômage. Dans un cas comme dans l'autre – et sans envisager une délocalisation en Asie-, le compte du progrès technique n'est pas bon : au mieux, il remplace les ouvriers par les domestiques et, au pis, par les chômeurs (...)

Nous allons vers une société duale avec une minorité de postes qui seront très qualifiés et une majorité de tâches qui le seront fort peu, une société qui, n'étant plus porteuse d'espoirs pour tous, ne pourra que vivre sous tension.

Est-ce à dire que ces emplois pourront être confiés à n'importe qui ? Certainement pas. Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu une licence pour garder des enfants, c'est vrai. En revanche, le maternage n'autorise aucun relâchement de la vigilance. Toutes les mères le savent. Il en va de même pour tous ces « petits métiers » qui exigent plus de conscience que de connaissances. Les qualités réelles des individus seront donc plus importantes que les qualifications certifiées par diplômes, en concluent certains experts.

Face à cette nouvelle demande, les jeunes auront besoin de savoirs plus limités mais d'un professionnalisme à toute épreuve. Cette vertu s'apprenant dans l'entreprise, nous les formons... à l'école. Non contents de faire tourner à plein régime notre distributeur de bacs, nous avons développé, à un rythme effréné, notre enseignement universitaire, doublant en une dizaine d'années le nombre des étudiants. Au point où nous en sommes, près d'un jeune sur deux entre dans le supérieur, alors que les emplois de cadre ne représentent que le quart de ceux que l'on crée. Dans le même temps, et en dépit des vœux pieux gouvernementaux, le nombre des apprentis ne cesse de diminuer ; La raison en est simple : la société française est atteinte de la « la maladie du diplôme » (...) et les parchemins⁴² sont délivrés par les professeurs et non par les patrons. C'est ainsi que l'on prépare des jeunes mal formés pour des emplois sous-qualifiés. Une manière d'exploit dont la France est seule capable ! Nous continuons donc à prétendre qu'un diplôme donne droit à un emploi tout en sachant que nous délivrons une fausse monnaie qui sera refusée par les employeurs. Nos banlieues n'ont connu jusqu'à présent que les révoltes de l'échec scolaire, celles de la réussite pourraient être plus désespérées, donc plus terribles. Résumons le tout. La population française est entretenue dans l'illusion que, grâce à l'instruction, tout le

⁴¹ Sociologue et démographe français, auteur d'importantes études économiques et démographiques.

⁴² Papiers symbolisant les diplômes.

monde peut s'élever dans la hiérarchie sociale. Personnellement, ou par enfants interposés. Pour la majorité, cela est un pur mensonge. Les diplômes obtenus, à l'exception des « jokers », Polytechnique⁴³, ENA⁴⁴, etc. conduiront souvent à un boulot sans intérêt, sans avenir, sans protection et sous –payé. Bref, le fils d'analphabète bardé de diplômes se retrouvera dans une condition professionnelle équivalant à celle de son père. Ce jour-là, le rêve du progrès sera brisé et, avec lui, la cohésion sociale qu'il apportait.

Il nous reste très peu de temps pour inventer une politique capable de gérer une société déchirée et non plus réunie par l'évolution technique et la logique des droits acquis. Encore faudrait-il admettre l'inéluctable afin d'en corriger les effets. Nous faisons aujourd'hui tout juste l'inverse, et, demain, il sera trop tard.

François de Closets, *l'Événement du jeudi*, 30 décembre 1993 au 5 janvier 1994.

1. Questions sur le texte

1. Que propose –t –on actuellement comme remède au chômage des jeunes ?
2. Quelles ont été les conséquences du progrès technique sur l'emploi ?
3. Quelle évolution de la société peut –on prévoir ?
4. Quelles qualités seront nécessaires pour les emplois proposés ?
5. Pourquoi l'instruction ne semble-t –elle pas permettre de s'élever dans la hiérarchie sociale ?

2. Lexique

⁴³ Grande école qui relève du ministère de la Défense.

⁴⁴ Ecole nationale d'administration.

1. Donnez le sens des mots et expressions suivants :

- a. bacheliers :
- b. réhabilitées :
- c. prolifération :
- d. duale :
- e. parchemins :
- f. bardé de diplômes :

2. Relevez dans le texte les mots qui correspondent aux définitions suivantes :

- a. certitude :
- b. faire disparaître peu à peu :
- c. formation ou expérience d'un travailleur :
- d. caractère professionnel d'une activité, opposé à amateurisme :
- e. personnel appartenant à la catégorie supérieure des employés d'une entreprise :
- f. qu'on ne peut pas empêcher :

3. Production écrite

1. La réussite scolaire d'un enfant dépend –elle du milieu social de ses parents ? Justifiez votre réponse.

2. Les études universitaires doivent –elles dispenser une formation générale (pour aboutir à l'honnête homme ») ou bien former les étudiants sur un plan pratique et être spécialisées pour leur apprendre un métier ?

III. Témoignages et Documents

Réactionnaire, la dictée ? Inopérante en tout cas, si elle est pratiquée par un esprit paresseux qui se contente de défalquer des points dans le seul but de décréter un niveau ! Avilissante, la notation ? Certes, quand elle ressemble à cette cérémonie, vue il y a peu à la télévision, d'un professeur rendant leurs copies à ses élèves, chaque devoir lâché devant chaque criminel comme un verdict annoncé, le visage du professeur irradiant la fureur et ses commentaires vouant tous ces bons à rien à l'ignorance définitive et au chômage perpétuel. Mon Dieu, le silence haineux de cette classe ! Cette réciprocité manifeste du mépris !

J'ai toujours conçu la dictée comme un rendez-vous complet avec la langue. La langue telle qu'elle sonne, telle qu'elle raconte, telle qu'elle raisonne, la langue telle qu'elle s'écrit et se construit, le sens tel qu'il se précise par l'exercice méticuleux de la correction. Car il n'y a pas d'autre but à la correction d'une dictée que l'accès au sens exact du texte, à l'esprit de la grammaire, à l'ampleur des mots. Si la note doit mesurer quelque chose, c'est la distance parcourue par l'intéressé sur le chemin de cette compréhension. Ici comme en analyse littéraire, il s'agit de passer de la singularité du texte (quelle histoire va-t-on me raconter ?) à l'élucidation du sens (qu'est-ce que tout cela veut dire exactement ?), en transitant par la passion du fonctionnement (comment ça marche ?).

Qu'elles qu'aient été mes terreurs d'enfant à l'approche d'une dictée – et Dieu sait que mes professeurs pratiquaient la dictée comme une razzia de riches dans un quartier pauvre !-, j'ai toujours éprouvé la curiosité de sa première lecture. Toute dictée commence par un mystère : que va-t-on me lire là ? Certaines dictées de mon enfance étaient si belles qu'elles continuaient à fondre en moi comme un bonbon acidulé, longtemps après la note infamante qu'elles m'avaient pourtant coûtée. Mais, ce zéro en orthographe, ou ce moins 15, ce moins 27 ! j'en avais fait un refuge dont personne ne pouvait me chasser. Inutile de m'épuiser en corrections puisque le résultat m'était connu d'avance !

Daniel Pennac, *Chagrin d'école*, éd. Gallimard.

Chapitre 7 :

Que lit-on en France ?

« France mère des arts » s'exclamait Du Bellay, au début du siècle de la Renaissance. Cet appel, lancé par un poète exilé à Rome, vient immédiatement à l'esprit d'un visiteur étranger, à Paris, qui voit le nombre de librairies, de maisons d'édition, de bibliothèques, visités par un nombre impressionnant de lecteurs et d'acheteurs. Dans les

transports publics, un nombre important de voyageurs lit des romans, des magazines, et des journaux. Dans les gares, les aéroports et la plupart des espaces publics, il existe toujours une librairie qui n'est jamais loin. Les chiffres reflètent cette réalité : 450 millions de livres ont été vendus en 2006, et 200 millions ont été empruntés. Cela signifie qu'en moyenne, chaque Français achète ou emprunte pas moins de dix livres par an. Les statistiques publiées par les instituts de sondage, nous informent aussi que le monde de l'édition a enregistré une progression de 1,7 pour cent de son chiffre d'affaires, en 2006 par rapport à 2005. Malgré la prolifération des multi media et l'accès de plus en plus généralisé à Internet, le livre continue donc à être omniprésent dans la vie quotidienne des Français. On pourrait alors penser, non sans raison, que la lecture constitue un trait caractéristique de l'identité culturelle de la France. Pourtant un récent sondage publié ne manque pas de soulever des interrogations⁴⁵. Il révèle en effet deux données contradictoires. D'une part, la proportion des Français lecteurs n'a pas beaucoup bougé, (66% en 1981, et 69% en 2008), mais d'une autre part le nombre des livres lus est en baisse : 42% des Français lisaient plus de cinq livres en 1983, contre 34% aujourd'hui. Comment, peut-on expliquer ce paradoxe ? Une industrie du livre qui ne s'est jamais aussi bien portée, dans un pays où le nombre de lecteurs est en baisse. Quelle est la réalité de la situation du livre et de la lecture en France ? La France serait-elle en train de perdre le goût de la lecture au profit d'autres loisirs ou au contraire serait-elle en train de changer ses habitudes de lecture pour découvrir d'autres univers littéraires ? Pour répondre à cette question, nous allons observer trois aspects de cette réalité : les livres, les éditeurs et les bibliothèques.

Le constat qui s'impose de prime abord, et que toutes les études d'opinion corroborent, est que le livre reste, en dépit de toutes les mutations sociales, économiques et culturelles, l'objet culturel le plus important dans la vie des Français. Il occupe, en effet, plus de la moitié du budget consacré à la culture par les ménages (51%) devant les DVD et les films vidéo (20%), les CD de musique (15%) et les jeux vidéo (14%). Quelques chiffres illustrent parfaitement l'engouement des Français pour le livre : En 2006, les Français ont acheté 494 millions de livres, soit une moyenne de 8 ouvrages par personne. Les éditeurs ont publié plus de 68 000 titres, dont plus de la moitié sont de nouveaux titres. En 2007, 727 romans français et étrangers, édités par plus de 90 maisons d'édition, ont été publiés, ce qui a représenté un record dans le monde de l'édition avec une augmentation de 2,1% en nombre de livres vendus et une progression de 1,7% en chiffre d'affaires.

Cette relation privilégiée entre les Français et le livre s'explique par l'évolution constante du monde de l'édition qui a su suivre les attentes des lecteurs, en termes de prix du livre qui grâce aux formats « poche », a pu toucher un large public. En effet, un livre vendu sur quatre est un livre de poche. La présence du livre, massive et générale, dans les grandes surfaces, et dans quasiment tous les espaces de consommation, fréquentés par le grand public, comme les gares, les aéroports, les cafés et les stations-services, a aussi joué un rôle important dans la proximité entre l'objet-livre et le lecteur-consommateur.

Enfin, les media jouent aussi un rôle important dans la diffusion du livre. Ce sont essentiellement les nombreuses émissions littéraires diffusées sur les différentes chaînes de télé et de radio, les quelque 2000 prix littéraires, attribués chaque année à des écrivains talentueux et les différents magazines littéraires, et diffusés à plus de 200 000 exemplaires, qui jouent ce rôle de diffuseur de livres, de manière efficace. Le résultat est que, au dernier salon du livre, il y eut plus de 170 000 visiteurs qui s'y sont rendus. Alors qui lit les

⁴⁵ Sondage *Les Français et la lecture*, réalisé par le groupe Casino et l'Hémicycle, voir dossier p.

livres en France ? Si on regarde de près le sondage réalisé par le groupe Casino et l'Hémicycle, on peut établir un certain nombre de constats : Le nombre de lecteurs reste stable et ne baisse pas par rapport aux vingt dernières années. En revanche, le nombre de livres lus par lecteur est en baisse. Le nombre des petits lecteurs (entre un et cinq livres par an) augmente, tandis que le nombre des grands lecteurs (plus de vingt livres par an) baisse. Le nombre des lecteurs moyens (entre six et vingt livres par an) est lui aussi, en baisse.

Le profil des grands lecteurs est lié à leur catégorie socio-professionnelle. Il s'agit de personnes diplômées de l'enseignement supérieur, de personnes qui appartiennent à des catégories sociales aisées, ou de cadres. Les grands lecteurs habitent plutôt les grandes agglomérations et surtout la région parisienne, ils ont plutôt entre 50 et 64 ans. Les retraités lisent d'ailleurs plus que les actifs, et la proportion des femmes des femmes qui lisent les romans est plus importante que les hommes. On voit donc qu'il existe un clivage social entre classes aisées qui lisent beaucoup et classes défavorisées qui lisent peu et un clivage territorial, entre la ville qui lit beaucoup et la campagne qui lit moins. Mais ce clivage n'a pas été modifié par l'arrivée d'Internet. Il n'existe, en effet, pas de concurrence entre Internet et le livre. Les grands lecteurs sont aussi de grands internautes, plutôt citadins et aisés.

Voilà donc la situation du livre en France qui, comme nous l'avons observé, reste relativement prospère. Quelles sont alors les retombées sur le monde de l'édition ? Il existe en France plus de 3600 éditeurs. Mais seules 300 sociétés d'édition inscrites au Syndicat national de l'édition tiennent le marché de l'édition commerciale. Parmi elles, les deux premières qui contrôlent le marché sont Hachette avec 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2005, et Editis, avec 780 millions d'euros de chiffre d'affaires à la même année. Viennent ensuite d'autres éditeurs de plus petite taille comme Gallimard, Flammarion, ou Albin Michel. Là aussi quelques chiffres assez éloquentes pour illustrer la vitalité du secteur de l'édition : De 40 000 titres parus en 1990, nous sommes passés à 68 000 titres aujourd'hui. Le chiffre d'affaires est passé de 2,4 milliards d'euros en 2000, à 2,8 milliards aujourd'hui. De 412 millions d'exemplaires vendus en 2000, on est passé à 494 millions aujourd'hui. Le tirage moyen est de 9000 exemplaires. L'industrie du livre est en pleine croissance.

Cette vitalité est due au succès que rencontrent certains livres que les Français ont aimés et dont ils ont fait de véritables phénomènes d'édition. Parmi les livres les plus vendus en France en 2006, arrive en première position un album de bande dessinée : le tome 11 des *aventures de Titeuf*. Un autre succès de vente en littérature B.D. fut *Mes meilleurs copains* du suisse Zep vendu à plus de 570 000 exemplaires. En deuxième position vient *Da Vinci Code* de l'écrivain américain Dan Brown (470 000 exemplaires). Son second roman *Déception point* s'est vendu à plus de 352 000 exemplaires. Dan Brown devient ainsi l'auteur étranger le plus lu en France. En 2005 déjà, un autre livre anglais fut le livre le plus vendu en France. Il s'agit du sixième tome de Harry Potter publié chez Gallimard. Cela illustre bien un aspect important des ouvrages à succès, celui de l'importance que la traduction joue dans ce domaine.

D'autres auteurs étrangers ont aussi remporté un énorme succès auprès du lectorat français. Ce sont les auteurs américains Mary Higgins Clark, Patricia Cornwell et Stephen King. Mais on trouve aussi des auteurs venus d'autres aires culturelles comme le brésilien Paulo Coelho, l'algérien Yasmina Khadra (*les sirènes de Bagdad*, éd. Julliard), ou l'Égyptien Alaa el Aswany (*l'immeuble Yacoubian*, éd. Actes Sud).

En troisième rang des livres les plus vendus, vient le prix Goncourt 2006 *Les bienveillantes* de Jonathan Littell (395 000 exemplaires). L'écrivain le plus vendu en France après Dan Brown est Marc Lévy. Ses deux derniers romans *Vous revoir* et *Mes amis, mes amours* se sont vendus à plus de 660 000 exemplaires. D'autres romans ont eu un énorme succès

grâce à leur adaptation au cinéma comme, par exemple : Harlan Coben *Ne le dis à personne*, Lauren Weisberger, *Le diable s'habille en Prada*, Marc Lévy *Et si c'était vrai...* Clive Staple Lewis, *Le Monde de Narnia*. Les dix auteurs les plus lus en France en 2006 sont:

1. Marc Lévy, (plusieurs romans à succès)
2. Anna Gavalda, (pour son roman : *Ensemble, c'est tout, je l'aimais...*)
3. Guillaume Musso (pour son roman : *Sauve-moi, Et après*)
4. Jonathan Littel (pour son roman *Les Bienveillantes*)
5. Fred Vargas (pour son roman policier : *Dans les bois éternels*)
6. Franz –Olivier Giesbert (pour son essai politique : *La tragédie du président*)
7. Laurent Gerra et Achdé (B.D.)
8. La conjugaison pour tous (ouvrage collectif de grammaire)
9. Benoîte Groult (pour son roman *La touche étoile*)
10. Sempé (pour un roman de jeunesse : *Le petit Nicolas*)

Voici maintenant un aperçu des maisons d'édition les plus prestigieuses en France, et qui ont marqué l'histoire de la littérature française :

Gaston Gallimard : Au début du vingtième siècle, a repris la prestigieuse NRF (Nouvelle revue française), qui fut fondée par un groupe d'écrivains autour d'André Gide. C'est la maison qui a été les auteurs les plus classiques du XXème siècle : Claudel, Malraux, Camus, Sartre, Beauvoir, Yourcenar et Sarraute. C'est aussi la maison qui a édité la collection « La Bibliothèque de la Pléiade », référence absolue de la littérature classique.

Bernard Grasset : Née à la même période, a eu comme comité de lecture Maurois, Mauriac, Montherlant et Morand (les quatre M). Cette maison d'édition s'est distinguée par la découverte de Proust, dont le premier manuscrit de *A la recherche du Temps perdu*, venait d'être refusé par Gallimard, « crime » que Gide ne s'est jamais pardonné. Grasset a aussi publié d'autres auteurs devenus classiques comme Cendrars, Cocteau et Giono.

Albin Michel : est l'inventeur du format de poche. Il a publié aussi des auteurs qui ont rencontré un grand succès à l'époque et qui sont aujourd'hui des auteurs assez importants comme Romain Rolland, Henri Barbusse ou Pierre Benoît.

Les éditions de Minuit : Comme son nom l'indique, il s'agit d'une maison d'édition née dans la clandestinité, sous l'occupation allemande, en 1941, pour éditer des auteurs de la Résistance. C'est elle qui a lancé le Nouveau Roman en publiant les œuvres de Duras, Robbe-Grillet, Simon, et fait connaître Beckett et son théâtre de l'absurde (*En attendant Godot*, entre autres).

Le Seuil : Née en 1935, cette maison s'est spécialisée dans la publication d'ouvrages de réflexion et d'idées sur des questions qui se posaient à la société française à l'époque, comme la décolonisation ou la modernisation de l'Eglise. Elle a édité le réformiste catholique Teilhard de Chardin, le dissident soviétique Soljenitsyne ou le Petit Livre rouge de Mao. C'est aussi elle qui a édité Bourdieu et Barthes. D'autres éditeurs sont moins connus, mais qui ont eu le mérite de publier des auteurs devenus depuis célèbres, comme **Christian Bourgois** qui était le premier à publier *Les versets sataniques* de Salman Rushdie ou aussi **Actes Sud**. Certains éditeurs se sont spécialisés dans un genre particulier de littérature comme **Sindbad** dans la littérature et la pensée arabes, **Picquier** dans la littérature chinoise et d'extrême orient, et **Plon** dans l'ethnologie. Le succès de la littérature en France repose donc sur

la rencontre entre un amour des livres qui caractérise le public des lecteurs et un dynamisme d'éditeurs qui ont su toujours s'adapter aux nécessités du marché et aux goûts du public. Cette rencontre a besoin d'un lieu qui lui permet de s'épanouir et de se développer. Ce lieu est la Bibliothèque. Cet endroit est en effet propice à la fréquentation assidue et quotidienne du livre. Les enquêtes d'opinion montrent que les Français sont des « rats de bibliothèque »⁴⁶. C'est, semble-t-il, l'endroit culturel le plus fréquenté après les salles de cinéma. Il existe à peu près 3000 bibliothèques municipales (dans les communes), départementales (dans les zones rurales) et régionales (au niveau des régions). Ce sont de véritables espaces de culture, de lecture et de socialisation aussi de l'individu. Elles ont beaucoup évolué ces dernières années, en s'ouvrant sur Internet, et en variant les moyens d'accès à la culture, à l'image des médiathèques et surtout en offrant au public la possibilité de suivre divers ateliers d'écriture, de débat, de cinéma et toutes sortes de spectacles. Ainsi, ce qui caractérise la vie culturelle des Français aujourd'hui, c'est bien une grande passion pour les livres. La lecture reste une activité privilégiée et l'achat du livre occupe une part importante du budget de la famille. Les éditeurs sont en première ligne pour répondre à cette envie des Français, et à cette soif de lecture. Ils ont su développer une industrie qui place la culture française à un niveau élevé, mais ils ont su aussi s'ouvrir, par la traduction à d'autres cultures étrangères, qu'ils ont mis à la portée du lecteur français. Ils ont trouvé un appui considérable auprès des bibliothèques qui acquièrent et mettent auprès du large public, comme du lecteur professionnel, les ouvrages les plus rares et les plus chers.

Enfin qui d'autre mieux que Montaigne peut décrire cette magie de la lecture, qui, me semble-t-il, a marqué de son empreinte la culture française. Dans le chapitre *des trois commerces*⁴⁷, après avoir passé en revue le commerce des hommes et le commerce des femmes, il conclut : « Ces deux commerces sont fortuites et dépendants d'autrui. L'un est ennuyeux par sa rareté ; l'autre se flétrit avec l'âge : ainsi ils n'eussent pas assez pourvu au besoin de ma vie. Celui des livres, qui est le troisième, est bien plus sûr et plus à nous. Il cède aux premiers les autres avantages, mais il a pour sa part la constance et facilité de son service. Cettui-ci côtoie tout mon cours et m'assiste par tout. Il me console en la vieillesse et en la solitude. Il me décharge du poids d'une oisiveté ennuyeuse ; et me défait à toute heure des compagnies qui me fâchent. Il émousse les pointures de la douleur, si elle n'est du tout extrême et maîtresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres ; ils me détournent facilement à eux et me la dérobent. Et si ne se mutinent point pour voir que je ne les recherche qu'au défaut de ces autres commodités, plus réelles, vives et naturelles ; ils me reçoivent toujours de même visage ».

II. Activités⁴⁸

1. Pour développer la lecture, des initiatives nouvelles ont été imaginées : trouvez leur nom.

Une collection de livres bon marché	Le bibliobus
Un endroit où on boit, on mange et lit les livres mis à disposition.	Le café littéraire
Un camion –bibliothèque qui vient prêter des	Lire en fête.

⁴⁶ Enquête du credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), voir dossier p. www.Credoc.fr

⁴⁷ Les Essais, Livre III chapitre 3

⁴⁸ *Civilisation progressive du français*, p. 89

livres dans les villages.	
Les enfants d'école primaire viennent lire des histoires aux enfants d'école maternelle.	La lecture des plus grands
Une journée nationale de la lecture	Le livre à deux euros

2. Quelle initiative vous semble la plus intéressante. Justifiez votre réponse.

III. Témoignages et Documents

Je suis retournée chez l'homme de l'agence, pour lui demander de repasser mon annonce dans les journaux, car au bout d'un certain temps, selon mon contrat, le renouvellement de la publication n'est plus automatique. Il a paru surpris. Il mâchouillait toujours son mégot. Il me regardait toujours avec la même perplexité. Je lui ai dit que les choses marchaient bien. Mais il ne semblait pas me croire. Mélange de parfait scepticisme et d'indifférence bovine. Une manière de sous-entendre : Tout cela, c'est votre affaire...si vous êtes contente, c'est bien...si vous avez des pépins, ne venez pas vous en prendre à moi...Il m'a demandé si je conservais toujours la même formulation. J'ai hésité, puis je lui ai fait ajouter « textes poétiques ». Au lieu de : « Jeune femme propose lecture à domicile : textes littéraires,

textes documentaires, textes divers », j'ai indiqué : « Jeune femme propose lecture à domicile : textes littéraires, textes poétiques, textes documentaires, textes divers ». Deux mots de plus : vingt francs de plus. Un petit luxe. Il m'a fait comprendre que c'était absurde. Que « poétiques » faisait basculer mon annonce dans le néant. J'ai tenu bon. Modeste défi, mais qui m'importe.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Une jeune dame de la bonne société de notre ville m'a écrit et m'a demandé si je pouvais lire de temps en temps des « textes poétiques » pour sa fille âgée de huit ans. Je suis devant cette dame. Je l'écoute. Elle est extrêmement belle, élégante et soignée. Ses préoccupations sont les suivantes : elle travaille, elle est « promotrice » dans l'immobilier, elle ne dispose pas d'une minute et elle est dans l'incapacité absolue de s'occuper de sa fillette. Il faut qu'une personne dévouée le fasse à sa place. Je réponds que je ne suis pas préceptrice, mais *lectrice*, qu'elle s'est trompée. Elle me retient par un sourire ravissant. Pas du tout, elle a très bien lu l'annonce, elle ne se trompe pas le moins du monde, que je la laisse seulement venir là où elle veut en venir, des précepteurs et des préceptrices elle en aurait, s'il était besoin, mais la petite travaille très bien à l'école, le problème n'est pas là, le problème est qu'à la maison elle est seule, parfois pendant de longues soirées, et qu'il faudrait absolument quelqu'un pour la distraire et lui éveiller l'esprit en même temps, et ... peut-être même lui donner une certaine tendresse qu'elle, femme affairée, ne peut pas toujours dispenser, hélas... Elle me regarde bien en face, comme pour vraiment parvenir à me persuader ; son beau visage de star a un éclat presque pathétique, coiffure impeccable, magnifiques cils ourlés, boucles d'oreilles de turquoise, collier assorti, autorité dans les yeux et dans la voix. Rien n'est plus terrible, dit-elle, que le sort des femmes d'affaires... les femmes au foyer qui pleurent toujours sur leur condition ne connaissent pas leur bonheur... vivre selon des rythmes calmes, pouvoir se consacrer à ses enfants... voilà ce dont nous sommes totalement frustrées... à plus forte raison quand on a de hautes responsabilités comme les miennes, qui ne me laissent pas le temps de respirer... et que l'on a un mari à l'étranger... je vous dirais pourtant que cette vie démente, ces responsabilités, je ne saurais envisager un seul instant de m'en passer... c'est mon destin, c'est mon lot... je ne me vois pas autrement... je ne m'imagine pas autrement... et ça augmente toujours, ça s'accumule toujours... certains de mes amis disent même que je devrais commencer une carrière politique... je suis heureuse ainsi, dans ce tourbillon, cette folie... et c'est pourquoi il y a ce terrible problème que je vous demande de m'aider à résoudre... Clorinde, vous allez le voir, est très mignonne, très attachante... si vous permettez, je vais aller la chercher...

Est-ce le scénario de la mère d'Eric qui va se rejouer ? Je me pose la question avec un certain malaise. Certes, cette femme est tout à fait différente, elle tiendrait plutôt de mon P.D.G. Mais c'est bien cela qui me trouble : ces deux situations tout d'un coup juxtaposées, mixtées. La dame P.D.G. et la dame -maman. De fait, il est indiscutable que Clorinde est très mignonne. Quand elle apparaît avec sa mère, je suis séduite tout de suite par son petit visage frais sous ses cheveux bouclés. Le nez pointu. Quelques taches de son sur les pommettes. L'air intelligent et malicieux. Mais je me demande aussitôt ce que je suis bien capable de faire pour une petite fille comme cela. Je n'avais certes pas prévu de m'adresser à des enfants de huit ans. Lui lire quoi ? *Alice au pays des merveilles* ?

J'ai dû penser à haute voix. C'est cela, dit la mère, Alice au pays des merveilles, exactement cela, elle ne l'a jamais lu, et je crois que c'est le livre qu'il lui faut, le livre qui la fera rêver et l'éveillera à la poésie... les affaires, c'est ma drogue, vous comprenez... je m'agite, je voyage, je déjeune à droite et à gauche... pour elle, autre chose, l'essentiel, la poésie... vous avez très bien compris et très bien choisi... Clorinde ne dit rien. Elle doit être intimidée, mais, par instants, elle lève vers moi ses yeux clairs, comme pour bien voir à qui elle a affaire. Un tout petit sourire se forme sur ses lèvres. Je dois lui plaire. Et elle me plaît aussi. Me

voici, décidément, confrontée aux situations les plus imprévisibles. Mais celle –là n’est sûrement pas la plus désagréable. Ni la plus difficile, à y bien réfléchir. Marché conclu. J’accepte ; je ne suis pas sûre d’être la personne la mieux désignée, dis-je à la maman -femme d’affaires, pour m’occuper d’une fillette de cet âge, je n’ai certainement pas la formation requise ni aucun entraînement particulier, mais si elle le souhaite ainsi, et si Clorinde le souhaite aussi, si nous sommes bien d’accord, s’il est clair que l’on n’attend de moi rien d’autre que de la lecture, je veux bien essayer ; Clorinde lève de nouveau les yeux et, cette fois, elle hoche la tête en signe d’acquiescement ; oui, elle veut. Le soir, à la maison, je retrouve un vieil exemplaire d’Alice et, en attendant Philippe qui rentre généralement tard, je me mets à en lire quelques lignes au hasard, dans la « chambre sonore ». C’est le passage où le Lapin Blanc a perdu son éventail et ses gants de chevreau et demande à Alice de les lui chercher. Elle cherche, dans tous les coins de la grande salle, sous la table de verre, et elle se dit : Il m’a prise pour sa bonne. Je répète la phrase dans le silence ouaté de la pièce : *Il m’a prise pour sa bonne*. Je pense que la maman de Clorinde aussi m’a peut –être prise pour sa bonne. Comme la Générale. Comme tous. Peut –être. Pas sûr. Il faut accepter les contraintes du métier et ses risques. En tout cas, j’ai une vraie clientèle maintenant. Je tiens même une petite fille, moi qui n’ai jamais eu de petite fille ni de petit garçon. Sur la page de gauche du livre, là où je l’ai ouvert, il y a un beau dessin, tout filé, à la plume, qui montre le Lapin avec son éventail et ses gants et Alice dans une drôle de robe transparente. Et sur la page de droite, une photo du révérend Dodgson qui aimait tant photographier lui-même les petites filles.

Raymond Jean, *La lectrice*, éd. Babel une collection de livres de poche.

Chapitre 8 :

La Francophonie

I. Synthèse

En 2005, Une conférence ministérielle des Etats francophones, réunie à Tananarive (Madagascar) adopte une nouvelle charte de la francophonie. Son article 1

stipule :

« la Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable, a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, et au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'Homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies ; à la promotion de l'éducation et de la formation. Le Sommet peut assigner d'autres objectifs à la Francophonie.

La Francophonie respecte la souveraineté des Etats, leurs langues et leurs cultures. Elle observe la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure.

Les institutions de la présente charte concourent, pour ce qui les concerne, à la réalisation de ces objectifs et au respect de ces principes ».

Le texte, qui porte sur l'organisation internationale de la Francophonie, énumère une série de valeurs universelles qui touchent au domaine économique comme la coopération, les échanges et le développement durable, mais aussi au domaine social comme la solidarité, l'éducation et la formation, et enfin au domaine politique : comme la paix, la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'Homme. Dès l'article 1, on voit apparaître clairement une conception de la langue française non pas comme simple outil de communication qu'il s'agit de promouvoir, au niveau international, afin de concurrencer d'autres langues, comme l'Anglais par exemple, ou bien comme le vestige d'un empire colonial qu'il s'agit de sauvegarder avec nostalgie mais plutôt comme un vecteur de culture et, d'une certaine façon, comme vecteur d'un humanisme à vocation universelle. Tel qu'il est formulé par la charte, l'enjeu de la francophonie serait le suivant: Comment réunir tous les pays qui ont, en commun l'usage de la langue française, afin d'aboutir à une certaine vision commune de l'homme et de sa place dans le monde ? La question est bien de savoir si à partir du français «instrument merveilleux trouvé dans les décombres de la décolonisation » suivant l'expression de Senghor, nous, les usagers et les amoureux de la langue française, pouvons arriver au partage de valeurs universelles et communes ? L'enjeu de la francophonie, en tant qu'organisation politique, dépasse bien le cadre d'une langue, c'est-à-dire d'un système de sons, et se pose en termes de civilisation humaniste, c'est-à-dire un système de valeurs. C'est donc, naturellement, à ces trois dimensions de la Francophonie que nous allons nous intéresser successivement : une organisation politique, qui réunit des utilisateurs d'une langue, soucieux de défendre des valeurs communes.

Mais d'abord relisons l'Histoire. Le concept de Francophonie, est apparu pour la première fois, sous la plume du géographe communal français Onésime Reclus (1837-1916). Dans son esprit, ce terme devait désigner à la fois l'ensemble des populations parlant français, et aussi l'ensemble des territoires où le Français était utilisé. Dans un texte qu'il a publié en 1904, il écrit :

« Il ne s'agit pas ici, de la seule France « maternelle », la plus homogène et la plus centralisée de toutes les nations, mais de la France « générale », la France mondiale, la France majeure qui est américaine, africaine, asiatique, océanique »⁴⁹.

En 1956, Léopold Sédar Senghor (1906-2001), qui était, alors député du Sénégal, plaide, dans un article de la revue la Nef, en faveur d'une langue commune,

⁴⁹ In *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique. Où renaître ? Et comment durer ?* Librairie universelle, 1904. Cité par Alain Kimmel, *Vous avez dit France ?* Hachette, Paris, 1992, p.172

qui permettrait de fédérer l'ensemble des pays francophones, dans un ensemble qui aurait son poids sur la scène internationale. Et, en 1962, dans la revue Esprit, il définit la Francophonie comme étant :

« Cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leurs chaleurs complémentaires. »

En termes d'une extraordinaire beauté, Senghor donne au concept ses contours humanistes et universels. Mais pour que son vœu soit audible, il lui fallait le soutien d'un grand leader de l'indépendance africaine, Habib Bourguiba (1903-2000). Dans son discours de réception à l'Académie des sciences d'outremer, prononcé le 2 Octobre 1981, Senghor relate la naissance de son projet de communauté organique de la Francophonie :

« L'idée m'en est venue, je crois en 1955, lorsque, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil dans le Gouvernement Edgar Faure, j'étais chargé de la révision du titre VIII de la constitution, relatif aux départements, territoires d'outre-mer et protectorats. J'eus, alors, l'occasion de m'en entretenir avec Habib Bourguiba, qui était en résidence surveillée en France. C'est de là que datent notre amitié et notre coopération. Il s'agissait, comme je l'ai dit en son temps, d'élaborer, puis d'édifier un Commonwealth à la française (...) Par « ensemble », j'entends toujours : entre nations qui emploient le français comme langue nationale, langue officielle ou langue de culture ».

Bourguiba, lui, conçoit la francophonie, dans un discours qu'il a prononcé en 1965 comme un « Commonwealth à la française respectant les souverainetés de chacun ».⁵⁰ Aux lendemains des indépendances la notion de respect des souverainetés des Etats était jalousement gardée et défendue par les leaders des nations fraîchement indépendantes. Un troisième leader africain se joint à Senghor et Bourguiba pour devenir aussi l'un des pères fondateurs de la Francophonie, c'est le nigérien Hamani Diori (1916-1989) qui voyait dans la Francophonie une chance et une possibilité de maintenir des « liens qu'une histoire commune avait établis avec l'ancienne métropole, et dont la langue française était à la fois le symbole et l'instrument »⁵¹. C'est cette volonté et cette vision communes aux trois hommes qui rendront possible l'émergence en 1966 d'un projet de communauté francophone et la création, en 1970, à Niamey, au Niger, de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT). Elle devient en 1995 l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Enfin, en 1986, se tient en France le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones.

Dans les années quatre-vingt dix, deux sommets vont se tenir, donnant une nouvelle orientation à la Francophonie, qui ne se veut plus uniquement culturelle et économique, celui de Cotonou en 1995, et de Hanoi en 1997. Une nouvelle charte est adoptée et le premier secrétaire général de la Francophonie est nommé, Boutros Boutros-Ghali. En 2005, une nouvelle charte de la Francophonie est adoptée au sommet de Tananarive à Madagascar. Désormais l'Agence intergouvernementale constitue l'organisation internationale de la Francophonie (OIF), sous l'autorité du Secrétaire général de la Francophonie.

Voilà donc pour les figures et les étapes historiques de la Francophonie. Aujourd'hui les institutions régulatrices de la Francophonie sont :

1. Les instances de la

⁵⁰ Cité par Kimmel, p. 172

⁵¹ Cité par Kimmel, p. 172

- La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, ci-après appelée le « Sommet »
 - La conférence ministérielle de la Francophonie, ci -après appelée « conférence ministérielle ».
 - Le conseil permanent de la Francophonie, ci-après appelé « Conseil permanent ».
2. Le secrétaire général de la Francophonie.
 3. L'organisation internationale de la Francophonie (OIF).
 4. L'assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui est l'assemblée consultative de la Francophonie.
 5. Les opérateurs directs et reconnus du Sommet, qui concourent, dans les domaines de leurs compétences, aux objectifs de la Francophonie tels que définis dans la présente charte :
 - L'agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
 - TV5, la télévision internationale francophone ;
 - L'université Senghor d'Alexandrie ;
 - L'association internationale des maires et responsables des capitales et des métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).
 6. Les conférences ministérielles permanentes : La conférence des ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (confémen) et la conférence des ministres de la Jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (conféjes).

On voit donc que toutes ces institutions politiques internationales s'appuient sur une donnée fondamentale évidente : la défense et illustration de l'usage du français dans le monde. Cet amour du français n'est pas l'apanage de la France, il n'est pas non plus la survivance auprès d'anciennes colonies d'une prétendue « fibre coloniale » selon l'expression stupide et arrogante d'un universitaire français. Aujourd'hui plus de la moitié des pays membres du club francophone n'ont jamais été d'anciennes colonies ni de la France ni de la Belgique. Quelques chiffres illustrent cet engouement pour le français dans le monde. Le Français est avec l'Anglais l'une des deux langues parlées sur tous les continents. C'est la neuvième langue la plus utilisée dans le monde. Le français est parlé par 200 millions de francophones dont 72 millions de francophones partiels. L'institution de la Francophonie regroupe 68 Etats et gouvernements.

Entre 1994 et 2002, le nombre d'apprenants du et en français a augmenté de 20%, mais les enquêtes indiquent aussi que⁵² cette tendance a vu un tassement entre 2000 et 2002. C'est en Afrique et au moyen orient qu'a lieu l'augmentation la plus importante du nombre d'apprenants (60,37%) et c'est en Europe que la baisse est la plus spectaculaire.

En 1998, le haut conseil de la francophonie dénombrait dans le monde :

- 112 666 000 « francophones réels », pour lesquels le français est la langue première, seconde ou d'adoption (soit 1,92 % de la population mondiale) ;
- 60 612 000 « francophones occasionnels », pour lesquels l'usage et la maîtrise du français sont limités par les circonstances ou les capacités d'expression (soit 1,03% de la population mondiale) ;
- 100 à 110 millions de « francisants », qui ont appris le français pendant plusieurs années et en ont gardé une maîtrise variable, ou qui sont amenés à le pratiquer, même partiellement, pour leur métier.⁵³

Les régions les plus francophones sont essentiellement : en Afrique du nord, le Maroc et la Tunisie ; en Afrique subsaharienne : le Congo et le Gabon ; en Europe centrale la Roumanie ; au Moyen Orient le Liban et l'Egypte ; dans l'océan indien, Madagascar et les Comores; en Extrême Orient le Vietnam et le Cambodge; en Europe occidentale en plus de la France, bien sûr, la Belgique et le Luxembourg. En Amérique du nord le Québec compte plus de 6 millions de francophones, soit 83,1% de sa population. Pour l'ensemble du Canada le nombre des francophones est en hausse avec plus de 9,2 millions.⁵⁴

Ce qui ressort de ces données, c'est que l'usage du français progresse de manière constante et globale dans le monde, ainsi que les demandes en matière d'enseignement, même si cela prend des aspects différents selon les contextes politiques, économiques et démographiques de chacune des grandes aires de la Francophonie.

Nous pouvons, alors, à la lumière de ces chiffres et de ces données, concevoir que ce qui réunit tous ces usagers de la langue française, dans les cinq continents, ce n'est pas uniquement le poids de l'Histoire, ou l'intérêt pour les opportunités économiques indéniables que ce vaste espace international offre à ses membres. Cela serait insuffisant pour expliquer la vitalité du français malgré les nouveaux espaces, à la faveur de la mondialisation, par l'Anglais. Il n'est sans doute pas naïf de penser que la spécificité du français et son aspect attractif résident dans sa référence à un système de valeurs universelles qui gardent toujours leur force et leur actualité. Ces valeurs sont bien celles du siècle des Lumières et de la Révolution française.

Nous avons en effet vu, dans le rappel historique que la Francophonie est née, à l'initiative d'hommes du sud. Ces hommes, Senghor, Bourguiba, et Diori, ont trouvé dans la langue française les moyens de défendre, contre la volonté même de la puissance coloniale, la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'égalité de tous les êtres humains dans leur désir d'émancipation et dignité. Ils ont retourné à la France ses propres valeurs

⁵² Source : Dossier de presse, OIF, « La Francophonie dans le monde 2006-2007 », Nathan, 2007, 328 p.

⁵³ Source : rapport 1997-1998 du Haut Conseil de la Francophonie, « Etat de la francophonie dans le monde », La Documentation française, 1999, 612 p.

⁵⁴ Source dossier de presse, OIF, « La Francophonie dans le monde 2006-2007 », Nathan, 2007, 328 p.

et ont exigé d'elle leur respect.

Aujourd'hui le français est, selon l'expression de Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie « un laboratoire de la diversité mais aussi des disparités à l'échelle mondiale. Nous nous attachons à faire prévaloir une certaine vision de l'homme et de son rapport au monde ». ⁵⁵ L'ancien président du Sénégal rapporte une confiance que lui avait faite Aimé Césaire en 2005 : « Avant j'étais contre la Francophonie parce que cela me paraissait être l'arme du colonialisme. Aujourd'hui, il y a tellement de diversité culturelle que l'hégémonisme est impossible. La Francophonie permet d'assurer une liaison entre les peuples et les cultures ». ⁵⁶ La Francophonie permet d'échapper à un monde unipolaire et marqué par l'hégémonie d'un unique modèle économique et culturel.

Enfin, dans un contexte international marqué par la montée des conflits identitaires et religieux, peut jouer un rôle capital dans l'ouverture des esprits sur les valeurs d'ouverture, à cause de la diversité ethnique et linguistique des peuples qui la composent, de tolérance à cause leur diversité religieuse et culturelle. La langue française véhicule d'un patrimoine littéraire, philosophique et culturel, universel, porte sans doute un message à l'humanité.

En définitive, ce projet de la Francophonie porté à sa naissance par des génies visionnaires comme Senghor et Bourguiba, est marqué par le sceau d'une histoire mouvementée entre la France et ses anciennes colonies, mais il est très vite devenu porteur d'un espoir d'un monde pluriel, pacifié et harmonieux. Perçu, aux lendemains des indépendances comme « un butin de guerre » selon l'expression de Kateb Yacine, le français est aujourd'hui un atout économique et politique à la disposition d'un vaste ensemble de 68 pays. Pour des millions de personnes dans le monde, cette langue est une fenêtre sur le vaste monde qui permet de communiquer, de dialoguer et d'échanger, avec 200 millions de personnes, dans une belle langue de culture, une même vision de l'homme et du monde.

⁵⁵ *Valeurs mutualistes*, n°253 janvier /février 2008

⁵⁶ *Idem.*

II. Activités

Texte⁵⁷

Le Français d'Afrique

La pluie ? C'est une fête. Tendez donc l'oreille et vous l'entendrez chantée de par le village. Car en ce moment même, des dizaines de petits garçons, sortis tout nus de leur case, sont en train de la célébrer avec des chants et des danses, dans les cours, tantôt ici, tantôt là. Ils arrivent chez vous, les mains couvertes de rythme, le corps ruisselant d'eau, le nez grand ouvert pour trouver de l'air à respirer parmi les gouttes serrées tombant du ciel, le cœur heureux, et avec l'innocente conviction que ce sont eux qui font pleuvoir. Et ils dansent, ils dansent en chantant d'intraduisibles refrains comme « Sassa mbuwa jokélé, Sôlé, Sôlé. Sassa mbuwa jokélé, Sôlé, Sôlé ». Refrains répétés de longues minutes durant. Puis ils partent, courant et chantant toujours en rythme, faire leur numéro dans la cour d'une autre habitation.

La pluie ? Tendez donc l'oreille et vous l'entendrez vanter le ciel gris, si puissant qu'il a même réussi à effacer le soleil. Et derrière les nuages tout nuageux, savez-vous ce qu'il y a ? Qui d'entre vous pourrait me répondre ? « Moi, dit le chant, c'est moi que tu regardes. Je t'avoue, je t'avoue mon frère, que je ne suis encore jamais allé au pays des nuages. Mais que la pluie, que la pluie ne tombe pas toute seule. Qu'elle tombe, mon frère, qu'elle tombe -tombe -tombe grâce à ton frère fils de la pluie du pays bantou. C'est moi, c'est moi qui fais tomber la pluie, pour vous, enfants du pays bantou. Et qu'elle tombe, et qu'elle tombe fertile sur les chants joyeux et les danses nues de tous les enfants du pays bantou. De tous les enfants de Djédou, notre beau village ».

Francis BEBEY, *L'enfant –pluie*, Sépia.

Exercices⁵⁸

1. Compréhension et analyse du texte

A. Premier paragraphe :

1. Pourquoi les enfants du village semblent-ils être les messagers de la pluie ?
2. La pluie est décrite comme une fête : relevez les mots et expressions qui le soulignent.

⁵⁷ *La France aux cent visages*, p.205

⁵⁸ *Idem*, cahier d'activités, p. 58

message ?

B. Deuxième paragraphe :

1. Le chant personnifié répond à l'appel des enfants : quel est son
2. Comment perçoit-on que l'auteur est aussi musicien ?
3. Quelle vision de la pluie nous transmet l'auteur ?

2. Lexique

Donnez le sens des mots et expressions suivants :

- a. célébrer :.....
- b. refrains :.....
- c. faire un numéro :.....
- d. tendre l'oreille :.....
- e. ruisselant :.....
- f. fertile :.....

3. Essai

La Francophonie est-elle un héritage du passé ?

III. Témoignages et documents

Je n'aimais guère la fêrule ni la barbiche du taleb, mais j'apprenais à la maison, et nul reproche ne m'était fait. Portant, quand j'eus sept ans, dans un autre village (on voyageait beaucoup dans la famille, du fait des mutations de la justice musulmane), mon père prit soudain la décision irrévocable de la fourrer sans plus tarder dans la « gueule du loup », c'est – à – dire à l'école française. Il le faisait le cœur serré :

-Laisse l'arabe pour l'instant ; je ne veux pas que, comme moi, tu sois assis entre deux chaises. Non, par ma volonté, tu ne seras jamais une victime de Medersa. En temps normal, j'aurais pu être moi –même ton professeur de lettres, et ta mère aurait fait le reste. Mais où pourrait conduire une pareille éducation ? La langue française domine. Il te faudra la dominer, et laisser en arrière tout ce que nous t'avons inculqué dans ta plus tendre enfance. Mais une fois passé maître dans la langue française, tu pourras sans danger revenir avec nous à ton point de départ.

Tel était à peu près le discours paternel.

Y croyait –il –lui –même ?

Ma mère soupirait ; et lorsque je me plongeais dans mes nouvelles études, que je faisais, seul, mes devoirs, je la voyais errer, ainsi qu'une âme en peine. Adieu notre théâtre intime et enfantin, adieu le quotidien complot ourdi contre mon père, pour répliquer, en vers, à ses pointes satiriques...Et le drame se nouait.

Kateb Yacine, le polygone étoilé, éd. du seuil, 1966

Les identités meurtrières

En 1998, Maalouf renoue avec l'essai et publie *Les Identités meurtrières*. Cet essai est un long plaidoyer pour la tolérance et veut se situer dans la lignée des idées humanistes. Il pose en particulier la question de l'appartenance et des dérives qui peuvent en découler. L'extrait proposé en constitue l'incipit.

Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais » ; je réponds invariablement : « l'un et l'autre ! » Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité. Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ?

A ceux qui me posent la question, j'explique donc, patiemment, que je suis né au Liban, que j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, que l'arabe est ma langue maternelle, que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai découvert Dumas et Dickens et *les Voyages de Gulliver*, et que c'est dans mon village de la montagne, le village de mes ancêtres, que j'ai connu mes premières joies d'enfant et entendu certaines histoires dont j'allais m'inspirer plus tard dans mes romans. Comment pourrais-je l'oublier ? Comment pourrais-je jamais m'en détacher ? Mais, d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans sur la terre de France, je bois son eau et son vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres ; j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère.

Moitié français, donc, et moitié libanais, Pas du tout ! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un « dosage » particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre.

Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : « Vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous sentez ? »

Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui, je n'en souris plus. C'est qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et, à mes yeux, dangereuse. Lorsqu'on me demande ce que je suis « au fin fond de moi-même », cela suppose qu'il y a, « au fin fond » de chacun, une seule appartenance qui compte, sa « vérité profonde » en quelque sorte, son « essence », déterminée une fois pour toutes à la naissance et qui ne changera plus ; comme si le reste, tout le reste – sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie, en somme, ne comptait pour rien. Et lorsqu'on incite nos contemporains à « affirmer leur identité » comme on le fait si souvent aujourd'hui, ce qu'on leur dit par là c'est qu'ils doivent retrouver au fond d'eux-mêmes cette prétendue appartenance fondamentale, qui est souvent religieuse ou nationale ou raciale ou ethnique, et la brandir fièrement à la face des autres.

Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, 1998.

9. Lexique ⁵⁹

A

Abbaye : ensemble de bâtiments qui abritent une communauté de moines (en général bénédictins).

Adoption : acte juridique qui consiste à prendre quelqu'un pour enfant dans des formes légales et à créer ainsi des liens familiaux.

Agglomération : ensemble constitué d'une ville et de ses banlieues.

Airbus : avion européen, résultat d'une coopération entre la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Belgique, l'Espagne et les Pays –Bas. Le premier vol d'Airbus a eu lieu en 1972.

Allocations familiales : aides financières versées par l'Etat aux familles ayant deux enfants à charge.

Allocation logement : aide financière pour le logement versée par l'Etat aux familles ayant deux enfants à charge et à toute personne ayant des revenus très bas (les chômeurs, les étudiants...).

Allocation parent isolé : aide financière versée par l'Etat à un parent qui élève seul son (ses) enfant(s).

Allocation parentale d'éducation : aide financière pour l'éducation versée par l'Etat aux familles ayant au moins deux enfants à charge.

Ariane : inaugurées en 1979, les fusées spatiales européennes Ariane lancent des satellites utiles, par exemple dans le domaine des télécommunications.

Arrêt maladie : arrêt de travail, en cas de maladie, pendant lequel le salarié continue à percevoir son salaire. L'arrêt maladie doit être signé par un médecin.

Arrondissement : subdivision administrative de certaines grandes villes en France (Paris, Lyon, Marseille).

Assistante maternelle : personne qui garde des enfants à domicile sous la tutelle du personnel des crèches collectives.

Association : ensemble de personnes qui se réunissent et agissent dans un but commun et non lucratif (culturel, social, sportif...)

Astérix : héros de la bande dessinée créée par René Goscinny et Albert Uderzo. Les aventures d'Astérix et de son village gaulois mettent en scène, sur le mode humoristique, les stéréotypes nationaux français.

Autonomie politique : indépendance politique par rapport au pouvoir central, donc à l'Etat.

B

Bagne : établissement où les prisonniers (les forçats) subissent la peine des travaux forcés. Les bagnes français se trouvaient surtout dans les colonies. Ils ont été supprimés en 1942.

⁵⁹ *Civilisation progressive du Français*

Banlieue : ensemble de petites villes /localités qui entourent une grande ville. Elles sont autonomes au plan administratif, mais en même temps très liés à la ville. Elles sont socialement très différentes selon qu'il s'agit de banlieues populaires ou de banlieues « chic ».

Banlieusard : personne qui habite en banlieue.

Bataille de Poitiers : bataille qui s'est conclue par la victoire de Charles Martel sur les musulmans d'Espagne (732). Une des dates apprises par les enfants à l'école primaire.

Bénévole : personne qui apporte son aide gratuitement et sans être dans l'obligation de le faire. C'est souvent le cas des personnes qui font partie d'une association.

Bio : abréviation de biologique.

Bise : synonyme de « baiser sur la (les) joue(s) ».

Bleus (les) : c'est le nom qu'on donne aux joueurs de l'équipe nationale française de football. Cela tient à la couleur de leur maillot.

Bocage : type de paysage français qui se caractérise par des champs et des prairies enfermés par des haies.

Bourse : aide financière accordée à un étudiant par l'université ou l'Etat.

Bricolage : du verbe « bricoler » ; Il s'agit des petits travaux en tout genre que l'on fait « de ses propres mains », chez soi ou à l'extérieur.

C

Cadre : Le personnel d'une entreprise qui appartient à la catégorie supérieure des salariés.

Cadres supérieurs : ce sont les cadres qui, grâce à leur qualification, ont un pouvoir de contrôle et de décision au sein de l'entreprise.

Camisard : Les camisards, qui portaient sur leurs vêtements une chemise blanche (camiso, en languedocien) pour se reconnaître entre eux, étaient des protestants qui se sont révoltés contre les armées de Louis XIV au début du XVIII e siècle.

Canal : cours d'eau artificiel et navigable (le canal du Midi, par exemple).

Cantine : salle où on sert le déjeuner dans un entreprise ou à l'école.

Carême : période de quarante jours qui précède Pâques.

CDD : sigle pour « contrat de travail à durée déterminée ». Il s'agit d'un contrat de travail pour une période déterminée à l'avance (6mois, un an...) selon les besoins de l'entreprise.

CDI : sigle pour « contrat de travail à durée indéterminée ».

Centre commercial : ensemble regroupant plusieurs magasins et plusieurs services.

Chef-lieu : division administrative du département. Le chef-lieu est la ville la plus importante du département et la préfecture de celui-ci.

Citadelle : édifice militaire fortifié qui protège une ville.

Citadin : habitant d'une ville.

Collectivités locales : elles constituent le cadre de la démocratie de proximité. Ce sont les divisions administratives du territoire supposées proches de la population et de ses préoccupations : communes, cantons, départements, régions. A la suite de la politique de décentralisation, l'Etat leur a cédé un certain nombre d'initiatives locales.

Colocation : location d'un appartement à plusieurs. Les colocataires partagent l'espace et les frais en commun.

Colonie : territoire occupé et administré par une nation étrangère.

Commerce de proximité : magasins de quartier

Commune : la commune est la plus petite subdivision administrative du territoire ; elle est administrée par un maire et un conseil municipal.

Commune rurale : les communes rurales sont les communes qui se trouvent loin de la ville, à la campagne.

Concordat : convention qui règle les rapports entre l'Eglise et l'Etat sous napoléon Bonaparte en 1801. Le régime du Concordat existe encore en Alsace et en Lorraine.

Conduite accompagnée : les Français passent leur permis de conduire à 18 ans. Dès 16 ans, ils peuvent conduire avec un adulte (conduite accompagnée), mais n'ont le droit de conduire seuls qu'à 18 ans.

Confit : préparation de certaines viandes, comme l'oie ou le canard, cuites et conservées dans leur graisse. Spécialité du sud-ouest de la France.

Congé de maternité : arrêt de travail qui précède et suit l'accouchement. Sa durée est généralement de six semaines avant et de dix semaines après l'accouchement. Pendant cette période, la personne salariée perçoit son salaire.

Congés payés : désignent les vacances payées accordées par la loi à tout salarié. C'est une mesure généralisée en France par le Front populaire en 1936.

Conseil de l'Europe : organisation de coopération européenne créée en 1949 qui réunit aujourd'hui 44 pays. Son siège est à Strasbourg.

Crèche : (1) établissement chargé de la garde des enfants de moins de trois ans.

Crèche : (2) représentation de la Nativité selon la tradition de Noël.

Crémaillère (pendre la crémaillère) : offrir un repas à ses amis pour fêter son installation dans un nouveau logement. Cette expression vient d'une époque où on pendait, au-dessus du foyer de la cheminée, un crochet avec des crans (une crémaillère) qui soutenait les récipients pour faire la cuisine.

Créole : langue née du contact de populations n'ayant pas de langue commune et formée, dans certaines colonies, à partir de la langue des colonisateurs et d'emprunts aux langues en présence dans ces colonies (français, espagnol, portugais, anglais, néerlandais et langues indigènes).

Crise de la vache folle : la maladie de la vache folle, découverte au Royaume-Uni en 1986, a conduit, en France, à une réduction considérable de la consommation de viande bovine en raison des risques d'attraper la maladie, transmissible à l'homme, de Creutzfeld-Jacob, qui est mortelle.

Cultures maraîchères : culture de fruits et de légumes (les primeurs).

D

Décentralisation : 1. L'Etat donne aux régions des pouvoirs de décision et de gestion.

2. C'est la dispersion sur le territoire des activités (industrie,

administration...) qui étaient groupées dans un même lieu –notamment dans la capitale.

Déclaration universelle des droits de l'homme : texte adopté à Paris en 1948 par l'assemblée des Nations unies qui proclame les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de l'humanité.

Dégriffé : un vêtement dégriffé coûte moins cher parce qu'il ne porte plus la marque (la griffe) d'origine.

Dépôt –vente : c'est un magasin où les gens déposent les vêtements et les objets variés qu'ils veulent vendre et que l'on peut donc acheter à prix d'occasion.

DVD : anglicisme, abréviation de *Digital Versatile Disc* : support d'enregistrement à grande capacité.

E

Ecrans géants : écrans qui permettent de projeter dans la rue des grands événements sportifs, comme la Coupe du monde de football, pour que tout le monde en profite.

Erasmus : nom donné aux échanges inter universitaires entre pays européens. Du nom de l'humaniste hollandais Erasme de Rotterdam (1469-1536).

Etudes à finalités professionnelles : études qui préparent à un diplôme directement utilisable sur le marché du travail.

Exode rural : migration des habitants de la campagne à la ville.

F

Fac : abréviation de faculté

Famille large (ou élargie) : la « famille restreinte » comprend uniquement les parents et les enfants. La « famille large » comprend en plus les alliés (parents plus éloignés).

Fève : petit objet que l'on cache dans la galette des Rois. A l'origine, il s'agissait d'une fève (légume sec).

Fonctionnaire : agent public titulaire d'un emploi permanent dans la fonction publique.

Foyer : le foyer est une résidence collective pour les étudiants. Les services (salle de bains, W C et cuisine) y sont communs.

Francilien : habitant de l'île --de -France.

Francfolies : festival de musique francophone qui a lieu en juillet à la Rochelle.

Francophonie : concept géopolitique (Francophonie) et concept sociolinguistique (francophonie). C'est l'ensemble des pays et des locuteurs dont la langue usuelle ou officielle est le français.

G

Galette des Rois : gâteau plat fait avec de la pâte feuilletée, souvent fourré de frangipane, contenant une fève qui désigne le roi ou la reine de la fête de l'Épiphanie.

Galerie marchande : galerie bordée de magasins. Elle se trouve généralement dans les centres commerciaux.

Grands ensembles : groupe important d'immeubles d'habitations qui bénéficient d'équipements collectifs (magasins, gymnases, espaces verts...); Les grands ensembles se trouvent généralement dans les banlieues des grandes villes.

Grands magasins : magasins à prédominance non -alimentaire qui offrent un très large assortiment de produits au détail (La Samaritaine, Printemps, les Galeries Lafayette, le Bon Marché, les Nouvelles Galeries...).

Guerres de religion : conflits qui ont opposé en France les catholiques et les protestants (1562-1598). C'est l'édit de Nantes qui met fin à ces guerres et qui proclame la tolérance religieuse en France.

Guinguette : café populaire où on boit, mange et danse, en général en plein air.

H

Halles : c'est le nom qu'on donne à l'emplacement où se tient le marché de produits alimentaires d'une ville. Le quartier des Halles à Paris était anciennement le marché de Paris.

Hypermarché : magasin en libre service d'une surface d'environ 2500 m² situé généralement à la périphérie d'une ville.

I

Impressionnisme : mouvement pictural se développant à la fin du XIX^e. siècle qui a marqué la rupture de l'art moderne avec l'académisme.

J

Jardins ouvriers : situés en périphérie des villes, ils étaient utilisés à l'origine par les ouvriers comme jardins d'agrément ou jardins potagers. Aujourd'hui, ils sont appréciés et cultivés par des personnes de toutes classes sociales.

L

Laïcité : principe qui exclut les Eglises de l'exercice du pouvoir politique et, plus particulièrement de l'enseignement public.

Langue d'oc : ensemble de dialectes romans parlés dans la moitié sud de la France.

Langue d'oïl : ensemble de dialectes romans parlés dans la moitié

nord de la France (picard, wallon, francien...).

Langue officielle : langue qui est adoptée par un Etat comme la langue de la communication dans les domaines officiels (administration, éducation...). Elle peut être la langue du pays, ou bien une autre langue (par exemple la langue de l'ancien pays colonisateur).

Licencié (au sens sportif) : titulaire d'une licence sportive, c'est –à –dire d'une autorisation qui permet de prendre part aux compétitions des fédérations sportives.

Loi sur les 35 heures : Loi votée en 1998, appelée aussi loi Aubry, du nom de la ministre qui l'a élaborée (Martine Aubry), qui fait passer le nombre d'heures de travail hebdomadaire de 39 à 35 heures. Cette loi est appliquée, avec des différences importantes selon les secteurs d'activité, dans les entreprises de plus de vingt employés.

M

Mac Do : abréviation de Mac Donald.

Maghreb : ensemble de trois pays de l'Afrique du Nord : Algérie, Maroc et Tunisie.

Marché : lieu public où on vend périodiquement des produits alimentaires et des produits d'usage courant. Les marchés en France sont le plus souvent en plein air.

Marée noire : pollution des côtes due au pétrole rejeté en mer par des pétroliers hors d'usage. La France n'est évidemment pas le seul pays touché.

Marianne : depuis la Révolution, la liberté est représentée sous les traits d'une femme coiffée du bonnet rouge que portaient les forçats sous l'ancien Régime. L'origine du nom de Marianne est incertaine. Son visage figure sur les timbres postes et un buste de Marianne est dans chaque mairie. Après Mireille Mathieu et Catherine Deneuve, c'est aujourd'hui Laetitia Casta, célèbre mannequin, qui incarne Marianne.

Moine : religieux qui vit dans un monastère

Monnaie unique : depuis 1999, l'euro remplace les monnaies nationales dans les pays de l'Union européenne pour les transactions commerciales. Dans la vie quotidienne, l'euro est utilisé depuis 2002.

Multiplexe : cinéma doté de plusieurs salles.

N

Négritude : c'est un terme apparu aux environs de 1935 et utilisé par A. Césaire et L.S. Senghor. Il désigne l'ensemble des valeurs culturelles et spirituelles des Noirs.

Nourrice : femme qui par profession élève et garde des enfants en bas âge (petits enfants).

O

ONG (organisation non gouvernementale) : organisation humanitaire financée par des dons privés.

Ostréiculture : élevage d'huîtres.

P

Palais omnisports : endroit où sont pratiqués plusieurs sports.

Parc naturel : vaste territoire à l'intérieur duquel la faune, la flore et le milieu naturel sont protégés. Il existe en France des parcs naturels nationaux et des parcs naturels régionaux.

Parlement européen : organe de l'Union européenne qui s'occupe de l'activité législative, du budget et de l'activité des différentes institutions européennes.

Patrimoine mondial de l'Unesco : il s'agit d'une liste mondiale de biens culturels et de biens naturels, établie par l'Unesco, qui vise leur protection et leur mise en valeur. Cette liste s'allonge chaque année.

Pays celtiques : pays dont la population d'origine ou une partie de la population d'origine) était celte : Ecosse, Irlande, pays de Galles, Bretagne, Galice, Canada.

Pèlerinage : voyage collectif ou individuel pour des motifs religieux, dont le but est un lieu saint.

Petit boulot : synonyme de « job ». Il s'agit d'un travail rémunéré (payé), mais qui n'est pas considéré comme un véritable métier.

PME : sigle pour « petites et moyennes entreprises » (secteur tertiaire).

PMI : sigle pour « petites et moyennes industrielles » (secteur secondaire).

Population active : population qui a un emploi rémunéré ou qui est disponible pour travailler.

R

Rap : style de musique dont les paroles sont récitées sur un fond de musique très rythmée.

Raï : style de musique populaire moderne d'origine algérienne.

Réfugié politique : personne qui, à cause de ses opinions politiques, craint d'être persécutée dans son pays d'origine et réclame, pour cela, la protection du pays d'accueil.

Restauration rapide : terme français qui correspond au terme anglais *fast-food*.

Restaurants du Cœur : il s'agit d'une association de bénévoles fondée en 1985 par Coluche, comique populaire français mort en 1986. Les « Restos du Cœur » luttent contre la sous-nutrition et fournissent des repas chauds aux plus démunis pendant la saison d'hiver.

RER : Réseau Express Régional

Retraité : personne qui s'arrête de travailler après une durée fixée par la loi et variable selon les emplois. Les retraités ont droit à une retraite, c'est-à-dire à une pension constituée des cotisations retenues sur le salaire pendant les années de travail.

RTT : sigle pour « réduction du temps de travail » qu'on utilise depuis l'application de la loi sur les 35 heures. Le sigle exact est ARTT (aménagement de la réduction du temps de travail).

S

Schengen (espace de) : espace de libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union européenne. Les accords de Schengen ont été signés en 1985 (et complétés en 1990) entre l'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays –Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Autriche.

SDF : personne sans travail, sans logement qui vit dans la rue. Parmi les SDF, on trouve essentiellement des hommes chômeurs, des vieillards sans ressources, des immigrés récents.

Services : ensemble d'activités professionnelles exercées dans une entreprise ou dans une administration.

Service public : toute activité d'une collectivité publique qui a pour objectif de satisfaire un besoin d'intérêt général (par exemple, La Poste, la télévision).

Smic : sigle pour « salaire minimum interprofessionnel de croissance ». Il s'agit d'un revenu minimal dont le montant est établi par le gouvernement et auquel les entreprises doivent se conformer.

Sommet de la Francophonie : il regroupe 55 états et gouvernements. L'idée d'une organisation institutionnelle de la Francophonie a été lancée dans les années soixante et a été défendue ardemment par plusieurs chefs d'Etat, notamment L.S. Senghor (président du Sénégal).

Sous –traitance : une entreprise principale confie un travail –ou une partie de celui-ci à un partenaire extérieur : le « sous –traitant »

Suffrage universel direct : système de vote par lequel le citoyen vote lui –même pour élire son représentant (en France, l'élection du président de la République, des députés, etc.).

Suffrage universel indirect : système de vote par lequel le citoyen élit les intermédiaires qui, à leur tour, élisent les représentants (par exemple, l'élection des sénateurs).

T

Territoires d'outre mer (TOM) : ce sont des territoires, hors de la métropole, qui ont un statut particulier dans la République française (la Nouvelle –Calédonie, Wallis –et –Futuna, la Polynésie française, les terres australes et de l'Antarctique françaises). Chaque territoire est administré par un représentant de l'Etat français.

Théâtre national : théâtre entièrement subventionné par l'Etat. Il existe cinq théâtres nationaux : la Comédie française, le théâtre de Chaillot et le théâtre de la Colline à Paris ; le TNP à Lyon ; le Théâtre national à Strasbourg.

Travail à temps partiel : travail d'une durée hebdomadaire inférieure à celle du travail à temps plein.

Trente glorieuses : trente années économiquement prospères.

Trolleybus : transport en commun électrique sur pneus dont la prise de courant est aérienne.

U

Union libre : vie commune hors mariage (concubinage).

SUJET 1

Texte

Je n'aimais guère la fêrule ni la barbiche du taleb, mais j'apprenais à la maison, et nul reproche ne m'était fait. Pourtant, quand j'eus sept ans, dans un autre village (on voyageait beaucoup dans la famille, du fait des mutations de la justice musulmane), mon père prit soudain la décision irrévocable de me fourrer sans plus tarder dans la « gueule du loup », c'est – à – dire à l'école française. Il le faisait le cœur serré :

-Laisse l'arabe pour l'instant ; je ne veux pas que, comme moi, tu sois assis entre deux chaises. Non, par ma volonté, tu ne seras jamais une victime de Medersa. En temps normal, j'aurais pu être moi –même ton professeur de lettres, et ta mère aurait fait le reste. Mais où pourrait conduire une pareille éducation ? La langue française domine. Il te faudra la dominer, et laisser en arrière tout ce que nous t'avons inculqué dans ta plus tendre enfance. Mais une fois passé maître dans la langue française, tu pourras sans danger revenir avec nous à ton point de départ.

Tel était à peu près le discours paternel.

Y croyait –il –lui –même ?

Ma mère soupirait ; et lorsque je me plongeais dans mes nouvelles études, que je faisais, seul, mes devoirs, je la voyais errer, ainsi qu'une âme en peine. Adieu notre théâtre intime et enfantin, adieu le quotidien complot ourdi contre mon père, pour répliquer, en vers, à ses pointes satiriques... Et le drame se nouait.

Kateb Yacine, le polygone étoilé, éd. du seuil, 1966

Question :

Analysez et discutez le discours que le père tient à son fils, dans le texte de Kateb Yacine.

CORRIGE

1. Introduction : (Présentation du texte et position du problème)

Le texte se situe dans un contexte colonial où la France domine l'Algérie et où la culture française domine la culture algérienne. Il s'agit d'un processus d'acculturation et de déculturation, auquel le père, symbole de la culture algérienne traditionnelle, tente désespérément de résister. Le discours que le père tient à son fils se caractérise paradoxalement par un double mouvement en apparence contradictoire : soumission à la culture française, mais pour mieux la dominer. Alors comment expliquer cette contradiction dans le discours du père ?

2. Développement : (Analyse, discussion et synthèse)

D'abord, la soumission. Le père s'adresse à son fils « le cœur serré » pour lui demander d'aller à l'école chez les Français. L'expression utilisée par Kateb yacine rappelle étrangement le discours du Maréchal Pétain devant l'invasion allemande, demandant aux soldats français « le cœur serré » de cesser le combat. Il s'agit dans les deux cas d'admettre la défaite, et de se soumettre à l'ennemi. L'allusion nous situe par conséquent dans le champ sémantique de la guerre. Il s'agirait alors d'une guerre de cultures qui accompagne la guerre des armées. La culture française est aussi, d'emblée, comparée à un fauve qu'il s'agit d'affronter non pas en s'y opposant mais plutôt en l'apprivoisant « mon père prit soudain la décision irrévocable de me fourrer dans la gueule du loup ». La culture traditionnelle est sans issue, car dit-il « où pourrait conduire une pareille éducation? » L'école coranique « la medersa » ne mène à rien et ne semble plus adaptée au monde nouveau que la France est en train d'imposer en Algérie. L'acculturation apporte avec elle certes une certaine modernité, mais celle-ci est en train de faire des exclus et des victimes. Or, le père veut épargner cette exclusion à son fils « Tu ne seras jamais une victime de Medersa ».

La culture française apporte aussi avec elle de nouvelles valeurs étrangères aux coutumes et aux traditions familiales et paternelles. Il faut donc se soumettre à ces nouvelles valeurs et laisser en arrière, dit-il à son fils « tout ce que nous t'avons inculqué dans ta plus tendre enfance ». Le père semble donc vouloir assurer pour son fils un avenir prospère, et de réussite sociale, par le biais de la culture française triomphante. Le processus d'assimilation du fils de et par la culture française semble bien « irrévocable ».

Pourtant, cette vision du père au sujet de l'avenir de son fils, recèle, en réalité, une autre conception du rapport à la culture française, qu'il est important d'interroger. En effet l'assimilation doit aboutir à une domination non « par » mais « de » la culture française. Le père utilise, là aussi, comme il l'a fait depuis le début de son discours, tout le vocabulaire de la domination et de la guerre quand il parle de son fils. Il dit en effet « La langue française domine. Il te faudra la dominer ». Il demande même à son fils de « passer maître dans la langue française ». le mot « Maître » désigne bien celui qui enseigne dans l'école française mais aussi celui qui domine l'autre. L'assimilation de la culture française, n'est donc pas une défaite mais, par un renversement de situation, une victoire sur la France. En effet, dans l'esprit du père, ce choix de la langue française n'est pas synonyme d'adhésion à sa culture ni une adhésion à ses

valeurs. Il s'agit de faire un détour par la langue française, que le fils doit utiliser pour assurer son avenir, mais dont la seule finalité est de préserver la culture traditionnelle et ancestrale « Tu pourras sans danger revenir vers nous à ton point de départ ». Cette phrase qui clôt le discours paternel, et qui en donne toute la signification, porte en elle toute l'ambiguïté de la position que le père a choisit pour son fils. S'ouvrir à la culture française pour mieux la dominer. Aller chez les Français pour mieux rester avec les siens. Accepter de voyager pour en quelque sorte, ne pas changer, ne pas bouger. Il s'agit bien d'un « complot ourdi » par le père, qui constitue pour le fils « le nœud du drame »

Alors comment expliquer cette ambiguïté ? Il s'agit maintenant de discuter, comme le sujet nous y invite, cette conception du rapport à la culture française, que le discours paternel comporte.

Ce texte s'inscrit, comme nous l'avons évoqué au début, dans un contexte colonial marqué par une tentative de déculturation et d'acculturation, de la part d'une culture puissante et dominatrice qui a entraîné une réaction de résistance et d'opposition soit frontale, par les armes, soit plus indirecte, comme nous l'avons vu dans ce texte de la part d'une culture traditionnelle et dominée. Le discours du père doit donc être situé dans une logique de résistance passive, tout à fait compréhensible, face à un processus colonial qui s'est installé par la violence et qui a voulu lamener les cultures locales.

Mais essayons de quitter ce contexte historique, qui n'est que le cadre et le prétexte que l'auteur choisit pour son roman, la littérature n'est elle pas ce qui permet de dépasser la contingence des contextes pour accéder à l'essence des phénomènes humains et culturels. Nous pouvons donc élargir le champ de la réflexion. Détaché de son contexte, et il l'est forcément puisqu'il relève de la littérature plus que, et, en tout cas, pas seulement, de l'histoire, ce texte ne manque pas de soulever beaucoup de problèmes, à cause de l'ambiguïté qu'il installe dans le rapport entre les cultures, entre le Soi et les Eux, entre le Nous et les Autres.

Ce Texte nous invite aussi à réfléchir sur la question de la rencontre des cultures. Cette rencontre, est aujourd'hui, dans le monde dans lequel nous vivons, une réalité de tous les jours et même une nécessité vitale. Mais cette rencontre ne peut être bénéfique que dans la mesure où elle est sincère, profonde et réciproque, et ne relève pas simplement d'une ouverture de façade, condamnée à rester frileuse et peureuse. Bien sûr la rencontre avec l'autre comporte des risques. L'homme peut en effet, en sortir métamorphosé, changé, déstabilisé dans ses certitudes et ses vérités, mais c'est justement ce risque qui fait l'intérêt même de la rencontre, car sans cela il n'y a aucun intérêt. Etant convaincu que « je suis homme et que rien de ce qui est humain ne m'est étranger », la rencontre avec l'humain ne peut que m'enrichir.

On peut aussi, à partir de ce texte, réfléchir à la question des valeurs que véhicule une langue, et la langue française, comme toutes les langues, véhicule certaines valeurs, qui sont importantes et qui ont vocation à être universelles. L'apprentissage du Français passe donc forcément par l'adoption de certaines valeurs universelles. Il arrive, alors, que les valeurs universelles soient incompatibles avec des valeurs qui sont archaïques, traditionnelles ou totalement contradictoires avec la dignité de l'homme ou de la femme. Ce sont alors les valeurs universelles qui doivent passer avant les valeurs traditionnelles. En cela il ne devrait y avoir aucune tergiversation de la part des êtres dotés d'une raison et qui l'exercent en toute liberté.

Conclusion (Rappel des étapes de l'argumentation, réponse au problème, et ouverture)

Nous avons vu que dans ce texte une certaine conception du rapport à la culture française était exposée par le père à son fils. Celle-ci est marquée, à cause du poids du contexte colonial, par la méfiance, la ruse et par la peur de perte d'identité. Cela nous explique le discours assez ambigu

sur la nécessaire maîtrise de la langue française, mais tout en restant totalement imperméable à ses valeurs. Cette vision relève de l'autodéfense par la fermeture, mais elle ne saurait être une relation normale et sereine que l'on pourrait envisager, aujourd'hui, dans le rapport que l'on a à une culture étrangère quelle qu'elle soit, a fortiori, à la culture française, qui nous est proche à maint égard. Le père dans ce texte, cultive l'illusion que son fils pourra revenir, après avoir fréquenté la langue et la culture françaises, intact, comme « au point de départ », mais c'est une illusion, car on ne revient jamais en arrière, une fois que l'on a vécu, sauf dans les cas de régression ou de pathologie mentale. Kateb yacine dit ailleurs que la langue française est pour nous « un butin de guerre » donc un acquis qu'il s'agit de préserver, trouvé dans « les décombres de la décolonisation » selon Sedar Senghor, grande figure de l'Afrique, et l'un des pères de la Francophonie.

Abderrazak SAYADI
I.S.E.F.C.

Sujet 2

Les identités meurtrières

En 1998, Maalouf renoue avec l'essai et publie *Les Identités meurtrières*. Cet essai est un long plaidoyer pour la tolérance et veut se situer dans la lignée des idées humanistes. Il pose en particulier la question de l'appartenance et des dérives qui peuvent en découler. L'extrait proposé en constitue l'incipit.

Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais » ; je réponds invariablement : « l'un et l'autre ! » Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité. Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ?

A ceux qui me posent la question, j'explique donc, patiemment, que je suis né au Liban, que j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, que l'arabe est ma langue maternelle, que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai découvert Dumas et Dickens et *les Voyages de Gulliver*, et que c'est dans mon village de la montagne, le village de mes ancêtres, que j'ai connu mes premières joies d'enfant et entendu certaines histoires dont j'allais m'inspirer plus tard dans mes romans. Comment pourrais-je l'oublier ? Comment pourrais-je jamais m'en détacher ? Mais, d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans sur la terre de France, je bois son eau et son vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres ; j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère.

Moitié français, donc, et moitié libanais, Pas du tout ! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un « dosage » particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre.

Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : « Vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous sentez ? »

Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui, je n'en souris plus. C'est qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et, à mes yeux, dangereuse. Lorsqu'on me demande ce que je suis « au fin fond de moi-même », cela suppose qu'il y a, « au fin fond » de chacun, une seule appartenance qui compte, sa « vérité profonde » en quelque sorte, son « essence », déterminée une fois pour toutes à la naissance et qui ne changera plus ; comme si le reste, tout le reste- sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie, en somme, ne comptait pour rien. Et lorsqu'on incite nos contemporains à « affirmer leur identité » comme on le fait si souvent aujourd'hui, ce qu'on leur dit par là c'est qu'ils doivent retrouver au fond d'eux-mêmes cette prétendue appartenance fondamentale, qui est souvent religieuse ou nationale ou raciale ou ethnique, et la brandir fièrement à la face des autres.

Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, 1998.

question :

Analysez et discutez les différentes conceptions de l'identité qui existent dans ce texte.

corrigé

Introduction (Présentation de l'auteur et position du problème)

Le texte est extrait de l'œuvre de l'écrivain Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, paru en 1998. L'auteur, franco-libanais, traite dans ce texte, à partir de sa propre vie et de sa propre expérience de la question de l'identité. En effet, la question qui lui est souvent posée et à laquelle il tente de répondre est « Es-tu plutôt libanais ou plutôt français ? ». À partir de cette interrogation, c'est la problématique de l'identité qui est posée. Qu'est-ce qu'une identité ? N'est-elle forcément pas une puisqu'elle nous distingue des autres ? N'est-elle pas ce qui relie l'individu à un groupe, auquel il appartient dès sa naissance, par le lien du sang, de la famille, de la tribu ? Ne sommes nous pas conditionnés par la culture collective, par la langue maternelle ou par la religion des parents ? C'est « normal » que l'identité soit si importante, puisque c'est tout de même par l'identité que le groupe maintient sa cohésion, son lien et, dans certains cas, sa survie. Mais d'un autre côté, un individu qui est né dans un groupe, grandit, évolue, s'instruit, voyage, acquiert d'autres langues et s'ouvre sur d'autres cultures, c'est le cas de notre auteur, et l'identité acquise au départ, ne correspond plus à son être désormais pluriel, à la densité et à la richesse de sa vie. L'individu peut alors se sentir à l'étroit dans son identité maternelle, initiale. Il a acquis une nouvelle identité plus variée, plus riche, plus complexe aussi, qui n'est plus celle du groupe ou celle de la communauté. Celle-ci, inquiète que l'individu ne lui

échappe, le somme alors de se fixer, de choisir son camp, comme cela se dit en temps de guerres, et de répondre à la question « Es-tu français ou libanais ? » schématiquement, par un seul mot. Trois conceptions se présentent alors devant l'auteur qui les examine chacune, de manière distincte : la première, la plus évidente dans la logique du groupe, est d'être « plutôt Libanais ou plutôt Français » soit l'un soit l'autre. C'est l'identité monolithique. La seconde, à peine tolérée, est d'être « moitié libanais, moitié français », tantôt l'un, tantôt l'autre. C'est l'identité schizoïde. La troisième est d'être « l'un et l'autre » totalement l'un et totalement l'autre. C'est l'identité plurielle.

1. Être ou libanais ou français : l'identité monolithique

Cette première conception considère que l'homme a une « essence », une nature qu'il acquiert à la naissance, qui est son empreinte digitale, et à laquelle il ne pourra jamais rien changer. L'identité serait une réalité figée, fixe et définitive, qui le suit toute sa vie. Elle est incompatible avec la notion de pluralité. Elle est donc fermée sur elle-même, et quand elle fait mine de s'ouvrir sur l'Autre, elle ne le fait qu'en apparence, car au « fond d'elle-même » comme le dit l'auteur, elle ne cède rien, ne partage aucune valeur, n'est sensible à aucune expérience humaine commune, n'est perméable à aucune altérité. Selon cette vision, les civilisations sont définitivement impénétrables les unes aux autres.

Cette vision totalitaire de l'identité est assez « dangereuse » car elle aboutit à ce qui est appelé, depuis le célèbre ouvrage de Samuel Huntington, le clash des civilisations. Amin Maalouf nous dit : Cette conception « m'a souvent fait sourire. Aujourd'hui je n'en souris plus ». En effet, derrière cette question, en apparence sympathique, l'objectif est de créer un lien de complicité, qui exclut tous les autres. Derrière le discours de l'ouverture que l'on tient devant les étrangers, il devrait forcément y avoir un autre discours, que l'on peut tenir entre nous, et seulement lorsqu'on est entre nous. Or, cette duplicité, l'auteur la rejette bien -entendu car non seulement elle est synonyme de fausseté et d'hypocrisie mais aussi elle porte en elle les germes de la haine et du racisme.

2. Être moitié libanais, moitié français : L'identité schizoïde

L'auteur évoque ensuite une deuxième conception de l'identité, qui établit des frontières internes au sein d'un même psychisme, par une formule qui sépare l'identité en deux : « moitié libanais, moitié français ». L'auteur répond promptement et véhémentement « pas du tout ! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se divise ni par moitiés ni par tiers, ni par plages cloisonnées ». Une identité divisée aboutit à une personnalité fragmentée, double, triple, et multiple. C'est une personnalité schizoïde, malade. L'un des symptômes de la schizophrénie, qui est l'une des pathologies de la psyché humaine les plus répandues, est que le patient n'arrive pas à faire la synthèse de toutes les composantes de sa personnalité, et qu'il n'arrive pas à faire le lien entre toutes les parties de son identité complexe et multiple. C'est une pathologie qui frappe les individus comme elle peut frapper des cultures entières. Mais alors comment trouver le lien entre les différentes parties constitutives de son identité tout en restant soi-même ? C'est à cette question que l'auteur répond dans la dernière partie du texte.

3. Être l'un et l'autre : L'identité plurielle

Après avoir rejeté les deux premières conceptions réductrices de

l'identité, l'auteur nous donne sa propre définition. Celle-ci s'articule autour de deux éléments essentiels. Le premier est que l'identité est une et plurielle en même temps. Elle ne saurait donc se réduire à une seule composante, comme elle ne saurait être, tout simplement, éclatée ou fragmentée en plusieurs morceaux. L'identité est un processus dynamique, et qui est constamment en devenir. Il s'enrichit tous les instants, de ses expériences, de ses rencontres, de ses lectures, bref de sa vie. C'est son dynamisme qui fait sa force et sa richesse.

Le deuxième élément est que l'identité transmise à l'individu à sa naissance par ses parents, par son école ou par son pays est un point de départ, mais surtout pas une donnée définitive. C'est une fenêtre ouverte sur le monde et surtout pas une prison. La liberté de l'homme ne peut pas s'arrêter aux frontières d'un nationalisme étroit. Ce n'est pas trahir le groupe que de s'affranchir du poids de certaines de ses valeurs aujourd'hui incompatibles avec la modernité. Evidemment, il y a toujours une tension entre le conservatisme du groupe et le désir de progrès de l'individu. La foule est souvent hostile, par définition, à toute nouveauté, à tout changement dans ses habitudes. Or l'homme a besoin d'aller vers ce qui est nouveau, ce qui est différent. Sa curiosité, son mouvement naturel le poussent à aller toujours vers ce qui différent, inconnu et étranger à ses habitudes. Ceci est une loi de l'histoire l'humanité. Amin Maalouf considère donc que, pour réaliser son humanité, l'individu est appelé à inventer son identité, et non pas à la subir.

4. Conclusion

Le texte d'Amin Maalouf, est devenu, à juste titre, un vrai texte de référence. Il offre en effet une réponse à tous ceux qui, malheureusement encore trop nombreux, qui ne croient pas à la rencontre des cultures et des civilisations, et qui considèrent que les cultures sont condamnés à se faire la guerre perpétuellement. C'est aussi une réponse aux discours nationalistes ou religieux extrémistes, qui, au nom de la pureté de la race, de la supériorité d'une culture ou d'une religion sur les autres, légitiment la haine de l'autre ou la violence que l'on exerce contre lui. C'est littéralement ce que l'auteur appelle « les identités meurtrières », c'est à dire celles qui poussent justement au meurtre. Nous avons vu qu'à partir somme toute, d'une question banale « Es -tu plutôt libanais ou français ? », l'auteur dissèque tous les soubassements idéologiques conscients ou inconscients, de cette question et montre tout ce qu'elle peut porter en elle de fermeture, de rejet de l'autre et par conséquent de danger. Le texte de Amin Maalouf est un véritable hymne à la liberté de l'homme et à la rencontre des civilisations

Abderrazak SAYADI

Fin du cours.

Bon courage.